

JPP



Direction
Régionale
de l'Équipement

Basse
Normandie

Directions
Départementales
de l'Équipement
du Calvados
de la Manche
de l'Orne



DORSALE CENTRE

SAINT LO - VIRE - FLERS - ARGENTAN - L'AIGLE

Décembre 1996

ANALYSE DU TERRITOIRE

Mission Aménagement Environnement

PLA
154

SOMMAIRE

AVANT PROPOS	page 2	2. ATLAS	page 51
1. ANALYSE DU TERRITOIRE	page 3	PRESENTATION	page 52
PRESENTATION	page 4	DEMOGRAPHIE	page 55
DEMOGRAPHIE	page 7	LOGEMENT	page 63
LOGEMENT	page 11	ACTIVITES	page 68
ACTIVITES	page 15	AGRICULTURE	page 87
L'emploi	page 16	AIDES A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	page 92
Les entreprises	page 17	INFRASTRUCTURES	page 98
Activités : Analyse par bassin	page 19	MIGRATIONS ALTERNANTES	page 101
AGRICULTURE	page 25	EQUIPEMENTS	page 116
AIDES A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	page 28	INTERCOMMUNALITE	page 122
INFRASTRUCTURES	page 31	ANNEXES	page 124
MIGRATIONS ALTERNANTES	page 34		
EQUIPEMENTS	page 41		
INTERCOMMUNALITE	page 44		
SYNTHESE	page 47		

AVANT PROPOS

Dans le cadre de la préparation des contributions de la Basse Normandie à l'élaboration du Schéma National d'Aménagement du Territoire, une partie importante des débats a porté sur l'enjeu des infrastructures et de leur rapport à l'aménagement des territoires régionaux et locaux.

De ces réflexions et travaux préparatoires auxquels ont participé les élus, les services administratifs et les acteurs économiques, s'est dégagé avec relativement de force **l'importance de l'aménagement d'une dorsale dynamique "Centre de la Basse Normandie - Ile de France"**. Cette dorsale doit permettre aux villes et pays de l'intérieur, de Saint Lô à L'Aigle, à la fois de se connecter aux axes Nord-Sud, de renforcer leurs relations avec la capitale régionale et de constituer des pôles d'activités, de développement au centre de bassins, de pays...

Ainsi, la logique d'axe instaurée par la connexion de la Basse Normandie, et de sa partie centrale notamment, aux flux nationaux et européens, ne peut être dissociée d'une réflexion d'aménagement du territoire centrée sur les villes, leur maillage (logique d'armature urbaine), leurs rôles et leurs complémentarités locales et régionales (logique de réseau), leurs relations avec le milieu rural et les pays qui le constituent (logique de territoire).

C'est dans ce contexte que la Direction Régionale de l'Équipement de Basse Normandie a décidé, avec les trois Directions Départementales de l'Équipement, de mener une réflexion autour de ce projet de dorsale centre de la région pour en apprécier les conséquences sur le développement des villes et l'aménagement des territoires irrigués par cette voie.

La collecte et l'analyse des données disponibles, supports du présent rapport, constituent la première phase de cette réflexion. Elle permet d'établir un état des lieux des territoires concernés de Saint Lô à L'Aigle, à partir duquel sera élaboré, dans un second temps, le diagnostic territorial de cet ensemble du Centre de la Basse Normandie.

Mission Aménagement Environnement
Décembre 1996

Ce rapport a été réalisé par Mlle Anne BERTAGNOLIO, diplômée du D.E.S.S. de chargé d'études économiques, avec le concours des services et missions concernés de la Direction Régionale de l'Équipement de Basse Normandie et des Directions Départementales de l'Équipement du Calvados, de la Manche et de l'Orne.

1. ANALYSE DU TERRITOIRE

PRESENTATION

PRESENTATION

Le territoire à analyser est composé par les cinq pôles-centres suivants : Saint Lô dans la Manche, Vire dans le Calvados, Fiers, Argentan et L'Aigle dans l'Orne. **Le zonage retenu pour l'étude de ces pôles sont les bassins d'emploi**, comme ils ont été définis par l'I.N.S.E.E., c'est-à-dire comme des "espaces géographiques à l'intérieur desquels les habitants trouvent normalement un emploi et à l'intérieur desquels les établissements trouvent la main d'œuvre nécessaire, en quantité et en qualité, pour occuper les emplois qu'ils procurent". Les bassins d'emploi déterminent alors l'aire d'influence des grands pôles. Les cinq bassins d'emploi étudiés composent un territoire de **50 cantons** sur les 141 que compte la Basse Normandie, soit également **520 communes** sur les 1814 de la région (28,7% des communes). Parmi les 520 communes du périmètre d'étude, **361 ont moins de 500 habitants**, ce qui représente un peu plus de 69% des communes, proportion semblable à celle de la région.

En termes de population, **la zone d'étude comptait 330 173 habitants en 1990**, soit près d'un quart de la population bas normande ; la proportion d'actifs était sensiblement la même. Enfin, la part de la population rurale est de 58%, ce qui est nettement supérieur à la moyenne régionale (46,8%).

Le périmètre d'étude sera appelé "dorsale centre de la Basse Normandie", ou plus simplement "dorsale".

L'analyse a été menée autour des neuf thèmes (démographie, logement, activités, agriculture, aides à l'aménagement du territoire, infrastructures, migrations alternantes, équipements et intercommunalité). L'essentiel du travail a consisté à commenter les données, à les analyser et à tirer les enseignements pour caractériser ce territoire.

Pour une meilleure lisibilité, le document a été scindé en deux parties : une partie Analyse, illustrée par quelques cartes et une partie Atlas, regroupant l'ensemble des cartes, tableaux et graphiques traités et jugés indispensables à la bonne connaissance de ce territoire.

Avertissement : lecture des cartes

Au niveau de la lecture des cartes, quelques points sont à souligner.

Les bassins d'emploi, zonage utilisé dans cette étude, sont grosso modo des agrégations de cantons. Mais il arrive que les communes de certains cantons soient réparties entre plusieurs bassins. C'est ce qui se passe dans le bassin de Fiers, où, pour trois cantons, à savoir ceux de Thury-Harcourt, Falaise Nord et Carrouges, seules quelques communes sont incluses dans le bassin d'emploi de Fiers.

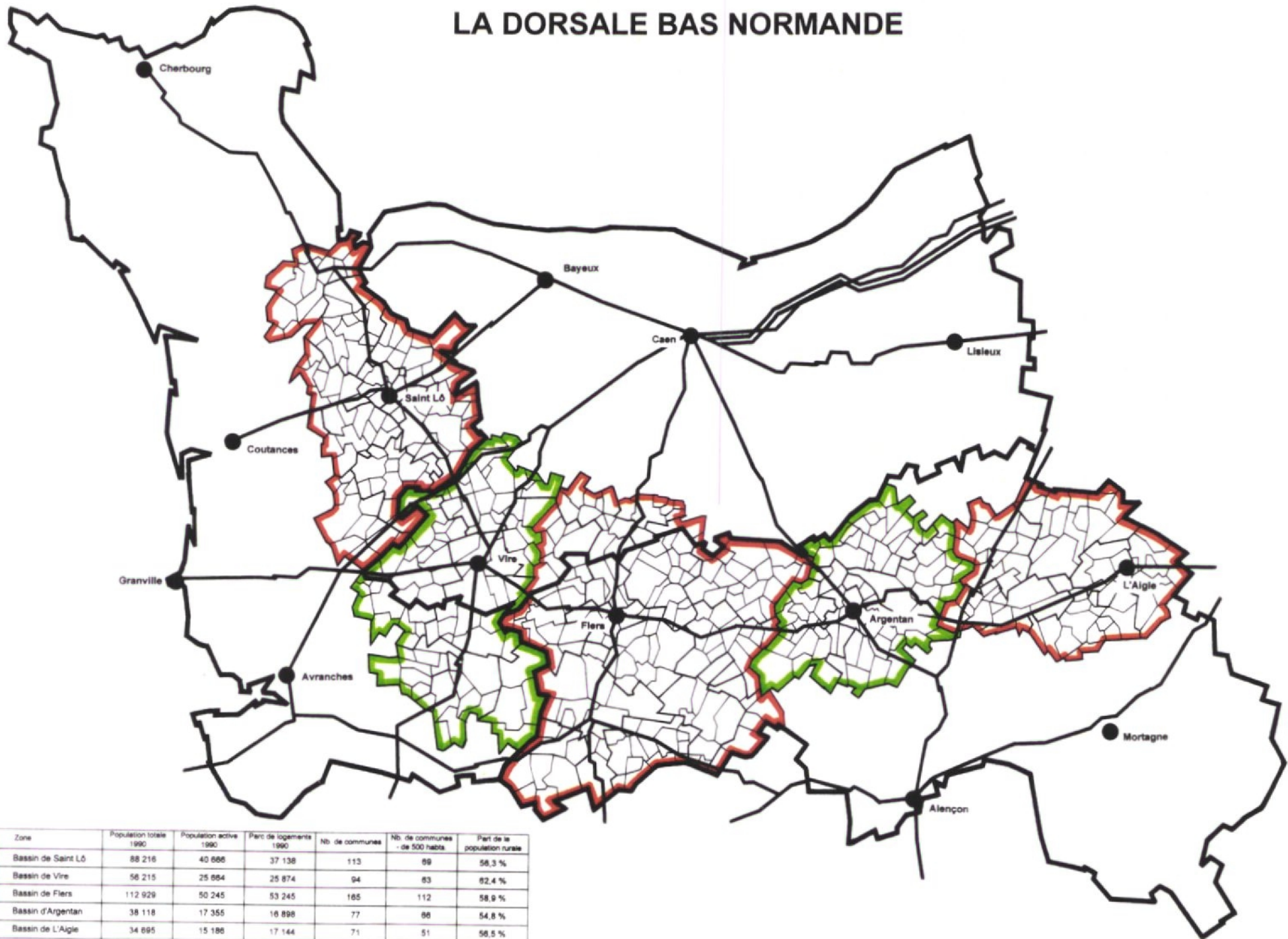
Le contour de la dorsale bas normande (zone d'étude comprenant les 5 bassins d'emplois étudiés), figurant sur la plupart des cartes de cette étude en vert, est strictement défini par le zonage "bassin d'emploi".

Pour les analyses par canton, des problèmes de cohérence et de représentation graphique se posent alors :

- les données en volume concernant les fractions des trois cantons cités précédemment ne doivent pas être représentées puisque les résultats sont sous-estimés. En effet, les informations sur ces communes paraîtraient toujours plus faibles par rapport aux autres cantons, alors qu'en réalité il faudrait simplement y voir la conséquence d'un zonage différent n'incluant que quelques communes et non pas l'intégralité d'un canton ;

- par contre, en taux d'évolution, les indicateurs calculés sur une partie des communes d'un canton peuvent être représentés sans problème puisque n'intervient plus le problème de la comparaison d'effectifs. Les évolutions calculées le sont sur les seules communes incluses dans le bassin d'emploi et peuvent très bien être comparées aux autres cantons. Cependant, pour des raisons d'ordre informatique, la coloration de ces communes ne peut être appliquée qu'à l'ensemble du canton et dépasse donc les limites de la dorsale.

LA DORSALE BAS NORMANDE



Zone	Population totale 1990	Population active 1990	Parc de logements 1990	Nb. de communes	Nb. de communes de 500 habitants	Part de la population rurale
Bassin de Saint Lô	88 216	40 666	37 138	113	69	58,3 %
Bassin de Vire	56 215	25 664	25 874	94	63	62,4 %
Bassin de Fiers	112 929	50 245	53 245	165	112	58,9 %
Bassin d'Argentan	38 118	17 355	16 898	77	66	54,8 %
Bassin de L'Aigle	34 695	15 186	17 144	71	51	56,5 %
Total Dorsale	330 173	149 116	150 299	520	361	58,0 %
Basse Normandie	1 391 318	616 697	667 668	1 814	1 268	46,8 %

DEMOGRAPHIE

Situation en 1990

La population se concentre autour des pôles et elle est particulièrement élevée dans ceux de Saint Lô et de Flers. **Une coupure au niveau des bassins de Flers et d'Argentan fait apparaître une zone significativement plus peuplée à l'ouest qu'à l'est.** Entre Saint Lô et Flers, le nombre d'habitants est d'ailleurs représentatif de la moyenne régionale.

La densité de population de l'ensemble de la dorsale est très en-dessous du niveau de la Basse Normandie (56 habitants au km² pour la dorsale contre 79 dans la région). A l'intérieur de la dorsale, quelques nuances peuvent être apportées : dans les zones autour de Saint Lô et de Flers, la densité de population est supérieure par rapport aux autres pôles.

Evolution de la population entre 1982 et 1990

Dans la majeure partie des cantons, notamment au centre de la dorsale entre Carentan et Argentan, la population entre 1982 et 1990 est stable (taux d'évolution annuel moyen de la population compris entre -0,5% et +0,5%). Cette évolution est le résultat d'un mouvement naturel faiblement positif, et d'un recul du solde migratoire. Cette frange centrale, qui a la capacité de renouveler sa population, fait donc preuve d'un certain dynamisme. Les cantons aux franges sud-ouest et centre-nord de la dorsale ont connu une diminution de leur population due à la combinaison d'un mouvement naturel et d'un solde migratoire négatifs. En effet, cette zone dispose d'une part d'une population trop âgée pour obtenir un mouvement naturel positif. D'autre part, les personnes âgées ayant tendance à aller habiter dans les villes pour y trouver les services dont elles ont besoin, et les jeunes quittant les campagnes, cette zone se caractérise également par un solde migratoire négatif. Ces territoires sont donc en voie de désertification à cause de la combinaison de trois facteurs : le vieillissement de la population, la chute de la natalité et l'exode rural.

Alors que la population dans les villes-centres est en baisse, à cause de soldes migratoires négatifs, **la population autour des pôles croît sensiblement. Ce phénomène de croissance périurbaine** autour des principales agglomérations est surtout dû à l'installation des habitants dans des lotissements et des pavillons dans les communes rurales proches. Cette diffusion urbaine constitue un frein à la désertification rurale.

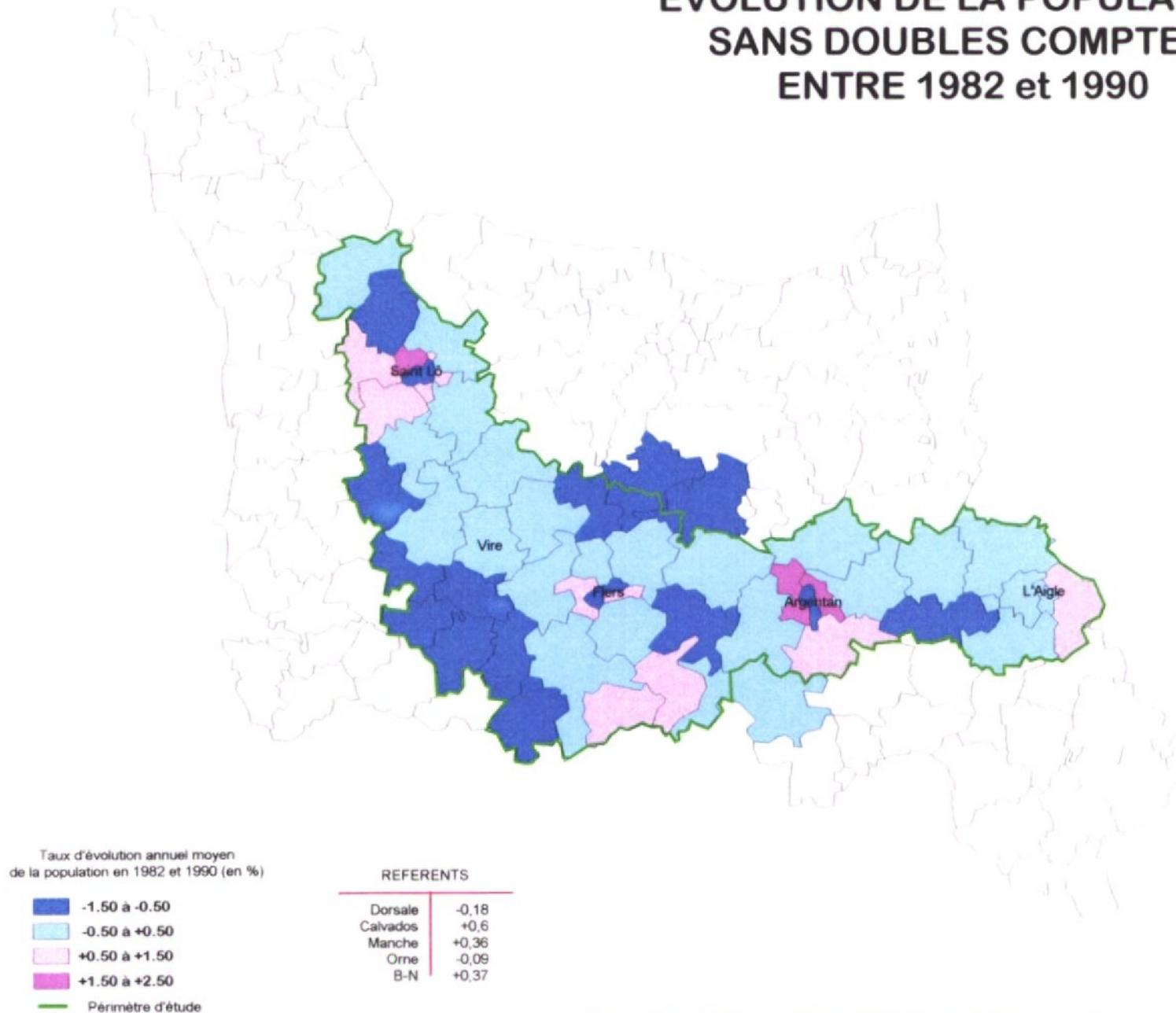
L'évolution de l'indice de jeunesse montre une tendance au vieillissement de la population. Cependant, dans les villes et leur immédiate périphérie, les jeunes sont encore largement plus nombreux que les personnes âgées, ce qui maintient un certain dynamisme. De plus, la part des moins de 20 ans par rapport aux plus de 60 ans reste mieux représentée entre 1982 et 1990 dans la plupart des cantons, exception faite dans les zones à l'ouest et au sud de Vire, au nord d'Argentan et au sud-ouest de L'Aigle.

Situation récente et projection de population

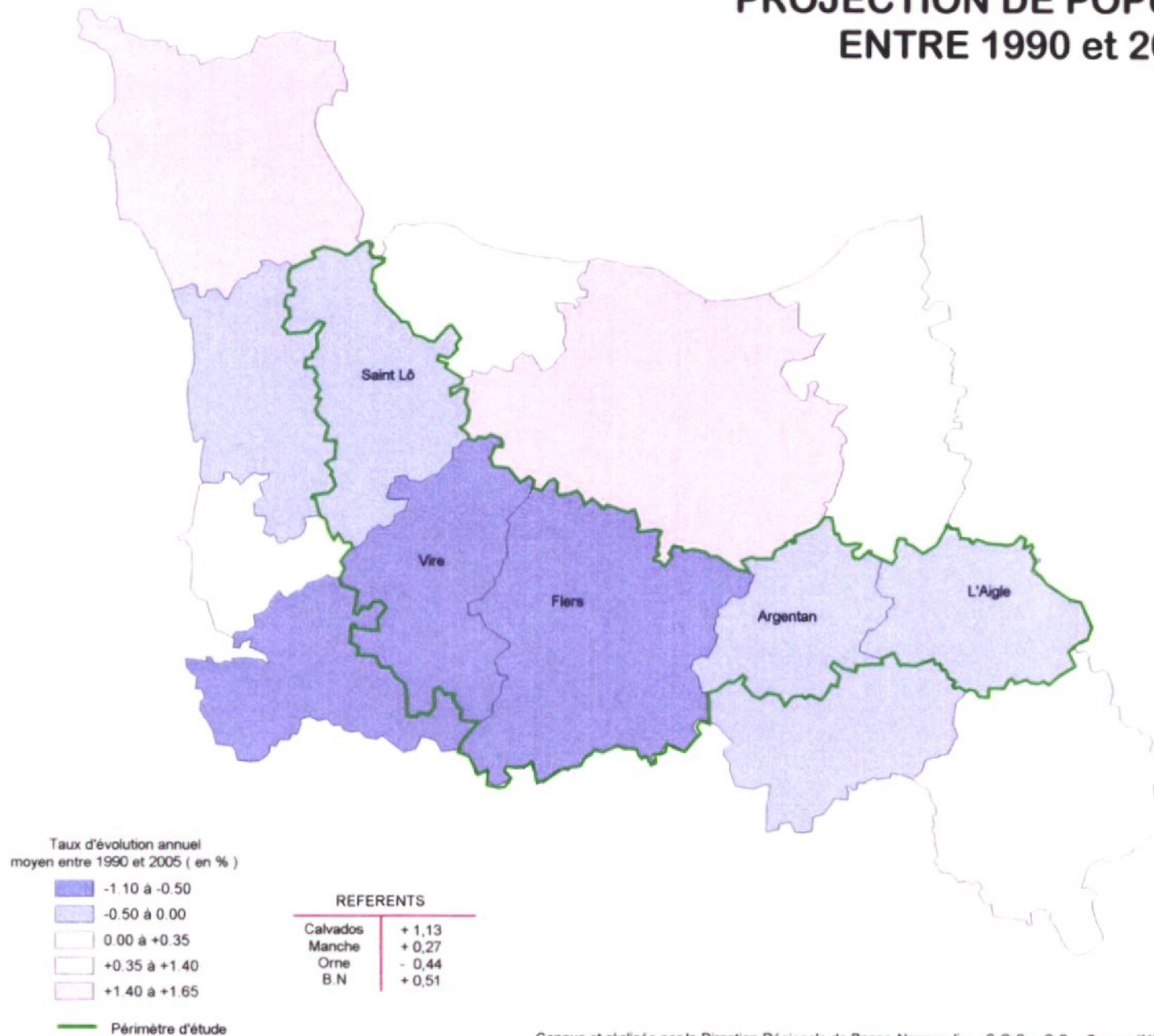
Entre 1990 et 1993, le mouvement naturel s'est nettement détérioré, la moyenne de la dorsale passant de +0,27% entre les deux derniers recensements à +0,17%. Des cantons qui avaient encore un taux d'évolution positif entre 1982 et 1990 connaissent désormais un mouvement naturel négatif, notamment les cantons entre Vire et Argentan, exception faite d'une bande nord-sud passant par Flers.

Les projections de population, à l'horizon 2005, mettent en évidence **la poursuite de la tendance à la baisse de la population dans un futur proche**, notamment dans les bassins de Vire et de Flers. Il convient en outre de noter la spécificité de la dorsale, zone non littorale, rurale, hors des influences des grandes agglomérations de la région, et qui constitue la limite entre une zone, au sud, en déclin, contrairement à la partie au nord qui est toujours en croissance démographique.

DORSALE BAS-NORMANDE EVOLUTION DE LA POPULATION SANS DOUBLES COMPTES ENTRE 1982 et 1990



DORSALE BAS- NORMANDE PROJECTION DE POPULATION ENTRE 1990 et 2005



LOGEMENT

LOGEMENT

Situation actuelle

La répartition du parc total de logements en 1990 présente des différences notables selon les bassins : ceux de Flers, Saint Lô et Vire se répartissent les parts les plus grandes du parc de la dorsale avec respectivement 35,4, 24,7 et 17,2%, tandis que les bassins de L'Aigle et d'Argentan n'ont qu'un peu plus de 11% chacun.

Conséquence logique de ce qui a été noté au sujet des indicateurs démographiques, **les résidences principales recensées en 1990 se concentrent principalement à l'ouest de la dorsale**, tout comme la population.

Par contre, le déséquilibre dans la répartition des logements n'apparaît pas pour le parc locatif social ; on note simplement que les logements sociaux sont bien plus nombreux dans les pôles de Saint Lô, de Flers et d'Argentan par rapport à ceux de Vire et de L'Aigle.

De plus, en 1990, les résidences principales de la dorsale constituent 83% du parc total, ce qui est largement supérieur à la proportion régionale qui s'établit à 77,5%. Le pourcentage de résidences secondaires sur la zone d'étude est de 10%, tandis qu'en Basse Normandie, il s'élève à 16,4%.

A l'intérieur de la zone d'étude, de nettes différences distinguent les bassins : **dans la région de L'Aigle, le pourcentage de résidences secondaires atteint presque 16% du fait de la proximité de la région parisienne** ; par contre, dans le bassin de Saint Lô, il n'est que de 5,6%.

Le taux de vacance est plus élevé sur la dorsale comparativement à la région : 7,5% contre 6%. Les taux sont supérieurs dans les bassins de Vire (8,3%) et de Flers (8,6%). Plus particulièrement dans le Mortainais (région au sud de Vire), le taux de vacance du parc atteint 10,2% parce que le territoire est enclavé, vidé par l'exode, avec un parc ancien et vétuste qui n'est pas prisé.

Evolution du parc entre 1982 et 1990

Entre 1982 et 1990, le dynamisme en matière de logement a été faible dans les bassins de la dorsale (+0,69% en moyenne annuelle) par rapport à l'ensemble de la Basse Normandie où l'évolution a été plus marquée (+1,17%). Le parc a même stagné dans le bassin de Vire. Autour des centres de Saint Lô et de Flers, l'évolution a été plus significative, comprise entre +1,5 et +2,7% par an.

Les taux d'évolution des résidences principales sont semblables à ceux du parc total dans la plupart des bassins étudiés comme en Basse Normandie. Cependant, dans le bassin de Vire, le taux est plus faible. Par contre, l'augmentation des résidences secondaires a été nettement supérieure à celle observée pour l'ensemble du parc, sauf dans le bassin d'Argentan, où l'écart est très réduit (8,7% contre 6,9%). Le bassin de Vire se distingue avec une croissance remarquable des résidences secondaires de 34,3% sur la période.

La vacance a tendance à reculer, et ce plus particulièrement dans le bassin de L'Aigle où le taux diminue de 13,8%, conséquence possible de l'attrait de cette région en tant que lieu de villégiature. A l'inverse, la vacance stagne dans le bassin de Flers.

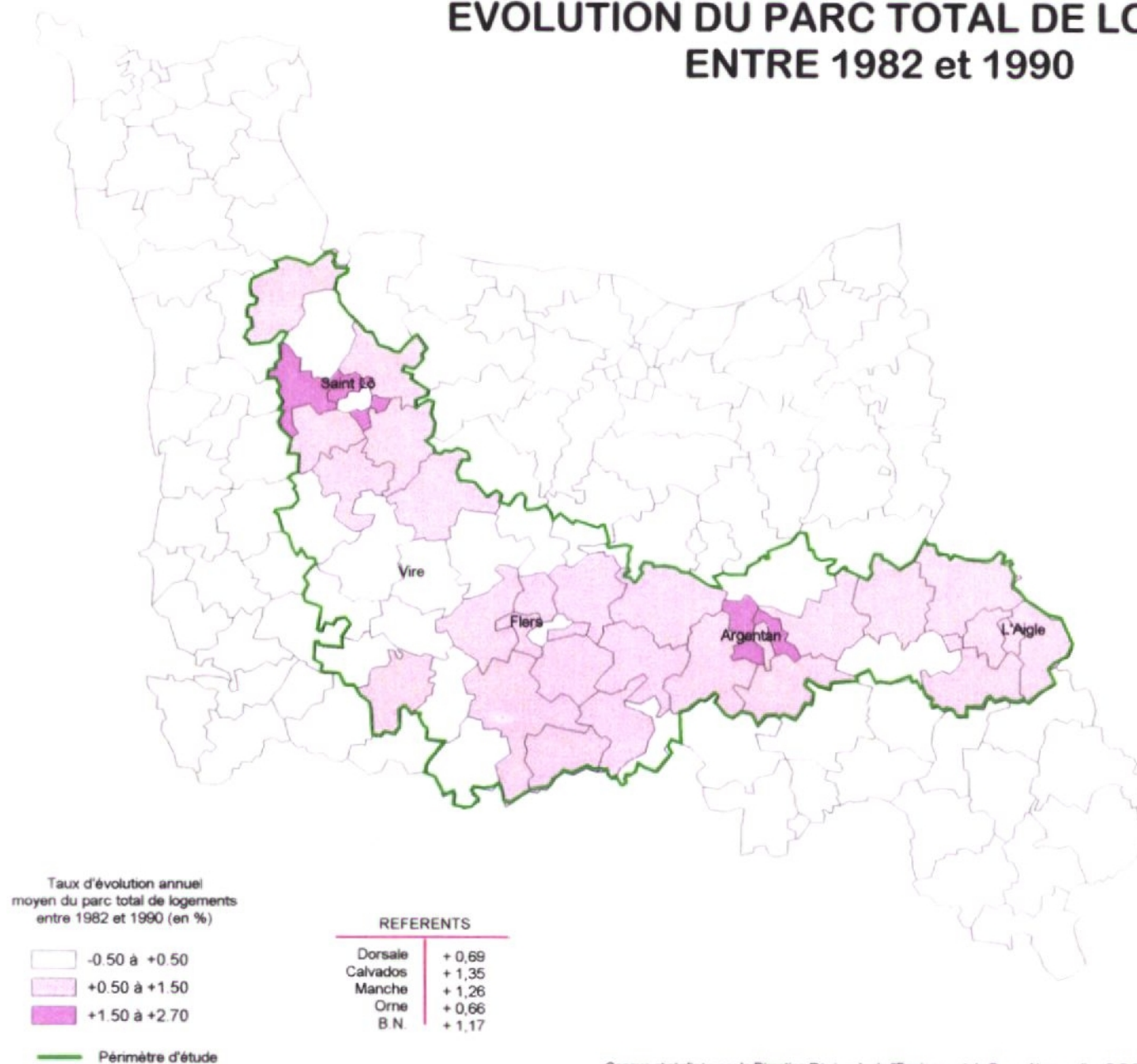
Construction de logements neufs entre 1990 et 1995

La dynamique de construction de logements sur la dorsale est très modeste par rapport à ce qui se passe dans la région (100 constructions nouvelles en moyenne dans la zone d'étude contre 258 en Basse Normandie). Encore une fois, on remarque une coupure entre l'est de la zone où la construction est très faible et l'ouest où elle est un peu supérieure. Notamment dans les pôles-centres, la construction est plus significative à Saint Lô, Vire et Flers qu'à L'Aigle et Argentan. On peut remarquer également le bon dynamisme des cantons de Carentan et de Torigni sur Vire dans la Manche.

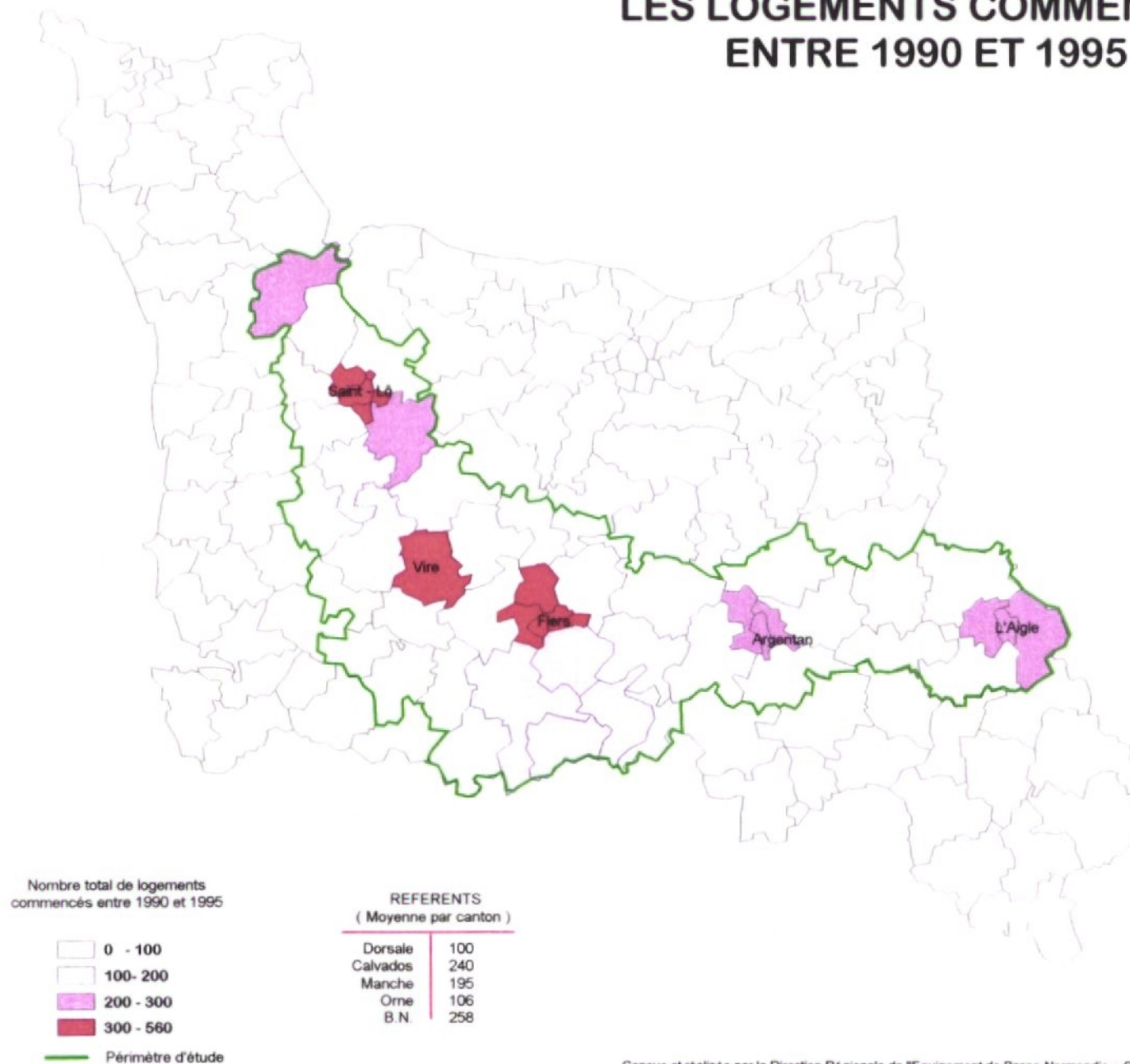
DORSALE BAS-NORMANDE

EVOLUTION DU PARC TOTAL DE LOGEMENT

ENTRE 1982 et 1990



LA DORSALE BAS-NORMANDE LES LOGEMENTS COMMENCES ENTRE 1990 ET 1995



ACTIVITES

ACTIVITES

L'EMPLOI

Population active

La concentration de la population active d'un côté de la dorsale confirme l'idée d'une différence de situation entre l'ouest et l'est de la zone d'étude. Plus précisément, **la population active est surtout regroupée autour de Saint Lô**. Ce phénomène peut s'expliquer par la présence de nombreux emplois administratifs à Saint Lô.

Entre 1982 et 1990, le recul du nombre d'actifs est très important (baisse moyenne de 4,2% sur la période), d'autant plus que dans la région, la population active a tendance à croître légèrement (+1,9% entre 1982 et 1990). Cette baisse, générale dans les zones situées entre les cinq pôles, est beaucoup plus importante au centre de la dorsale, et notamment dans un large secteur autour de Vire. **Les évolutions les plus favorables en terme de population active ont eu lieu à la périphérie des villes-centres**, à Argentan et à L'Aigle plus particulièrement. Cependant, l'évolution récente des effectifs salariés par bassins d'emploi montre que c'est dans les bassins d'Argentan et de L'Aigle que la diminution a été la plus forte entre 1990 et 1994 (respectivement -6,8% et -5,3% contre une évolution moyenne de +0,7% sur l'ensemble de la dorsale). Concernant l'évolution des effectifs non salariés, leur chute, très significative, est équivalente dans tous les bassins de l'étude, et seulement légèrement supérieure à la moyenne régionale.

Estimations d'emploi entre 1990 et 1994 (Source I.N.S.E.E.)

Bassins	1990			1994			Taux d'évolution global 90 / 94		
	Salariés	Non salari.	Total	Salariés	Non salari.	Total	Salariés	Non salari.	Total
Saint Lô	29 288	7 770	37 058	29 861	6 708	36 569	1,96 %	- 13,67 %	- 1,32 %
Vire	15 635	7 305	22 940	16 257	6 250	22 507	3,98 %	- 14,44 %	- 1,89 %
Fiers	33 600	10 594	44 194	34 594	9 036	43 630	2,96 %	- 14,71 %	- 1,28 %
Argentan	13 150	2 944	16 094	12 258	2 512	14 770	- 6,78 %	- 14,67 %	- 8,23 %
L'Aigle	10 288	2 833	13 121	9 743	2 419	12 162	- 5,30 %	- 14,61 %	- 7,31 %
Dorsale	101 961	31 446	133 407	102 713	26 925	129 638	0,74 %	- 14,38 %	- 2,83 %
Région	444 034	101 603	545 637	452 791	87 973	540 764	1,97 %	- 13,41 %	- 0,89 %

Population par catégories socio-professionnelles

La répartition de la population selon les principales catégories socio-professionnelles fait surtout apparaître la forte concentration des cadres supérieurs et des professions intermédiaires dans les villes-centres. C'est à Saint Lô que les personnes appartenant à ces CSP sont largement les plus nombreux. On remarque également qu'en dehors des cinq pôles principaux, les cantons de Domfront, La Ferté Macé et Torigni sur Vire disposent d'un effectif important dans ces professions par rapport aux autres cantons, et sont dans la même classe (800 à 2 000) que les pôles urbains de Vire et de L'Aigle.

Les retraités sont assez bien répartis sur l'ensemble de la dorsale, avec une amplitude entre les cantons urbains et les cantons ruraux qui n'est pas très élevée. Ceci illustre la prédominance d'une population âgée dans les campagnes. Les retraités représentaient 19% de la population en 1990.

Population par catégories socio-professionnelles en 1990 (Source I.N.S.E.E. RGP 1990)

Bassins d'emploi	Agriculteurs exploitants	Artisans Commerçants	Prof. sup. et interméd.	Employés Ouvriers	Retraités	Autres inactifs
Saint Lô	4 852	2 956	8 588	23 324	15 048	33 358
Vire	5 140	1 984	3 688	13 336	11 444	18 495
Fiers	6 620	3 936	8 580	29 421	22 116	39 888
Argentan	1 708	1 204	3 292	10 928	6 668	14 527
L'Aigle	1 660	1 232	2 636	9 344	7 092	12 908
Dorsale	19 980	11 312	26 784	86 353	62 368	119 176
% Pop. Dorsale	6,13 %	3,47 %	8,22 %	26,49 %	19,13 %	36,56 %

Chômage

Dans le périmètre d'étude, les taux de chômage les moins élevés sont enregistrés dans les bassins de Vire et de Fiers (avec 7,6 et 8,1% respectivement, pour une moyenne régionale de 10,8% en décembre 1995), qui sont d'ailleurs ceux où la baisse

de la population active a été la plus marquée entre 1982 et 1990. (Il faut signaler que les indicateurs du chômage pour Argentan concernent la zone d'emploi d'Alençon-Argentan ; de même, pour L'Aigle la zone d'emploi est constituée par les bassins de L'Aigle et de Mortagne au Perche). Sur l'ensemble de la Basse Normandie, une coupure indique que le chômage est plus élevé au nord de la région qu'au sud.

Cette **faiblesse des taux de chômage de la dorsale** peut s'expliquer de deux manières différentes, mais pas forcément antagonistes ; tout d'abord, les secteurs ruraux où la part de l'activité agricole est importante, comme c'est précisément le cas dans notre zone d'étude, sont moins sensibles aux aléas de l'économie et résistent donc mieux aux crises ; en outre, les "bons chiffres" du chômage sont certainement le signe d'un manque de dynamisme de la zone : en effet, les faibles perspectives en matière d'offre d'emplois conduisent les gens à aller chercher du travail, là où ils sont plus susceptibles d'en trouver.

Taux de chômage au sens du B.I.T. séries CVS en % [Source D.R.T.E.F.P. Basse Normandie]

Zones d'emploi	Décembre 1990	Décembre 1992	Décembre 1993	Décembre 1994	Décembre 1995	Mars 1996
Saint Lô	7,0	8,0	9,1	9,3	8,6	9,0
Vire	5,6	6,7	7,6	8,0	7,6	7,5
Fiers	7,9	7,8	9,0	8,6	8,1	8,5
Alençon - Argentan	8,6	9,3	10,6	10,7	10,2	10,7
L'Aigle - Mortagne	7,5	8,2	9,4	9,6	8,8	9,7
Basse Normandie	9,0	9,8	11,2	11,6	10,8	11,2
France	9,0	10,5	12,2	12,6	11,7	11,9

LES ENTREPRISES

Les établissements en 1994

Toutes activités et toutes tailles confondues, les établissements sont répartis de façon homogène sur l'ensemble de la zone d'étude, avec une prédominance dans les pôles-centres de Saint Lô et Fiers (entre 1 500 et 1 800 établissements par pôle) ; viennent juste derrière Vire, Argentan et L'Aigle avec 1 000 à 1 500 structures. Trois autres cantons se distinguent également : Carentan, Domfront et La Ferté Macé qui regroupent chacun entre 700 et 1 000 établissements.

L'analyse par taille d'effectifs permet de voir les spécificités locales. La localisation des établissements de taille moyenne (10 à 50 salariés) est assez bien conforme aux observations qui précèdent ; toutefois, Carentan, Domfront et La Ferté Macé ne se démarquent plus. Les établissements de plus de 50 salariés sont sous-représentés à L'Aigle, mais bien présents dans les autres centres (entre 20 et 45 établissements dans chaque centre). Les très grands établissements de plus de 200 salariés se trouvent surtout à Saint Lô, à Vire et dans une moindre mesure à Argentan ; ils sont par contre très peu nombreux à Fiers même, mais sont répartis de façon diffuse dans les cantons au sud de Fiers, à savoir Messei, Domfront, Juvigny sous Andaine et La Ferté Macé.

L'examen de la spécialisation des territoires par secteurs d'activité, indique **la présence d'un tissu d'entreprises industrielles sur toute la dorsale**, avec une prédominance dans le bassin de Fiers, et, dans une moindre mesure, dans celui de Saint Lô. Dans le secteur du B.T.P., les établissements sont implantés uniformément, mise à part à La Ferté Macé, où leur nombre est relativement important. Les commerces, comme les autres services, se trouvent beaucoup plus dans les pôles-centres que dans les cantons environnants. C'est d'ailleurs à Saint Lô qu'ils sont le plus présents. Six cantons, en dehors des centres urbains, sont néanmoins assez bien équipés :

il s'agit de ceux de Carentan et de Torigni sur Vire au nord et au sud de Saint Lô, du canton de Condé sur Noireau dans le Calvados, et des cantons de Domfront, Juvigny sous Andaine et La Ferté Macé au sud de Fliers.

Etablissements par secteurs d'activité et par bassins en 1994 (Source I.N.S.E.E.)

Bassins	Industrie	B.T.P.	Commerce	Autres services
Saint Lô	474	439	1 133	2 141
Vire	367	237	638	1 217
Fliers	683	559	1 246	2 547
Argentan	217	187	413	951
L'Aigle	264	224	459	908
Dorsale	2 005	1 646	3 889	7 764

Les créations d'entreprises entre 1990 et 1995

Le nombre de créations d'entreprises entre 1990 et 1995 permet de mesurer le dynamisme économique. Il faut cependant être prudent par rapport aux chiffres puisque ces créations ne sont pas forcément des créations pures (création ex nihilo ou création d'une activité nouvelle de l'entreprise déjà implantée, avec création d'emplois) et peuvent correspondre à des reprises d'activité, à des transferts, etc...

De plus, le zonage ne correspond pas ici aux bassins d'emploi mais aux zones d'emploi ; cela implique que le bassin d'Argentan est associé à celui d'Alençon, que celui de L'Aigle est regroupé avec le bassin d'emploi de Mortagne au Perche.

D'une manière générale, **les créations d'entreprises sont de loin plus nombreuses dans les services**. Quelque soit le secteur, les chiffres ont tendance à augmenter depuis 1992.

Les zones d'emploi où les créations sont, en moyenne, les plus nombreuses, sont Fliers pour l'industrie, et Alençon-Argentan pour le commerce et les services. La zone

d'emploi de Vire occupent la plus mauvaise place en terme de créations d'entreprise, et ce quelque soit le secteur d'activité.

Les zones d'activités

Les données concernant les zones d'activité sont à analyser avec précaution ; en effet, elles indiquent, sous réserve de l'exhaustivité de la base de données, les surfaces totales sans distinction (surfaces utilisées ou surfaces disponibles).

Plusieurs cantons disposent de surfaces relativement importantes ; il s'agit des cantons de Carentan et de Torigni sur Vire dans la Manche, de Condé sur Noireau dans le Calvados, et de La Ferté Macé dans l'Orne, le canton Vire étant celui qui dispose de la surface la plus importante. A contrario, il convient de remarquer la taille modeste des zones d'activité à L'Aigle et Argentan.

La construction de locaux d'activité entre 1990 et 1995

Les constructions de locaux commerciaux se concentrent dans les pôles-centres et sont relativement dynamiques autour de Fliers. La construction de locaux industriels est très faible à Saint Lô et aux alentours, autour des zones urbaines d'Argentan et de L'Aigle. Vire et Fliers sont les mieux positionnés dans le secteur des bâtiments industriels. La construction de bureaux est assez homogène sur la dorsale, avec toutefois un niveau de réalisation nul dans les cantons au sud-ouest de Saint Lô.

Finalement, sur l'ensemble des constructions, les locaux s'établissent mieux dans la région de Fliers. Le canton de Carentan fait preuve également d'un certain dynamisme à la fois pour la construction de locaux industriels et de locaux commerciaux. **Mais la surface moyenne construite par canton sur la dorsale est toujours très largement inférieure à la moyenne régionale.**

ACTIVITES : ANALYSE PAR BASSIN

Le bassin de Saint Lô

Le bassin d'emploi de Saint Lô est avant tout un bassin tertiaire puisque la moitié de la population active est salariée dans le commerce et les services. Cette importance du secteur tertiaire s'explique par les fonctions administratives de la ville de Saint Lô.

L'industrie n'occupe alors que 19% des actifs, tandis que la moyenne régionale est de 23%. L'activité industrielle repose essentiellement sur l'agro-alimentaire et la construction électrique et électronique. Le pôle principal se situe à Saint Lô avec 33,7% des emplois ; Torigni sur Vire (22,2%), Carentan (19%), Tessy sur Vire (6,6%) et Saint Clair sur l'Elle (6,1%) sont les quatre pôles secondaires.

Les I.A.A. sont particulièrement importantes avec un système de mono-production lait-viande. Les grands établissements sont la Compagnie Laitière Européenne et la Coopérative agricole Elle et Vire, tous deux implantés à Condé sur Vire. Cependant les activités de l'agro-alimentaire ont subi des restructurations qui ont diminué les effectifs salariés. Mais les industries spécialisées dans de nouveaux produits alimentaires se sont nettement développées à la fin des années 80, notamment à Carentan avec des établissements comme CUISIMER et SURIMER.

Le canton de Carentan se détache notamment du bassin et constitue à lui seul un micro-pôle qui bénéficie de multiples facteurs favorables et manifeste une certaine volonté d'indépendance par rapport à Saint Lô.

L'industrie saint-loise (hors I.A.A.) repose sur l'usine de Moulinex établie à Saint Lô et qui travaille dans le secteur de l'électronique. C'est en effet le plus grand établissement du bassin avec 822 salariés.

La proximité de la future autoroute des estuaires et la modernisation de la RN 174 pour la desserte nord-sud du port de Cherbourg constituera un atout pour le bassin avec de possibles incidences en terme de flux et d'activité (cf. Chapitre infrastructures).

Le bassin de Vire

Le bassin virois est imprégné d'une forte tradition industrielle, au détriment du secteur tertiaire. Comme dans la plupart des bassins ruraux, le niveau de formation et de qualification est faible, l'âge moyen de la population active élevé. L'emploi industriel est lié à quelques grands établissements qui se concentrent dans le pôle urbain de Vire. En terme d'emploi, les établissements virois exercent leur influence sur quelques communes voisines, sur Avranches, et dans une moindre mesure Condé sur Noireau, pôle secondaire attiré également par Flers.

L'arrondissement virois offre un tissu industriel diversifié, tant en tailles d'établissement qu'en secteurs d'activité. Les établissements qui occupent une place prépondérante sont, dans le secteur de la transformation des métaux, Table de France-Guy Degrenne à Vire (739 salariés) et, dans l'industrie automobile, Le Profil à Vire (310 salariés). L'activité a connu des régressions dans les secteurs du B.T.P., des I.A.A. et des biens de consommation ; les secteurs en progression sont ceux déjà porteurs en terme d'effectifs salariés, ce qui accentue la spécialisation du tissu.

L'emploi salarié industriel actuellement en baisse et le faible taux de chômage sont le signe d'une faiblesse de l'offre d'emplois. En outre, la plupart des entreprises majeures est exposée à cause du degré d'ouverture des entreprises à la concurrence, du commerce international, de la possibilité de délocalisation des activités, et enfin à cause de l'absence de véritable filière locale avec un tissu important en amont et en aval (sauf dans la construction automobile). Les activités les moins exposées aux aléas économiques sont les industries agro-alimentaires car elles sont proches des lieux de production.

La zone sud du bassin de Vire, située dans le département de la Manche autour du canton de Mortain est un secteur où une part importante de l'activité est basée sur l'agriculture. De plus, Acôme (Société Coopérative Ouvrière de Production), implantée à Romagny, est la seule grande entreprise de cette zone géographique ; elle fabrique des produits destinés aux domaines des télécommunications, de l'automobile et du bâtiment, et compte actuellement près de 1 000 emplois. Ce territoire en situation de désertification avec des tendances démographiques inquiétantes et un vieillissement de sa population, combine une "mono-activité" agricole et une "mono-entreprise" industrielle. On mesure alors la fragilité de cette zone qui se retrouverait vite dans une situation difficile au moindre problème. Aussi, les futures infrastructures autoroutières périphériques (autoroute des estuaires, axe Calais-Bayonne) et les barreaux routiers de raccordement les accompagnant, pourront contribuer au désenclavement de cette zone.

Le bassin de Flers

Le bassin de Flers est, sur la dorsale, le bassin le plus fortement représenté par l'industrie, mais dans des activités souvent en difficulté. Les équipementiers automobiles dominent l'activité avec la Société Bertrand Faure Equipement à Saint Georges des Groseillers qui emploie 1 500 salariés, Allied Signal à Condé sur Noireau (982 salariés) et Eli-Echappement à Messei (500 salariés). A ces trois grandes entreprises viennent s'ajouter de nombreuses PMI qui travaillent directement ou indirectement pour l'automobile. Le textile-habillement est également un secteur important dans le bassin avec par exemple la Société Européenne de Confection à La Ferrière aux Etangs (135 salariés).

Mais ce sont aussi ces secteurs qui ont perdu le plus de salariés. Entre 1982 et 1990, les effectifs salariés dans le secteur secondaire ont diminué de 18% ; seul le secteur des services a été véritablement créateur d'emploi. Comme dans le bassin de Vire, celui de Flers cumule un faible niveau de formation et de qualification ouvrière.

Cette situation préoccupante risque de s'aggraver à cause de l'enclavement de la zone, mise à l'écart des futurs axes autoroutiers (cf. Chapitre infrastructures). Cependant, malgré ces difficultés, le bassin de Flers semble être celui de la dorsale qui crée le plus d'entreprises industrielles et où les locaux d'activité se construisent le mieux.

La répartition géographique de l'activité dans le bassin est très diffuse autour de Flers. Aussi, au sud de la zone, **Domfront et La Ferté Macé apparaissent comme deux micro-pôles bien équipés** en services et commerces, avec un nombre d'établissements industriels significatif et des établissements de plus de 200 salariés. Mais ces petites villes, proches de la limite régionale, ne sont pas uniquement attirées par Flers et regardent aussi du côté de Laval.

Le bassin d'Argentan

Le bassin d'Argentan dispose d'une industrie diversifiée, où domine l'industrie mécanique et automobile. Les établissements les plus importants sont implantés à Argentan même ; il s'agit tout d'abord de la Société M.I.C. qui fabrique du matériel de manutention et de levage et qui emploie 546 personnes ; vient ensuite l'établissement Solex qui appartient au groupe italien Magnetti Marelli et qui produit des systèmes d'injection pour automobile avec 330 salariés.

Entre 1982 et 1990, l'évolution de la population active a été favorable et l'industrie avait un bon niveau d'activité. Mais les effectifs salariés ont diminué entre 1990 et 1994 et de plus, un événement majeur sévère pour l'activité du bassin va se produire, à savoir la fermeture de l'usine Moulinex d'Argentan qui fait travailler 264 personnes.

Un atout pour le bassin viendra de la réalisation de l'autoroute A 88 et de la proximité de la future A 28, liaisons structurantes pour les échanges nord-sud, qui devraient pouvoir constituer une aide au développement des entreprises.

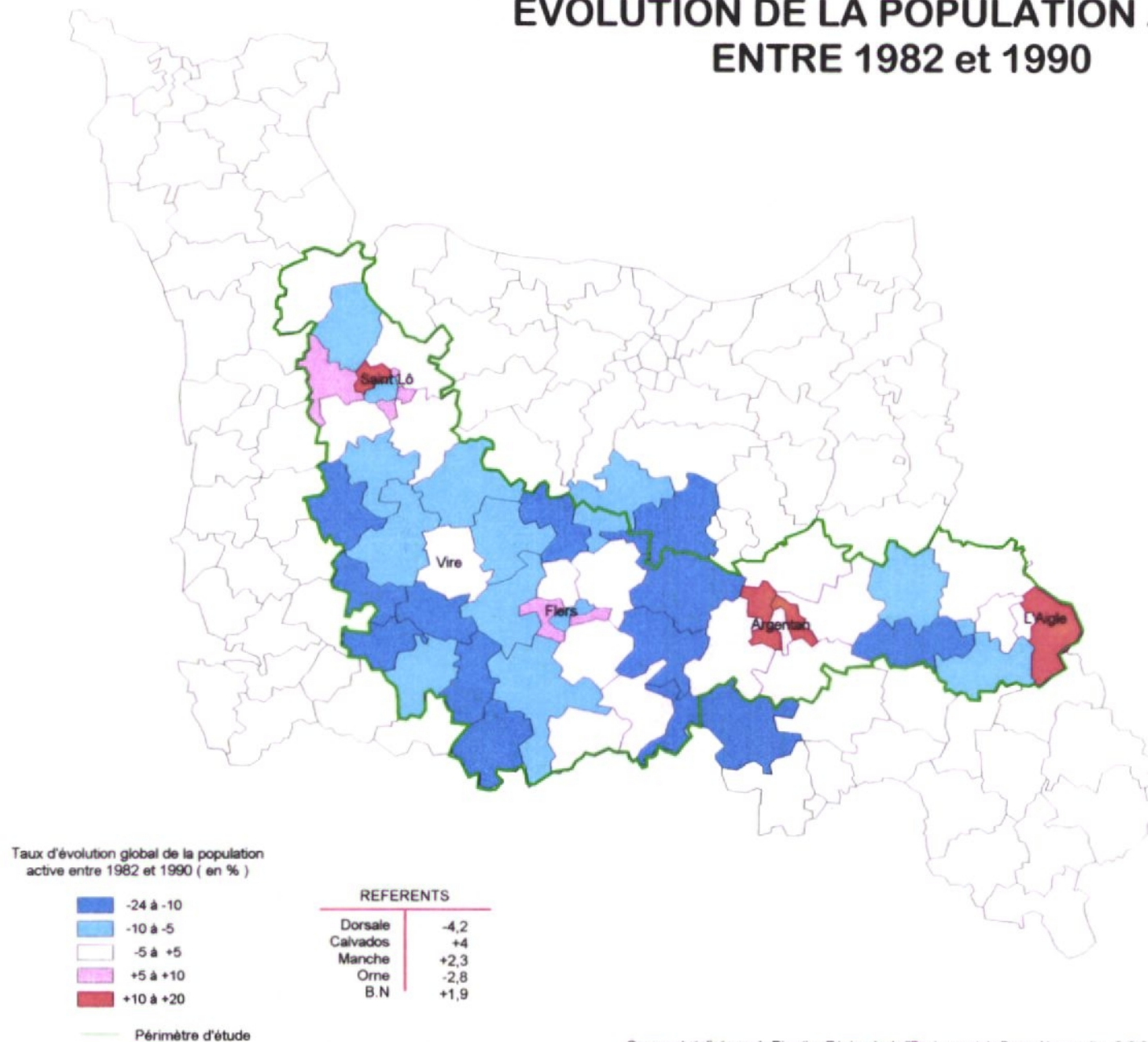
Le bassin de L'Aigle

Le bassin de L'Aigle est un bassin industrialisé, où prévaux les secteurs du travail des métaux et des minerais non ferreux. Les établissements représentant ces secteurs, premiers employeurs du bassin, sont la Société Nomel à La Ferté Fresnel qui emploie 390 personnes, et Tréfinmétaux à Rai, établissement qui représente la totalité du secteur des minerais non ferreux dans le bassin (480 salariés en 1991).

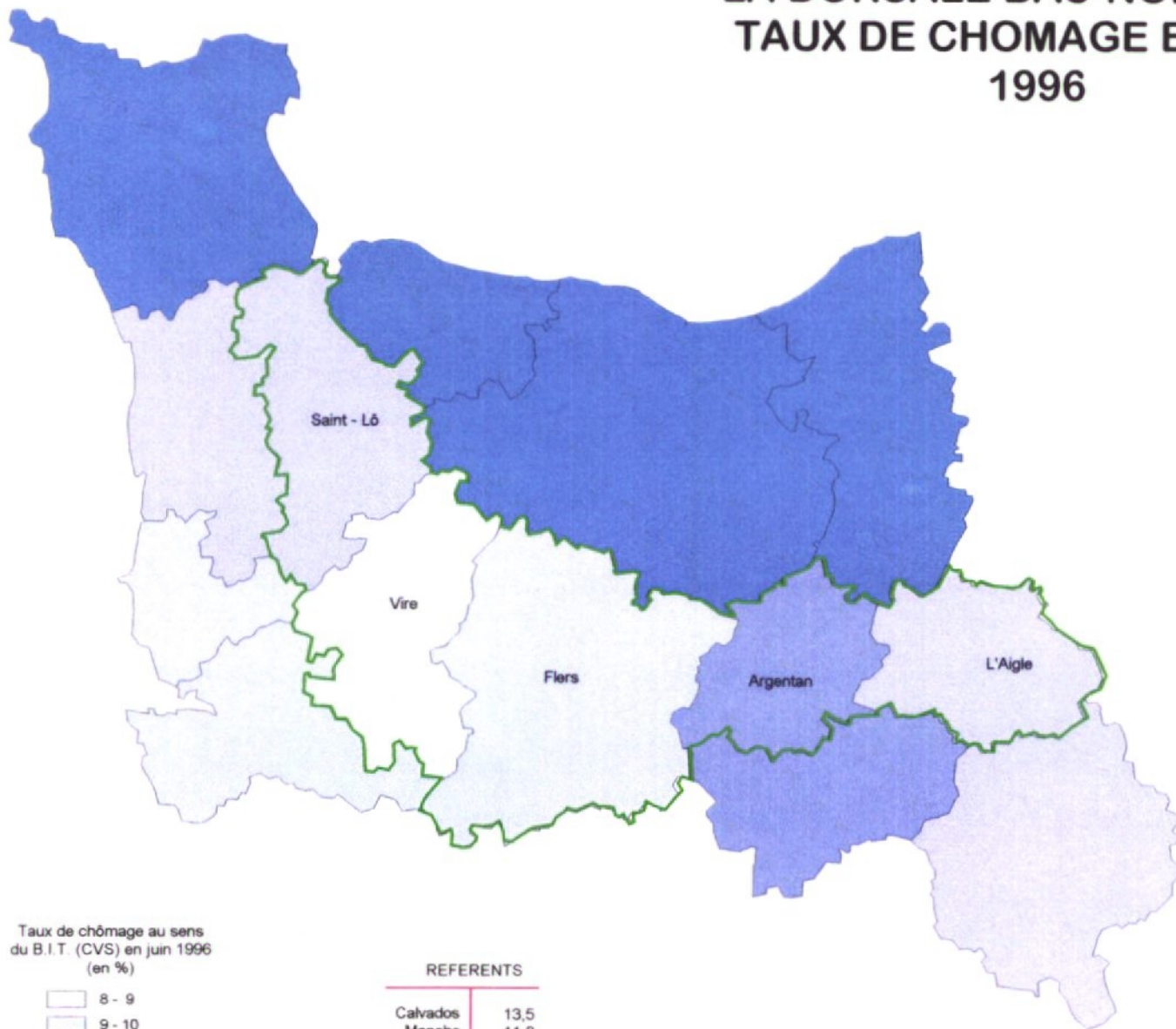
Entre 1982 et 1990, la population active a diminué en moyenne sur l'ensemble du bassin et la crise a touché l'ensemble des secteurs, excepté les services.

Le bassin de L'Aigle, déjà largement attiré par la région parisienne en terme d'activité, devrait accroître ses échanges avec cette région grâce à l'amélioration du réseau routier, et notamment de la RN 12 qui sera mise en 2x2 voies.

DORSALE BAS-NORMANDE EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE ENTRE 1982 et 1990



LA DORSALE BAS-NORMANDE TAUX DE CHOMAGE EN JUIN 1996



Taux de chômage au sens
du B.I.T. (CVS) en juin 1996
(en %)

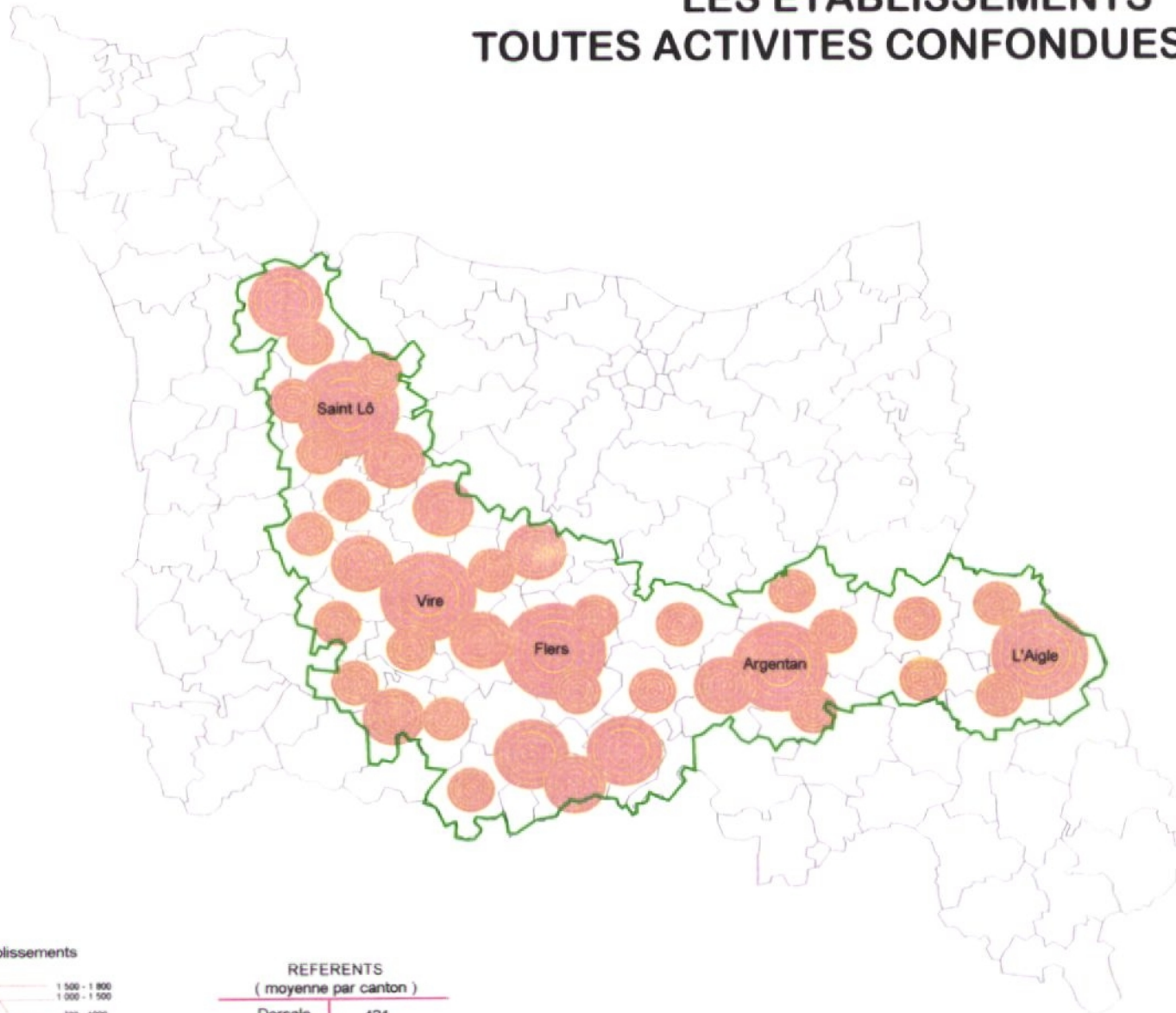
- 8 - 9
- 9 - 10
- 10 - 12
- 12 - 13
- 13 - 15

Périmètre d'étude

REFERENTS

Calvados	13,5
Manche	11,0
Orne	10,3
BN	12,0
France	12,5

DORSALE BAS-NORMANDE LES ETABLISSEMENTS TOUTES ACTIVITES CONFONDUES EN 1994



Nombre d'établissements



— Périètre d'étude

REFERENTS
(moyenne par canton)

Dorsale	431
Calvados	730
Manche	540
Orne	488
B. N	591

AGRICULTURE

AGRICULTURE

Les zones prises en compte pour l'analyse de l'activité agricole sont les régions naturelles. Les limites de ces régions naturelles ne coïncident pas avec la notion de bassins d'emploi utilisée jusqu'ici, mais elles définissent des territoires ayant des caractéristiques propres relatives au milieu naturel.

Les données issues de la Mutualité Sociale Agricole (M.S.A.) ne sont pas disponibles pour le département de la Manche, et a fortiori pour la région naturelle du Bocage de Coutances et de Saint Lô.

D'une façon générale, le tendance fait apparaître que, **pour l'ensemble des régions naturelles du périmètre d'étude, le nombre de chefs d'exploitation est en forte baisse** (moins 20% entre 1990 et 1995), baisse due au vieillissement de la population active agricole. Ce phénomène se confirme au regard de la répartition par âge des chefs d'exploitation dont plus du tiers ont au moins 55 ans. L'installation des jeunes agriculteurs étant de plus en plus difficile, la reprise des exploitations n'est pas assurée. Or, le maintien des agriculteurs et de leur famille est une composante essentielle de la conservation d'un tissu rural.

Concernant les exploitations, la moitié d'entre elles ont une taille comprise entre 10 et 50 ha et environ un tiers font plus de 50 ha, la tendance à la restructuration (remembrement) se traduisant par l'agrandissement de la surface des exploitations. L'évolution du nombre des exploitations indique une diminution de 25% en moyenne, diminution corrélée avec l'évolution de la taille des exploitations mais aussi allant de paire avec la baisse du nombre des chefs d'exploitation. On note toutefois que la baisse du nombre de chefs d'exploitation et du nombre d'exploitations est moins forte dans la région du Merlerault-Pays d'Auge.

En outre, les chefs d'exploitation du Bocage virois sont plus jeunes que les autres (17% ont moins de 35 ans et 52% ont entre 35 et 54 ans).

Enfin, les Plaines d'Argentan-Alençon se démarquent par une proportion élevée (44,5%) d'exploitations de plus de 50 ha, alors qu'elles sont faiblement représentées

dans le Bocage virois (30%) où domine largement les exploitations de taille moyenne (55% des exploitations font de 10 à 50 ha).

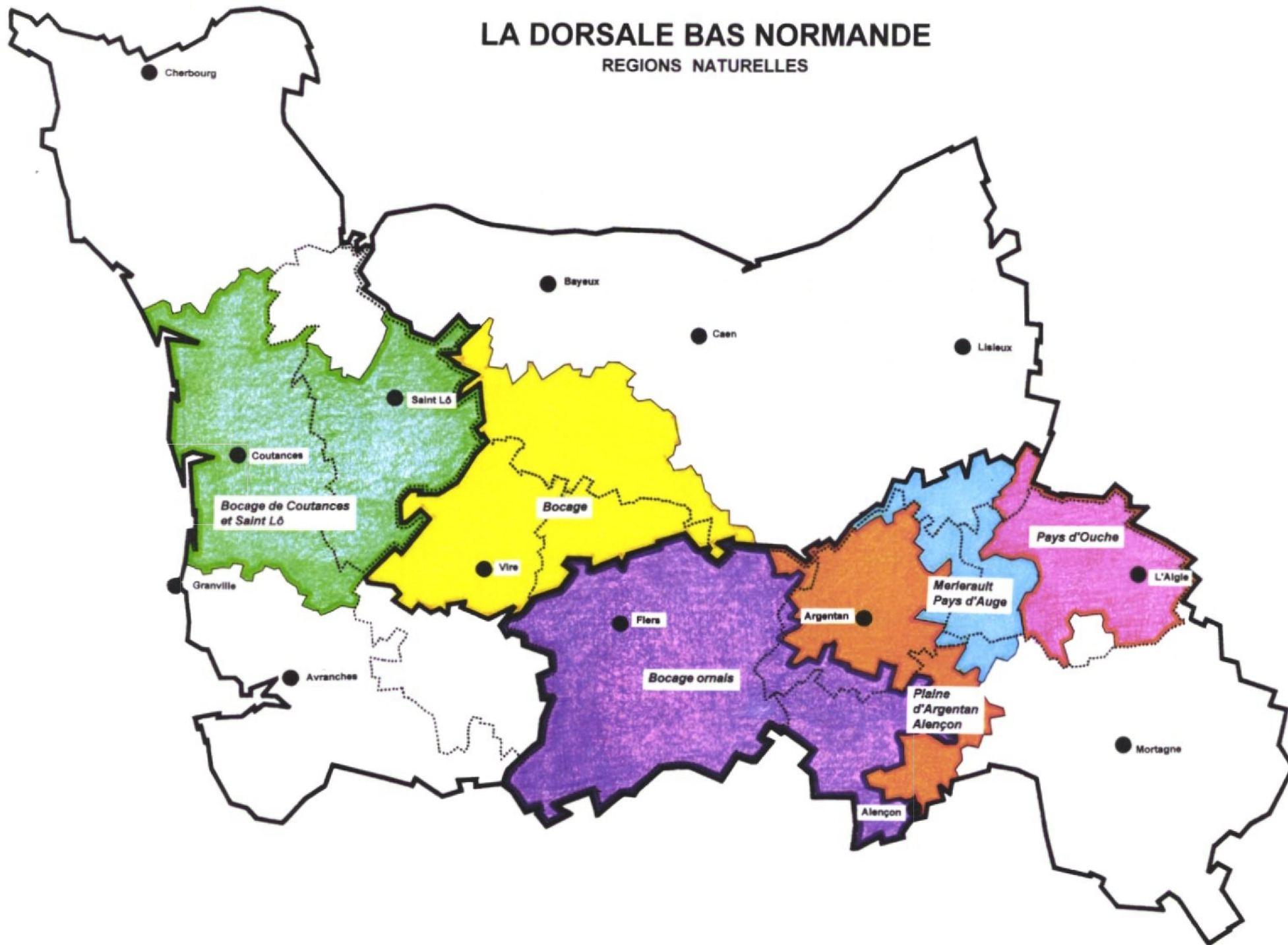
En plus de la stricte analyse graphique, il convient de rappeler que, comme l'aire d'étude est à dominante rurale, l'agriculture est une activité importante qui influe fortement sur la santé économique de la zone. Chaque région a cependant quelques spécificités intéressantes à remarquer.

Le Bocage Saint-Lois est spécialisé dans l'élevage pour la production de lait et de viande. La diversification avance très timidement dans le secteur des cultures céréalières avec la production de maïs pour l'ensilage et de blé. Le prix moyen des terres à l'hectare a chuté de 26% entre 1985 et 1994 pour passer de 26 600 francs à 19 700 francs, évolution qui suit à peu près celle subie par tout le département de la Manche. Mais, facteur positif, l'agriculture génère encore une forte industrie agro-alimentaire avec par exemple la Compagnie Laitière Européenne à Condé sur Vire (cf. Chapitre activités). L'élevage bovin dans le Bocage virois présente la caractéristique d'une agriculture technicienne d'élevage intensif, sur des surfaces moyennes relativement modestes. Le prix moyen des terres a chuté de 14,5% entre 1985 et 1994 pour atteindre 18 900 francs, alors que, sur l'ensemble du département du Calvados, ce prix a progressé de 2,5% sur la même période et se monte à 24 500 francs.

Les régions ornaïses se consacrent également beaucoup à la production laitière et de bovins, notamment dans le Bocage. Cependant, la diversification est plus importante par rapport aux régions étudiées des autres départements. Les Plaines d'Argentan sont particulièrement spécialisées dans la culture des céréales. Le prix des terres à l'hectare des régions naturelles du Pays d'Auge-Merlerault et du Bocage ornaïse sont les plus faibles de toute la Basse Normandie, avec respectivement 13 200 et 14 500 francs. Ce sont aussi dans ces deux régions naturelles que la baisse de prix a été la plus importante parmi les régions naturelles ornaïses (respectivement -20% et -26% entre 1985 et 1994). Par contre, dans le Pays d'Ouche, le prix a légèrement augmenté de 1,7% et se situe à 17 700 francs en 1994.

LA DORSALE BAS NORMANDE

REGIONS NATURELLES



AIDES A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

AIDES A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le classement des territoires et les aides qui leur sont accordées permettent de repérer les zones subissant le plus de difficultés économiques.

Les territoires de la dorsale sont reconnus comme **territoires ruraux de développement prioritaire**. Ceci implique qu'ils peuvent bénéficier de plusieurs mesures en faveur des espaces ruraux fragiles. A l'intérieur de ces territoires, des zones confrontées à des difficultés plus importantes sont classées en **zones de revitalisation rurale**. Toute la partie de la dorsale à l'est de Fiers entre dans cette catégorie, mise à part les cantons autour d'Argentan et de L'Aigle ; du côté du mortainais dans la Manche, les cantons de Juvigny le Tertre, Barenton et Passais sont également des zones de revitalisation rurale.

Les **zones d'aménagement du territoire**, définies par le gouvernement en liaison avec la Commission européenne, correspondent à des zones de faible niveau de développement économique et d'insuffisance du tissu industriel ou tertiaire. Les entreprises qui créent ou reprennent des emplois dans ces zones peuvent alors obtenir une subvention d'équipement. Les territoires de la dorsale situés dans les départements de la Manche et du Calvados bénéficient de l'aide pour les projets industriels, ainsi que Fiers dans l'Orne et quelques cantons voisins ; toute la dorsale est éligible pour les projets tertiaires et la recherche.

Dans le cadre de la politique européenne, des zonages et des programmes sont définis ; certains intéressent le périmètre étudié. Les quatre zones classées en **zones agricoles défavorisées** en Basse Normandie sont pour partie situées sur la dorsale, dans le côté ornais. Les territoires concernés sont, par définition, affectés de handicaps économiques, physiques et démographiques spécifiques. Aussi, une politique de soutien vient aider au maintien de l'agriculture dans ces zones.

La majorité des territoires de la dorsale, excepté quelques uns et notamment tout le secteur d'Argentan, peuvent proposer leur projet pour participer au **programme**

européen LEADER II (liaison entre actions de développement rural). Un concours financier est accordé à des groupes locaux regroupant des partenaires publics et socio-économiques, et dont les actions sont innovantes.

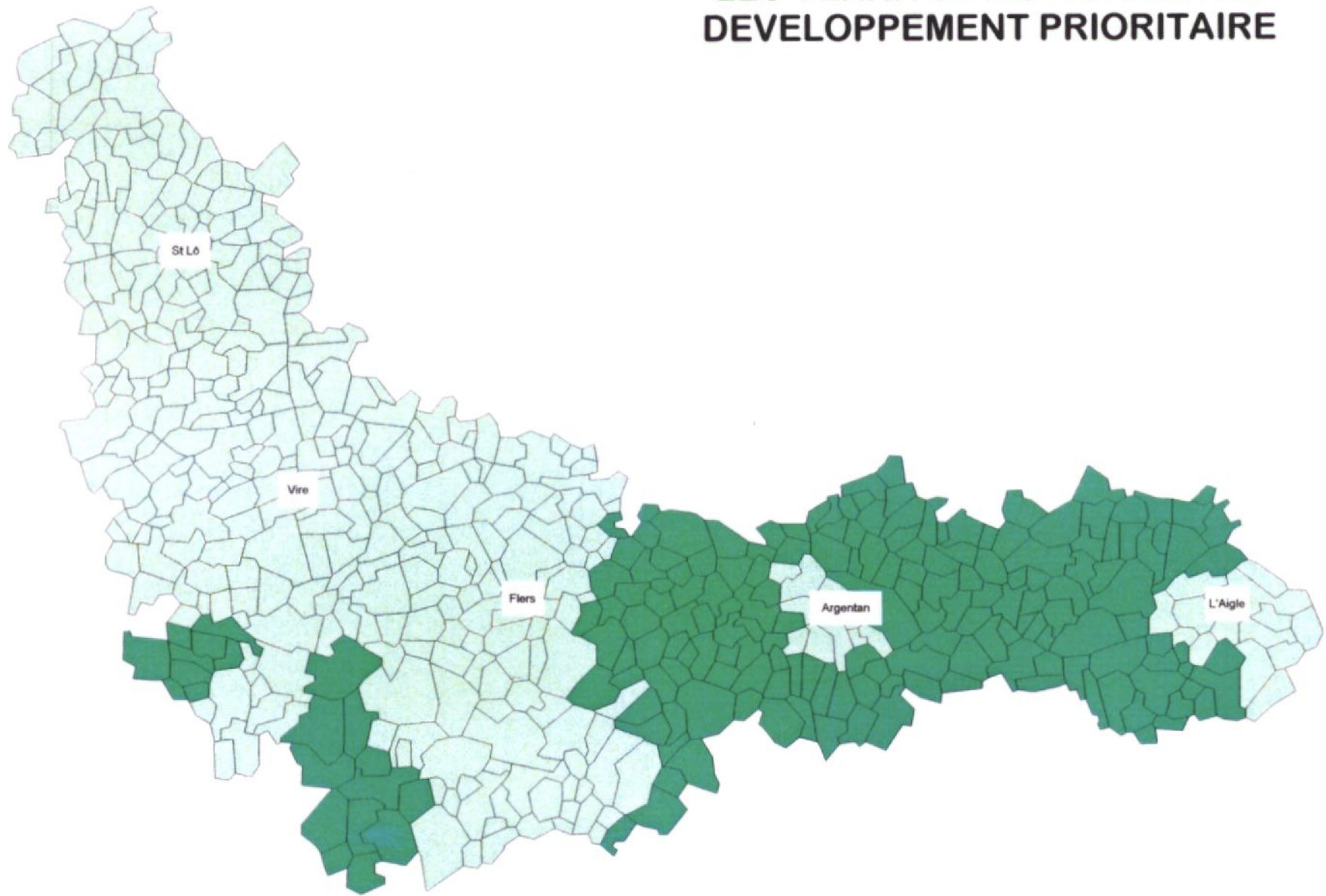
Le bassin d'emploi de Fiers entre dans le cadre du **programme européen RETEX** (reconversion textile) qui doit aider les bassins fortement tributaires du secteur du textile-habillement dans leur reconversion. Ce programme tente donc de favoriser la diversification économique des zones concernées pour les rendre moins dépendantes de ce secteur.

Enfin, le **zonage européen pour l'Objectif 5b** détermine les territoires pouvant bénéficier de fonds structurels européens au vu de la diversification économique des zones rurales. Toute la dorsale est susceptible de profiter de ces aides, à l'exception du secteur d'Argentan et de L'Aigle.

Les aides liées aux difficultés du monde rural sont prépondérantes. En effet, sur les six types de programmes ou de zonages, quatre visent à aider l'agriculture et le milieu rural. C'est surtout la partie ornais de la dorsale qui est concernée par ce type d'aides. Par contre, le secteur d'Argentan est souvent exclu des zonages : il n'appartient pas au zonage de l'Objectif 5b, au programme LEADER II et n'est pas considéré comme zone de revitalisation rurale. L'Aigle connaît la même situation, mais dans une moindre mesure, puisque cette commune est, contrairement à Argentan, éligible au programme LEADER II.

Concernant les aides aux entreprises, seule la partie ouest de la dorsale est classée pour les projets industriels. En outre, le bassin d'emploi de Fiers, tributaire du secteur du textile et de l'habillement, est soutenu par un programme européen de reconversion appelé RETEX.

LA DORSALE BAS-NORMANDE LES TERRITOIRES RURAUX DE DEVELOPPEMENT PRIORITAIRE



Territoires ruraux de développement prioritaire (zones rurales défavorisées caractérisées par un faible niveau de développement économique)

dont

Zones de revitalisation rurale

Conçue et réalisée par la Direction Régionale de l'Équipement de Basse-Normandie - S.O.S. - C.S
Source : Préfecture de la Région de Basse-Normandie (SGAR)

INFRASTRUCTURES

INFRASTRUCTURES

Actuellement, la zone d'étude n'est traversée par aucune route express à 2x2 voies (sauf à l'extrême nord, à Carentan avec la RN 13). C'est presque exclusivement le nord de la région qui dispose des axes autoroutiers et des routes à 2x2 voies (A 13 Caen - Paris, RN 13 Caen - Cherbourg, RN 158 Caen - Falaise et RN 175 Caen - Villers Bocage).

Saint Lô ne dispose pas de liaison est-ouest importante. Bien que la RN 175, axe Caen - Avranches - Rennes passe au nord de la région de Vire, le reste de cette zone est enclavé dans sa partie est. Enfin, la ville de Flers n'est traversée par aucune route nationale.

En terme de trafic routier sur la dorsale, les flux de circulation sont très faibles sur les axes est - ouest (nombre de véhicules inférieur à 5 000 par jour), sauf sur l'axe Bayeux - Saint Lô - Coutances. La circulation est plus importante pour les relations nord-sud, notamment sur les axes Caen - Argentan - Alençon, Caen - Flers, Caen - Vire et Carentan - Saint Lô - Torgny sur Vire.

La situation à terme fait apparaître un angle mort sans Infrastructure importante dans toute la zone entre Vire et Flers. Cet angle mort sera formé entre l'A 84 (autoroute des estuaires) à l'ouest, et l'A 88 (axe Caen - Falaise - Argentan - Sées) à l'est, ce qui risque de vider encore plus ces territoires. Ceci s'ajoute aux difficultés démographiques qu'ils connaîtront par ailleurs d'après les projections de population. Tout ceci constitue donc un véritable handicap pour ce périmètre qui risque ainsi d'être mis à l'écart.

Le secteur à l'est de la dorsale qui est actuellement en difficulté (effectifs faibles dans la plupart des domaines), peut s'attendre à connaître une évolution favorable puisque, dans la perspective des infrastructures en projet (A 88 reliant Caen à Sées par Argentan, A 28 et RN 12), cette zone sera bien desservie par les axes routiers et autoroutiers.

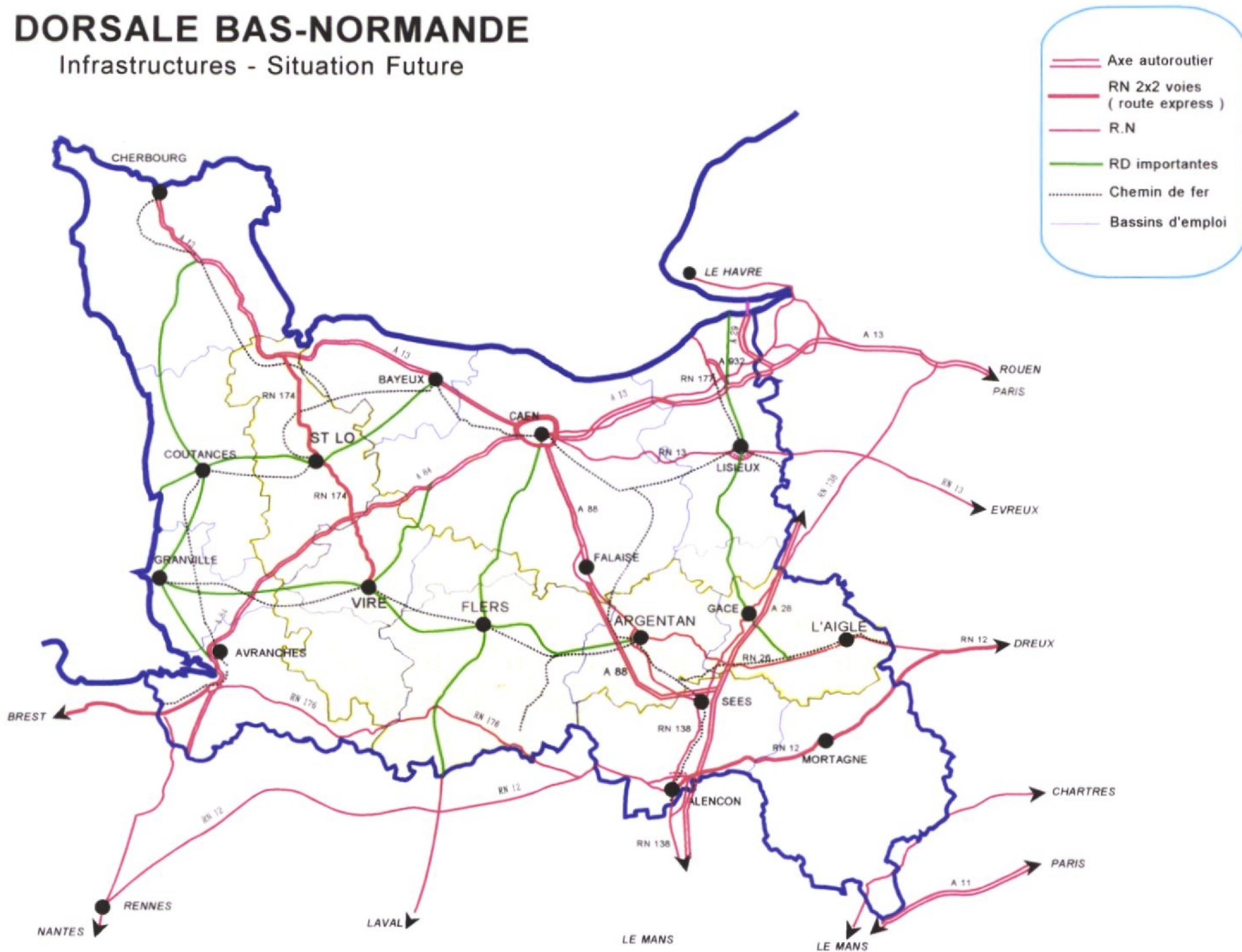
Les entreprises seront peut-être ainsi incitées à s'installer dans ce secteur, ce qui permettrait de lui donner une nouvelle dynamique, et d'inverser la tendance à la baisse de la population et de l'activité.

La proximité de la future autoroute des estuaires qui passera entre Saint Lô et Vire constituera un facteur favorable de développement pour ce secteur. De même, le passage à 2x2 voies de la nationale 174 entre Carentan, Saint Lô et Torgny sur Vire sera sans doute un atout en terme d'emploi pour le nord de la dorsale.

Mais finalement, on s'aperçoit bien que **le réseau à venir privilégie uniquement les voies de communication reliant le nord au sud du territoire.** Aucune grande liaison est-ouest, à part celle entre Paris, Caen et Cherbourg au nord, n'est prévue en Basse Normandie ; **aussi l'enclavement de la dorsale risque d'être renforcé** puisqu'elle sera défavorisée par rapport aux zones mieux desservies.

DORSALE BAS-NORMANDE

Infrastructures - Situation Future



MIGRATIONS ALTERNANTES

MIGRATIONS ALTERNANTES

Les migrations alternantes indiquent les trajets qu'effectuent les individus pour se rendre de leur lieu de résidence à leur lieu de travail. Cette information est obtenue lors du recensement général de la population au cours duquel il est demandé aux personnes, leur commune de résidence et la commune du lieu de leur activité. Le dernier recensement de la population ayant été organisé en 1990, aucune information plus récente n'est disponible depuis cette date.

Grâce à l'analyse des migrations alternantes, il est donc possible d'observer les déplacements engendrés par les relations domicile-travail, ainsi que l'attraction qu'exercent certaines zones géographiques (villes, bassins...) en terme d'emploi.

Lecture des cartes des migrations alternantes entre les bassins d'emploi

Pour chaque bassin d'emploi de la dorsale, une carte présente, à l'aide de flèches, les migrations à l'origine ou à destination du bassin. Les valeurs indiquées sont toutes exprimées en pourcentage. Deux cartes représentant l'ensemble de la Basse Normandie proposent un récapitulatif des informations des cartes précédentes : la première (avec les flèches rouges) donne les bassins de destination des actifs résidents dans les bassins de la dorsale, et la seconde (avec les flèches noires) les bassins d'origine des personnes travaillant dans les bassins de la dorsale.

Les deux pourcentages indiqués au centre des cartes par bassin sont différents car ils ne reposent pas sur la même base : celui du haut signifie la part des personnes qui résident dans le bassin et qui y travaillent (dans ce cas, le chiffre à partir duquel est calculé le pourcentage est le total des actifs résidant dans le bassin, quelque soit leur lieu de travail) ; le second, en dessous, exprime la part des personnes qui travaillent dans le bassin et qui y résident (le calcul est alors basé sur la somme des personnes exerçant leur activité dans le bassin, quelque soit leur lieu de résidence).

Lecture des cartes des migrations alternantes entre les unités urbaines

En plus de l'analyse des migrations alternantes par bassin, celle des migrations par unité urbaine permet de rechercher plus précisément où vont travailler les individus à l'intérieur des bassins de destination. La présentation cartographique est semblable à celle utilisée pour les migrations alternantes par bassin d'emploi ; le seul changement réside dans le zonage utilisé qui n'est plus le bassin d'emploi mais l'unité urbaine.

Migrations alternantes : analyse par bassin d'emploi et par unité urbaine

Concernant le **secteur de Saint Lô**, au niveau des bassins d'emploi, les échanges d'actifs se font surtout avec Coutances. Par contre, avec le bassin virois, les relations ne sont pas significatives (inférieures à 1%). Enfin, il apparaît, grâce à l'analyse par unité urbaine, que l'activité entraîne des **flux de personnes entre Saint Lô et Torigni sur Vire d'une part et entre Saint Lô et Carentan d'autre part**.

Vire rayonne dans plusieurs bassins : Flers, Avranches, Caen et 2% des résidents du bassin vont travailler hors de la région. Dans ses échanges de population active avec le bassin de Flers, les relations ne se font pas seulement entre les pôles-centres (Vire et Flers), mais aussi entre l'unité urbaine de Vire et l'unité urbaine de Condé sur Noireau (dans le bassin de Flers).

Flers est le bassin qui a relativement le moins d'échanges avec les autres puisque la part des résidents du bassin qui y travaillent et celle des actifs du bassin qui y habitent, sont les plus élevées des cinq zones d'étude, avec respectivement 92,1 et 93,3%. Mais ceci s'explique, au niveau de l'étude des unités urbaines, par la multiplicité des flux de travailleurs à l'intérieur du bassin de Flers, liée à l'attraction réciproque de

plusieurs unités urbaines du bassin, notamment celle de Condé sur Noireau, mais aussi de Tinchebray, de La Ferté Macé et de Domfront. Ces relations intra-bassins sont bien sûr corrélées avec la présence dans ces unités urbaines autour de Flers de nombreux établissements industriels, dont Allied Signal et Dresser à Condé sur Noireau, la Fromagerie Besnier à Domfront, etc...

Les échanges du bassin d'Argentan se font avec ceux d'Alençon, Flers et Caen ; on retrouve les mêmes origines-destinations pour les relations avec les unités urbaines, auxquels il faut ajouter Falaise et Sées. **Il ressort alors que les mouvements à partir de l'unité urbaine d'Argentan, ou bien vers celle-ci, sont plutôt des relations nord-sud avec Caen et Falaise au nord et Alençon et Sées au sud.**

Une part très importante des résidants du bassin de L'Aigle (10,6%) vont travailler en dehors de la Basse Normandie ; parmi eux, plus de la moitié exercent leur activité en Haute Normandie, un quart en Ile de France et un peu moins de 8% en Eure-et-Loir.

Dans la région, ce sont surtout entre les bassins de L'Aigle et de Mortagne au Perche que les échanges ont lieu. Par contre, ils sont assez faibles avec celui d'Argentan. **Les relations de L'Aigle avec les zones situées à l'ouest sont minimes**, surtout au niveau des unités urbaines.

En conclusion, plusieurs choses importantes ressortent de cette analyse. Tout d'abord, **le bassin et l'unité urbaine de Caen entretiennent des relations significatives avec l'ensemble de la dorsale, à l'exception de L'Aigle**. Outre pour des raisons de proximité, les flux à destination de la région caennaise montrent le plus grand potentiel d'emploi dans ce secteur.

Les relations relativement faibles entre bassins de la dorsale ont surtout lieu entre ceux de Vire et de Flers, ainsi qu'entre ceux de Flers et d'Argentan. Ce sont donc les

deux bassins situés aux extrémités de la dorsale, soit ceux de Saint Lô et de L'Aigle, qui ont le moins d'échange avec les autres bassins de la zone d'étude (relations Saint Lô - Vire et Argentan - L'Aigle). Le phénomène se confirme également pour les unités urbaines.

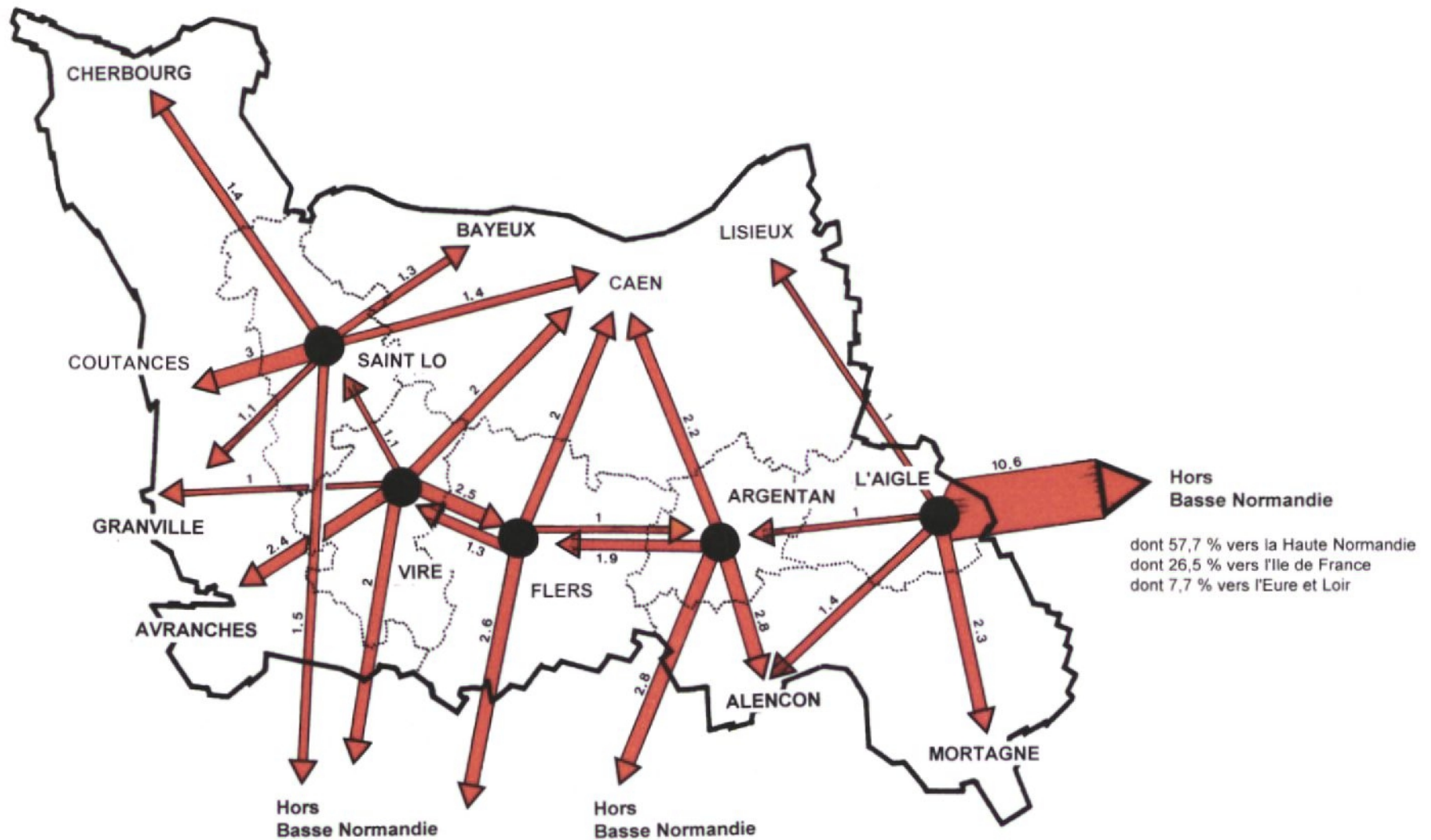
Flers est un bassin constitué de plusieurs micro-pôles, ce qui engendre des transferts journaliers de travailleurs. L'activité n'est donc pas concentrée dans le pôle-centre de Flers, mais elle est dispersée à l'intérieur du bassin (Domfront, La Ferté Macé, Tinchebray, Condé sur Noireau).

Enfin, il apparaît clairement que le bassin de L'Aigle se détache de la Basse Normandie, il est largement tourné vers les régions situées à l'est (la Haute Normandie et la région parisienne).

LA DORSALE BAS NORMANDE

Les migrations alternantes en 1990

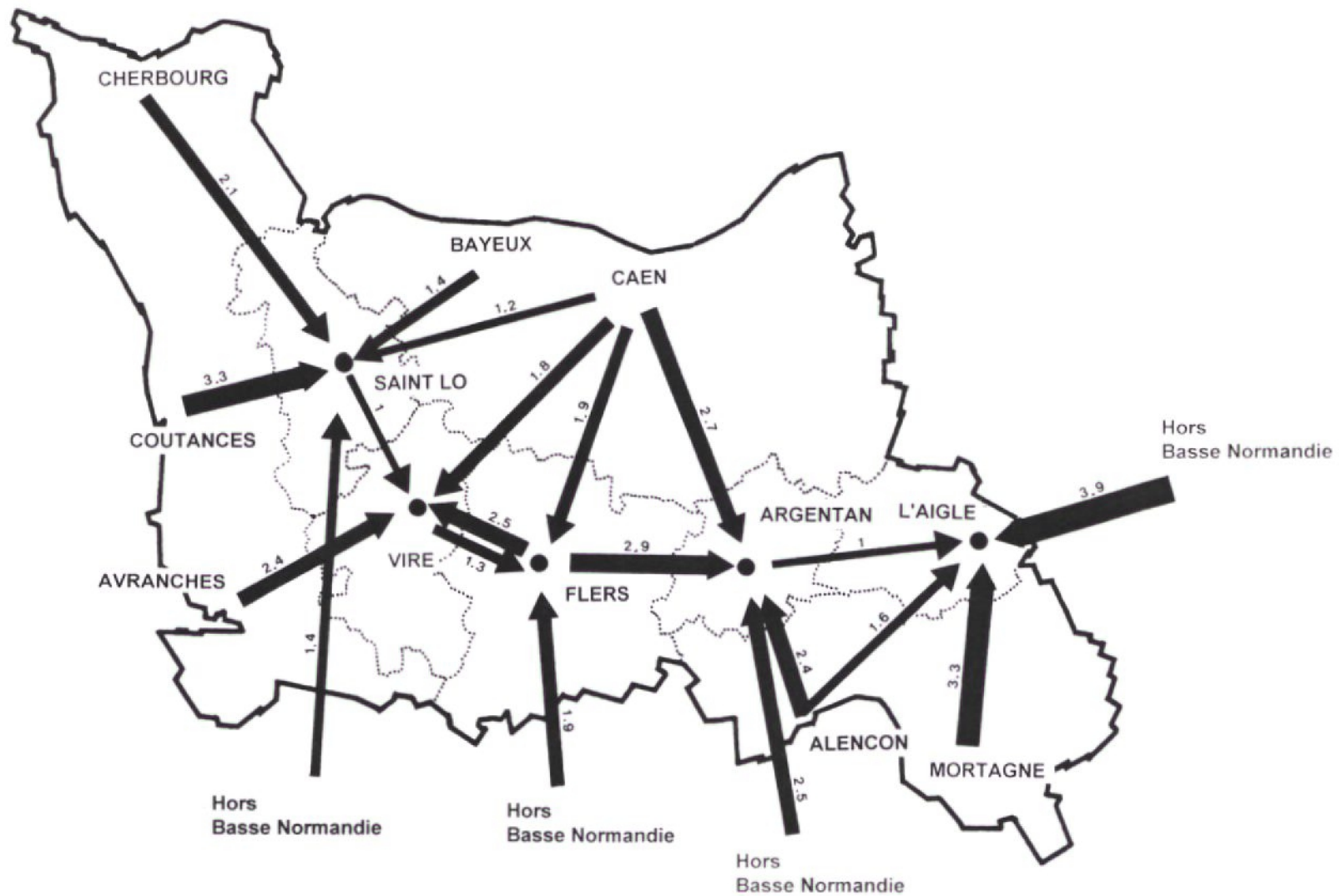
Origine : Bassins



LA DORSALE BAS NORMANDE

Les migrations alternantes en 1990

Destination : Bassins



LA DORSALE BAS NORMANDE

Les migrations alternantes en 1990

Origine : Unités urbaines



LA DORSALE BAS NORMANDE

Les migrations alternantes en 1990

Destination : Unités urbaines



EQUIPEMENTS

EQUIPEMENTS

Dans les zones rurales, les villes-centres plus ou moins équipées structurent l'espace en assurant aux habitants des communes environnantes les services les plus importants, ce qui occasionne d'ailleurs des déplacements. La présence des équipements dans les petites communes est le signe du maintien de la population dans les campagnes.

Enseignement

La baisse de la natalité a pour effet direct la chute des effectifs dans les écoles primaires et maternelles. Entre 1990 et 1994, celle-ci est plus forte dans les bassins de la dorsale (-1,9% par an en moyenne), par rapport à l'évolution moyenne de la région (baisse annuelle de 1,3%). Par contre, le bassin de L'Aigle connaît une évolution moins marquée grâce à la variation positive des effectifs dans un de ces cantons (Le Merlerault).

Un peu plus de la moitié des communes de la dorsale a au moins une école, proportion identique à la moyenne régionale. Par contre, cette proportion est en diminution, surtout dans les bassins de Flers et d'Argentan où la baisse annuelle moyenne est de 5,0%.

Dans les collèges, la tendance est également à la baisse des effectifs, mais dans une moindre mesure (-0,4% sur la dorsale). Dans les pôles urbains de Saint Lô, de Vire et de Flers, le nombre des collégiens diminue alors qu'il croît dans ceux d'Argentan et de L'Aigle.

Les lycées situés dans les villes-centres ont vu leurs effectifs baisser entre 1990 et 1995 ; cette évolution est plus particulièrement forte à Flers. A l'inverse, dans les cantons de Carentan, de Condé sur Noireau et de Domfront, le nombre de lycéens est en augmentation.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, on remarque que seule la ville de Saint Lô dispose de formations universitaires avec un I.U.F.M. et un I.U.T. "génie thermique et énergie", qui a remplacé un D.E.U.G. de sciences économiques.

Recherche

Trois centres de recherche ont été recensés sur la périmètre d'étude, à savoir la C.L.E. (Compagnie Laitière Européenne) à Condé sur Vire près de Saint Lô, ACOME à Mortain, et l'I.N.R.A. (Institut National de la Recherche Agronomique) au Pin au Haras.

Santé

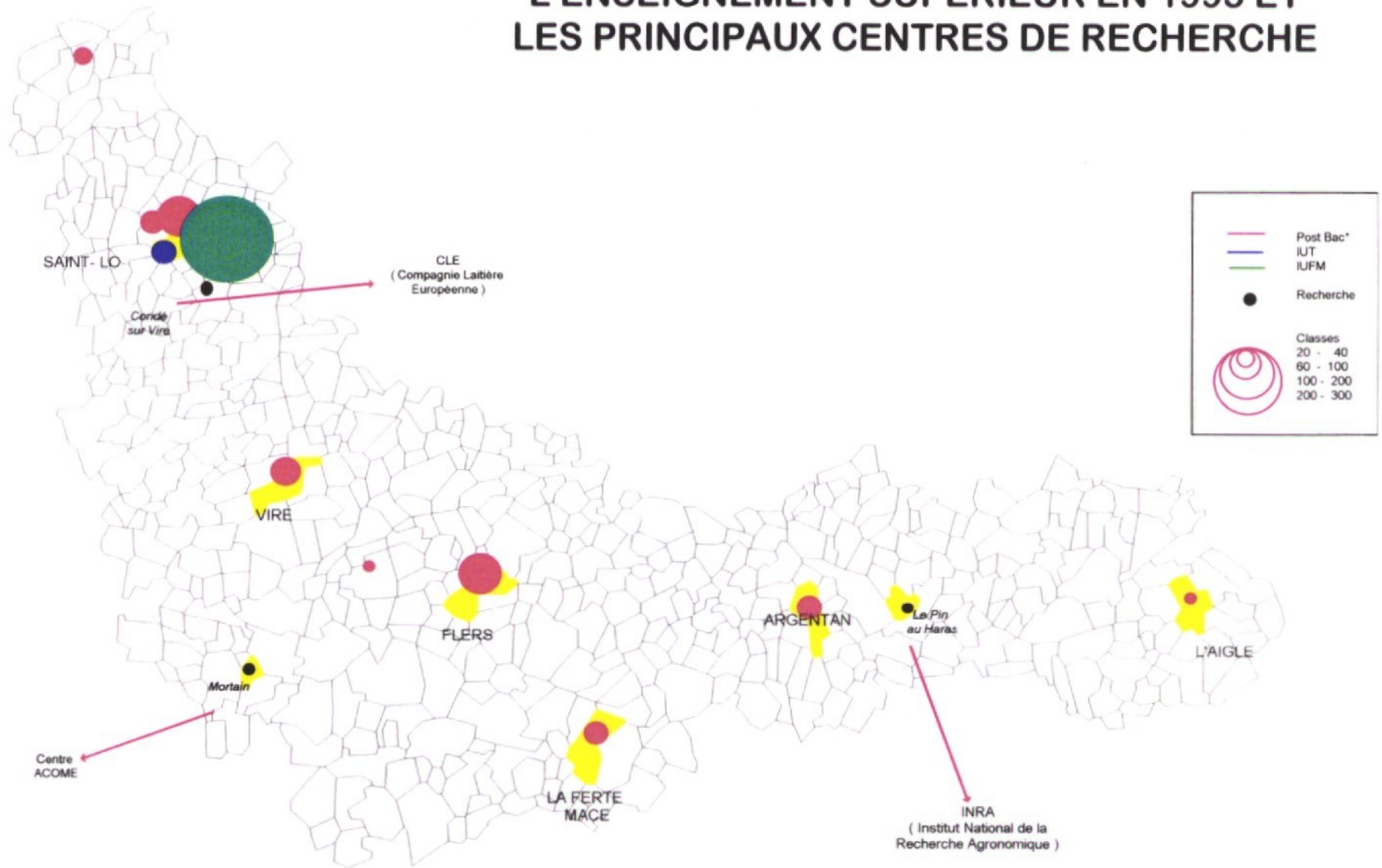
Le nombre de lits dans les hôpitaux et les cliniques de la dorsale représente 23% des lits de la Basse Normandie, ce qui est légèrement inférieur à la part de la population dans cette région (soit 25%). Par contre, la proportion de lits dans les maisons de retraite de la dorsale par rapport à l'ensemble de la région est de 28%. En outre, les établissements de santé se concentrent à l'ouest de Flers, les zones autour d'Argentan et de L'Aigle étant largement moins équipées.

Saint Lô est la ville qui dispose du plus grand nombre de lits dans les hôpitaux et les cliniques (596 lits), elle précède la commune de Flers avec 450 lits. La particularité de Flers et de L'Aigle est caractérisée par la présence d'un scanner (depuis septembre 1996 à L'Aigle).

Culture et loisirs

Toutes les villes-centres de la zone d'étude sont équipées des mêmes types d'équipements culturels. Quelques autres communes sont également bien dotées, notamment Bagnole de l'Orne, station thermale qui bénéficie donc de la présence de touristes.

LA DORSALE BAS-NORMANDE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN 1995 ET LES PRINCIPAUX CENTRES DE RECHERCHE



* Formations Post-bac = Sections de Techniciens Supérieurs,
Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles,
Formations complémentaires post bac
Diplôme Préparatoire aux Etudes
Comptables et Financières

INTERCOMMUNALITE

INTERCOMMUNALITE

La planification

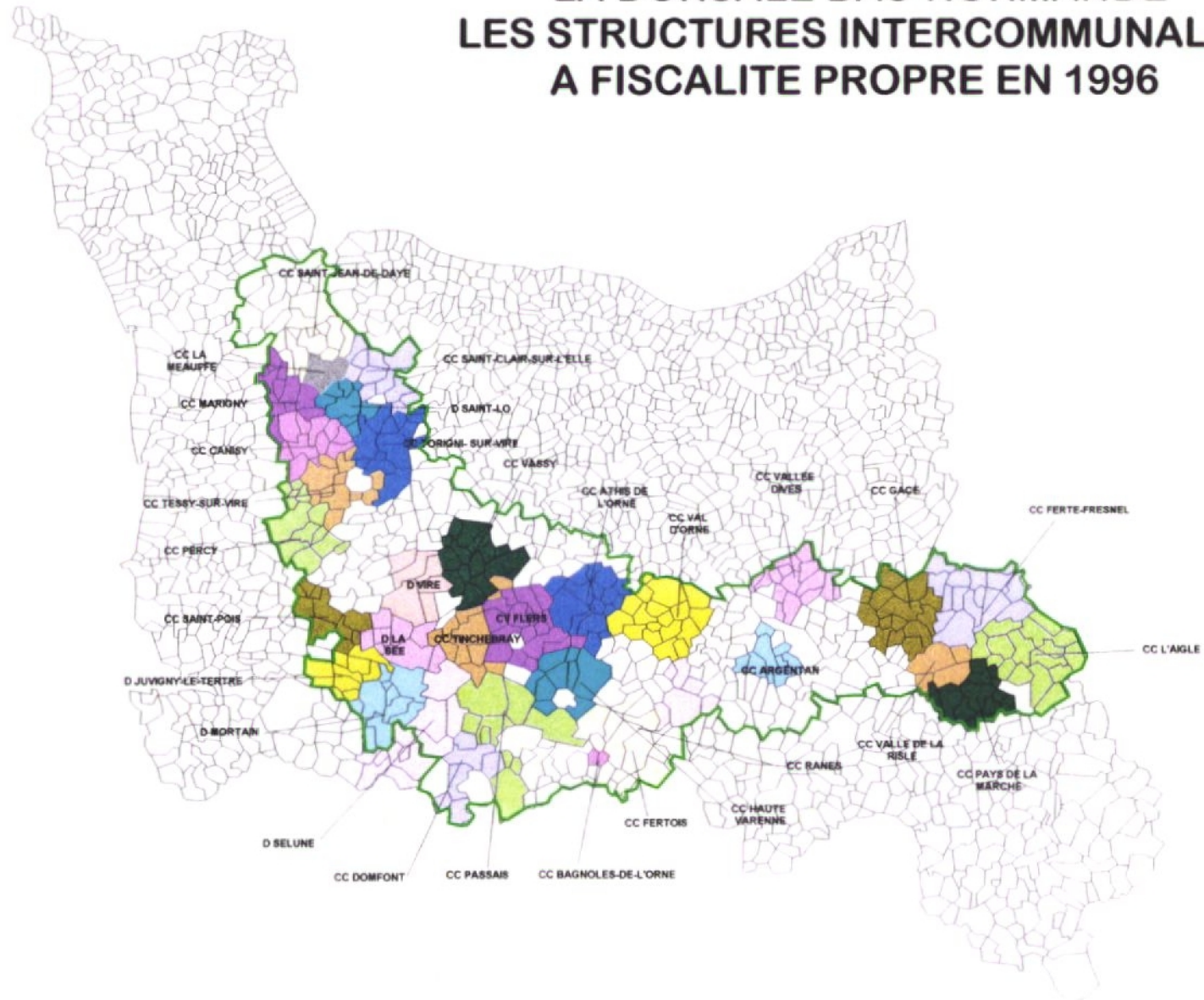
Sur les huit Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme de la région, la moitié se situent à l'intérieur de la zone d'étude, alors que la population de la dorsale ne représente d'un quart de la population bas normande.

L'intercommunalité

Les structures Intercommunales à fiscalité propre concernent 346 communes sur les 520 de la dorsale, soit 66,5%. En terme de population, environ 256 000 personnes habitent dans les communes appartenant à une de ces structures, ce qui représente 77,5% de la population de la dorsale.

Mis à part au nord et à l'ouest de Vire, au nord de Flers et autour d'Argentan, les structures intercommunales sont présentes sur quasiment tout l'ensemble de la zone en 1996. La majeure partie des Communautés de communes épouse les limites cantonales. La seule Communauté de villes est celle de Flers ; il n'existe d'ailleurs que quatre structures de ce type en France.

LA DORSALE BAS-NORMANDE LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES A FISCALITE PROPRE EN 1996



CC = Communauté de Communes
CV = Communauté de Villes
D = District

SYNTHESE

SYNTHESE

Caractéristiques générales du périmètre d'étude

Les cinq bassins d'emploi qui composent le périmètre d'étude sont constitués de **520 communes (soit 28,7% des communes de Basse Normandie)** et peuplés par **330 173 habitants (soit près du quart de la population régionale)**. Cette zone se caractérise par une population vieillissante et en diminution, par une localisation des logements en rapport avec les indicateurs de population (concentration à l'ouest de la dorsale) et par un manque de dynamisme en matière d'habitat, hormis certains sous-secteurs à dominante urbaine, illustré par une demande de logements non soutenue (taux de vacance élevé et faible proportion de logements commencés).

En terme d'activité, l'agriculture est fortement présente dans toute la dorsale, mais avec des chefs d'exploitation de plus en plus âgés et de moins en moins nombreux ; l'économie des bassins est également très liée à l'industrie, notamment aux secteurs de l'automobile et de l'agro-alimentaire. Globalement, le secteur industriel de la dorsale connaît des difficultés, ce qui rend le territoire fragile pour l'emploi local : la diminution récente (entre 1990-1994) des effectifs salariés et non salariés est de deux points supérieure dans la dorsale comparativement à la Basse Normandie (-2,83% contre -0,89%). Par ailleurs, les faibles taux de chômage enregistrés pour les zones de la dorsale, associés à des soldes migratoires négatifs, caractérisent un milieu où les perspectives en terme d'activité ne sont pas favorables (les gens, notamment les jeunes, partent chercher du travail dans les bassins où ils ont plus de chance d'en trouver).

La dorsale se caractérise également par un manque d'installation d'entreprises de haute technologie, par une sous-représentation des centres de recherche et par une quasi-inexistence de l'enseignement supérieur universitaire, exception faite d'un début d'implantation à Saint Lô. A ces facteurs pénalisants, s'ajoute, dans sa configuration actuelle, un réseau routier peu dense et mal relié aux grands axes de communication, ce qui renforce l'isolement de ce territoire par rapport au reste de la région.

Enfin, de l'analyse cartographique faite à partir des indicateurs retenus pour caractériser le territoire de la dorsale, se dégagent deux particularités. La première se traduit par **l'existence d'une coupure est-ouest**, avec une partie ouest (bassins de Saint Lô, de Vire et de Flers) dominante en terme d'effectifs (démographie, logement, population active...), comparativement à la partie est (bassins d'Argentan et de L'Aigle) moins bien dotée. La seconde particularité concerne la **frange sud de la partie ouest de la dorsale**, c'est-à-dire la région du Mortainais. Cette zone se démarque du reste de la dorsale car elle connaît une situation délicate eu égard aux différents indicateurs. En effet, ce territoire à dominante rurale connaît de fortes pertes de population, la vacance dans le parc de logement y est très importante, l'activité économique peu dense et les grands axes de communication absents.

Particularités par bassin

Le bassin de Saint Lô bénéficie d'une activité importante, grâce notamment aux nombreux emplois administratifs et à la présence des micro-pôles de Carentan et de Torigni sur Vire. Saint Lô est la seule ville de la dorsale où des enseignements universitaires sont dispensés.

Comme Saint Lô, **le bassin de Flers** rayonne avec plusieurs micro-pôles (Domfront, La Ferté Macé, Condé sur Noireau et Tinchebray). L'activité industrielle dans ce bassin est donc importante, mais dans des secteurs souvent en déclin.

Les **bassins de Vire et d'Argentan**, au potentiel important, sont isolés ; l'essentiel des activités se concentrent dans le pôle-centre et les relations avec l'extérieur sont faibles.

Enfin, le **bassin de L'Aigle** a plutôt tendance à favoriser ses relations avec la Région Parisienne et la Haute Normandie. Ce bassin apparaît attractif ; en effet, la vacance y recule fortement et le nombre de résidences secondaires est élevé.

Enjeux de développement

Dans un avenir proche, l'aménagement des infrastructures, telles que la réalisation des autoroutes A 28 (axe Calais - Bayonne), A 88 (Caen - Argentan - Sées) et la mise à 2x2 voies de la RN 12, va contribuer au développement de la partie est de la dorsale (bassins d'Argentan et de L'Aigle). Ainsi, l'accessibilité et l'attractivité du pôle d'Argentan, actuellement isolé, vont être renforcées, ses relations nord-sud avec Caen et Alençon se trouvant notamment accentuées. Le pôle de L'Aigle, outre l'amélioration de ses échanges avec Argentan et Alençon, sera toujours tourné vers la Région Parisienne et la Haute Normandie.

Par ailleurs, la future autoroute des estuaires (A 84) et la décision d'aménagement de la RN 174 à 2x2 voies (statut autoroutier) pour faire la jonction entre l'A 13 (Paris - Caen - Cherbourg) et l'A 84, sera un facteur favorable au développement de la zone de Saint Lô, et dans une moindre mesure, de celle de Vire. Ainsi, le développement du pôle de Saint Lô pourrait se structurer à partir du triangle Carentan - Saint Lô - Bayeux, le pôle de Vire confortant sa place de centre stratégique du bocage avec un chef-lieu dynamique.

Néanmoins, l'angle mort sans infrastructure importante entre les bassins de Vire et de Flers va ressortir encore plus nettement. Ces territoires, hormis les pôles-centres, déjà en difficulté démographique (population vieillissante et en diminution), avec une activité fragile, vont alors se retrouver encore plus isolés du reste de la région.

Aussi, le prolongement de la RN 174 jusqu'à Flers constitue tout d'abord une priorité régionale pour désenclaver les territoires de Vire et de Flers qui sont actuellement mis à l'écart. A long terme, le raccordement de cette route vers Argentan et L'Aigle offrirait à cette zone une porte de sortie vers la Région Parisienne.

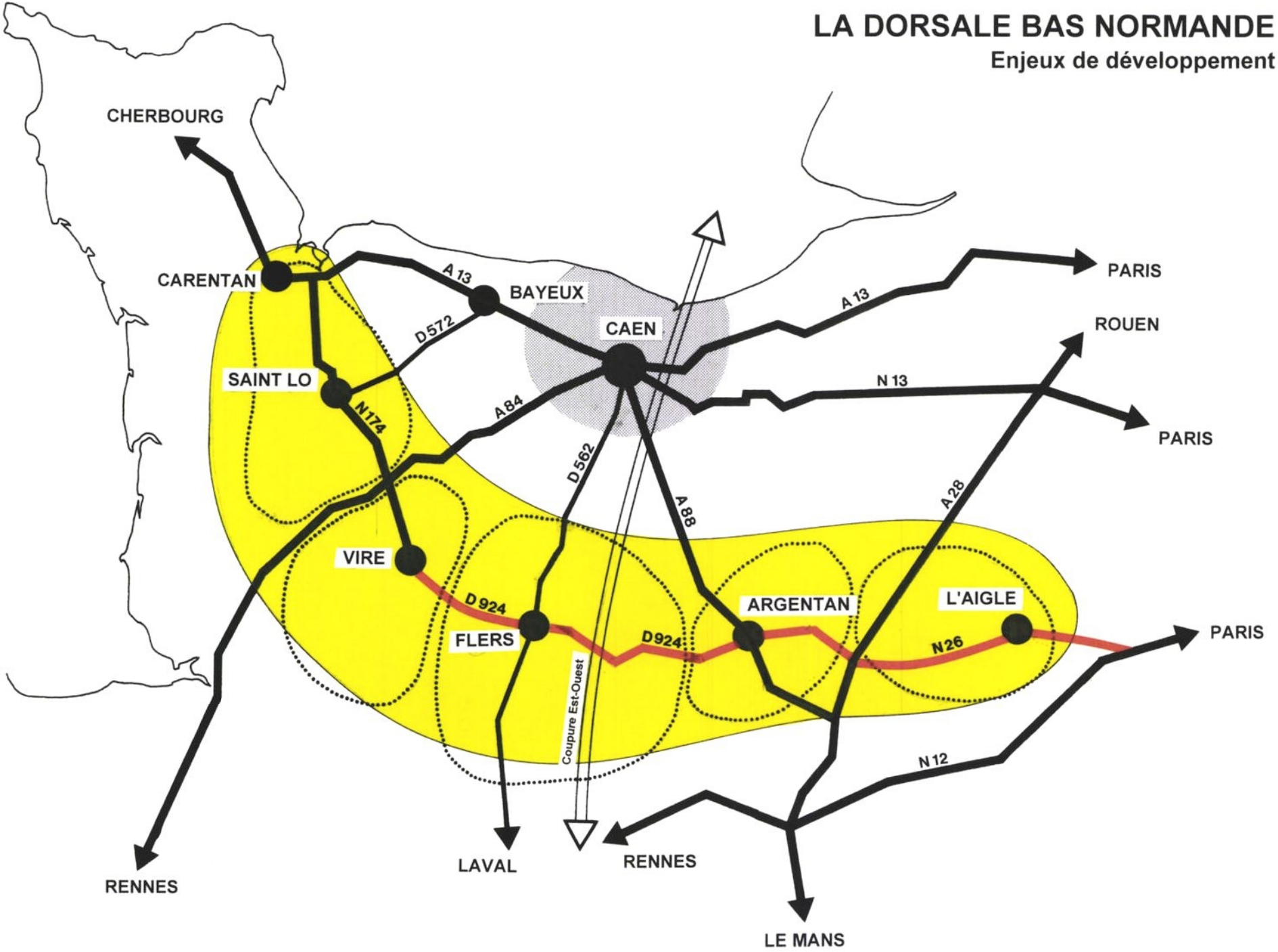
Outre le contournement de la grande région urbaine de Caen par le doublement de

l'autoroute A 13, ce nouvel axe reliant l'ensemble des territoires de la dorsale est essentiel en terme d'aménagement du territoire. En effet, l'infrastructure routière n'est pas suffisante en elle-même, mais elle est indispensable pour attirer les activités innovantes, les entreprises de pointe, les centres de recherche et de formation supérieure... Une fois encore, cet axe se justifie d'autant plus que la perspective des infrastructures à venir renforce l'enclavement des bassins de Vire et surtout de Flers. Il contribuera également à contrebalancer la tendance actuelle qui est de renforcer les axes passant par la capitale régionale et les liaisons nord-sud et proposera ainsi une alternative est-ouest à la liaison Paris - Caen - Cherbourg, tout en desservant et maillant un réseau de villes importantes de la Basse Normandie.

Ce document a été réalisé, sous la responsabilité de M. J.C. LEMOSQUET, responsable de la Mission Aménagement Environnement de la Direction Régionale de l'Équipement, par Mlle Anne BERTAGNOLIO, avec le concours de M. J.P. BAZIN. Ont contribué à son élaboration, Mlle Magali FEVRIER, responsable du Service Observatoires et Statistiques, Mme Christine SAVARIE et M. Jean MARIE de la D.R.E.. MM. DUMONT (D.D.E. Calvados), NAEL (D.D.E. Manche) et BREMAUD (D.D.E. Orne) ont également participé à la réalisation de ce document - Décembre 1996.

LA DORSALE BAS NORMANDE

Enjeux de développement

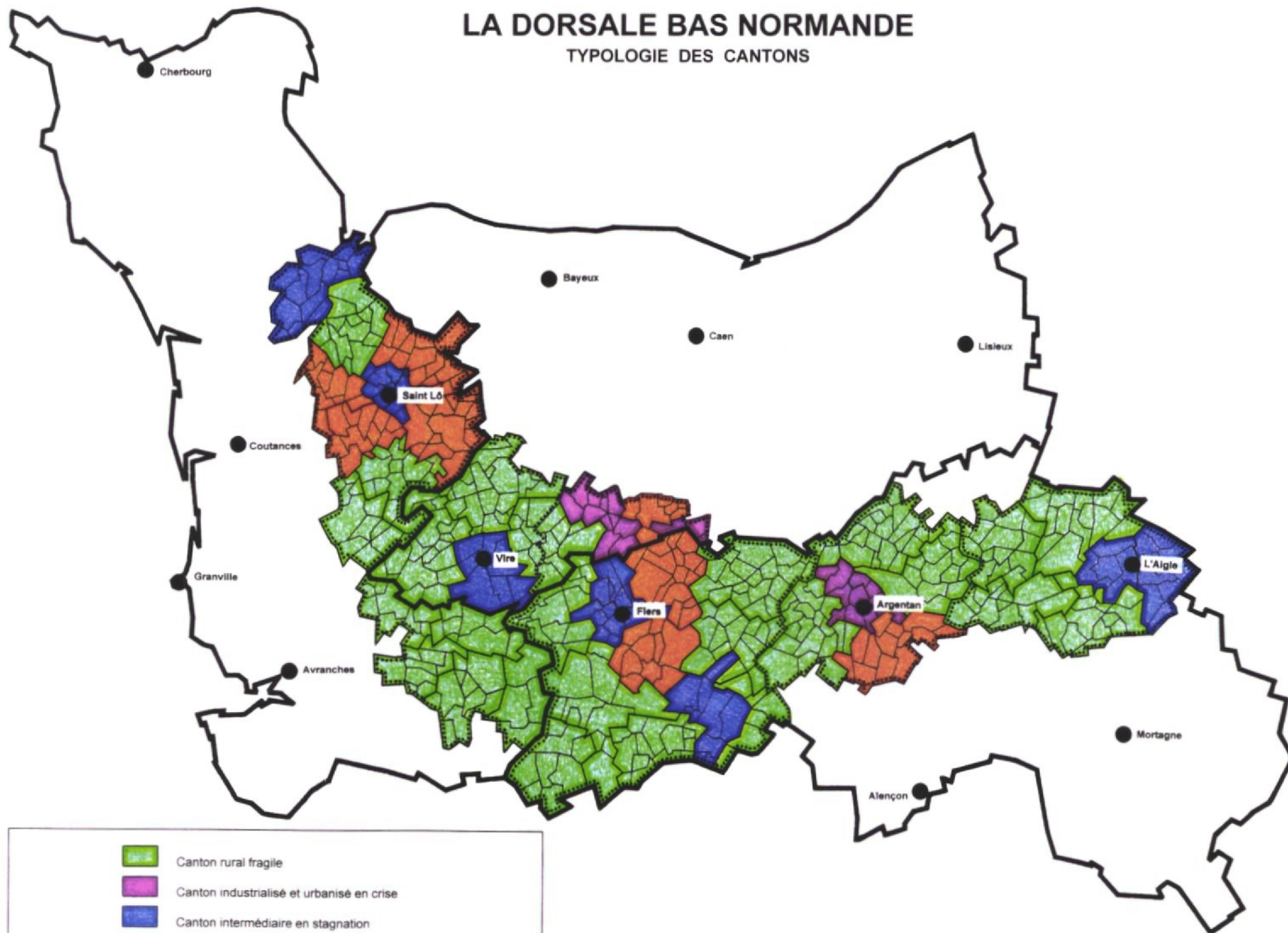


2. ATLAS

PRESENTATION

LA DORSALE BAS NORMANDE

TYPOLOGIE DES CANTONS



Canton rural fragile



Canton industrialisé et urbanisé en crise



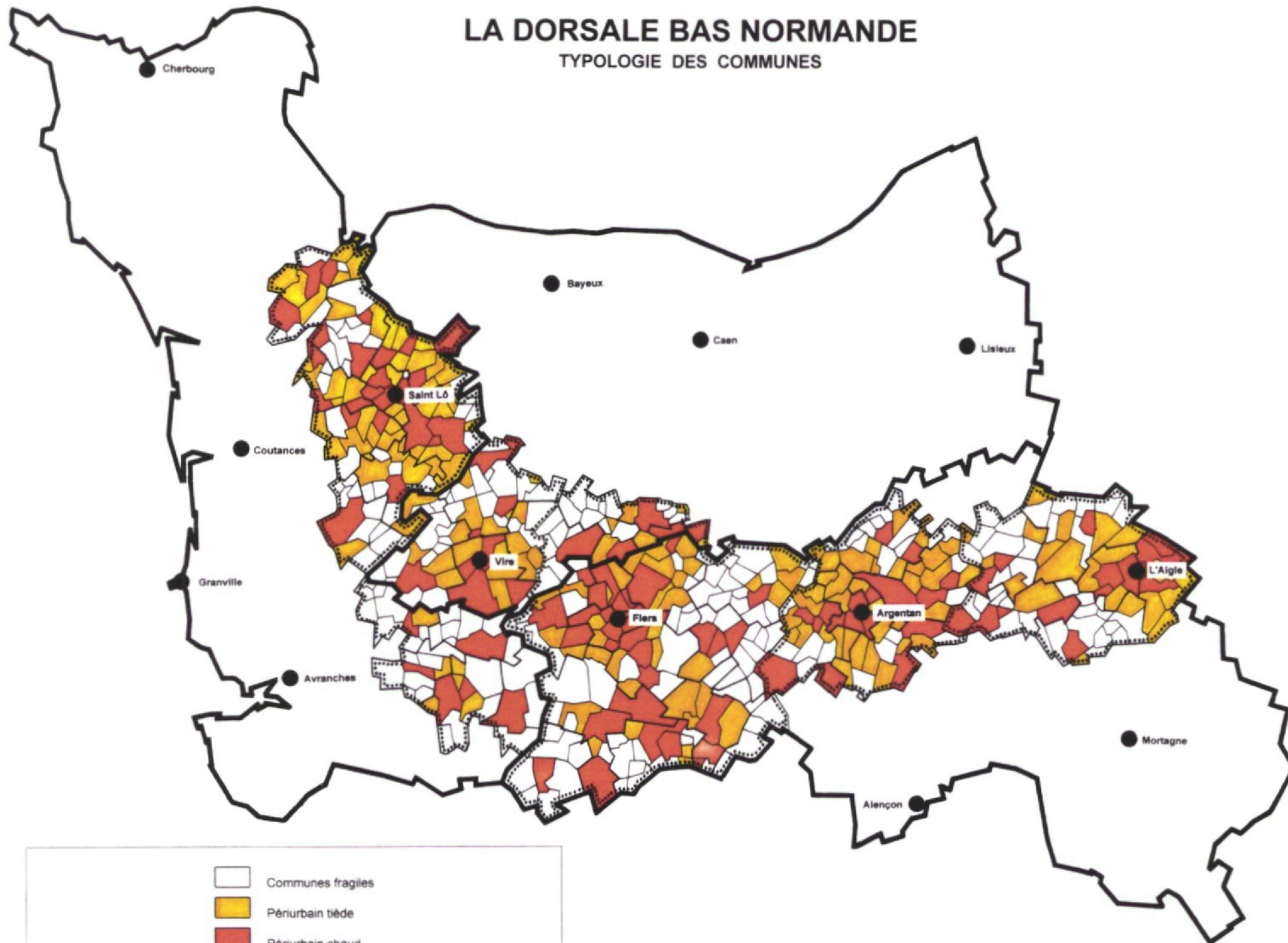
Canton intermédiaire en stagnation



Canton en développement résidentiel

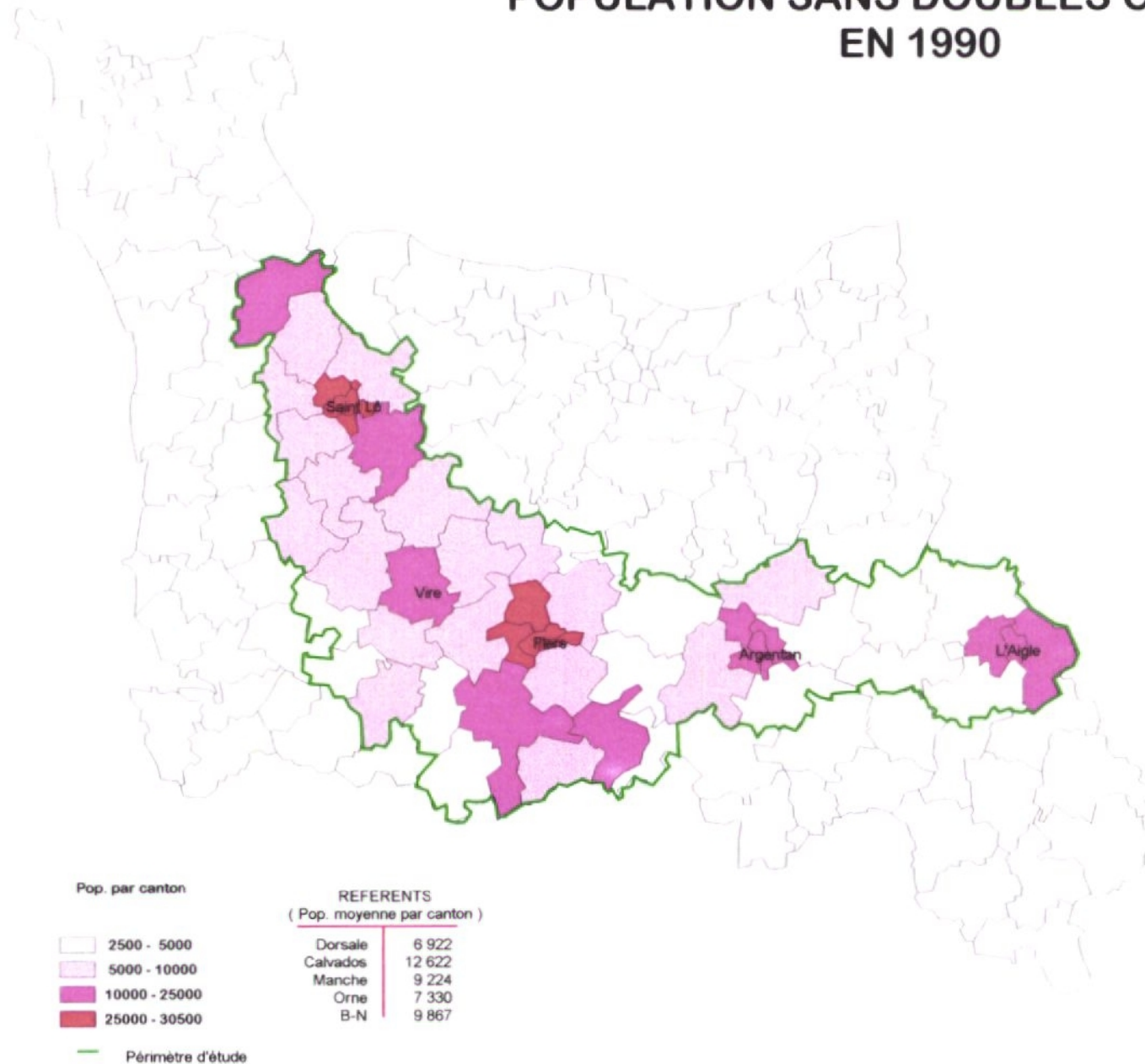
LA DORSALE BAS NORMANDE

TYPOLOGIE DES COMMUNES

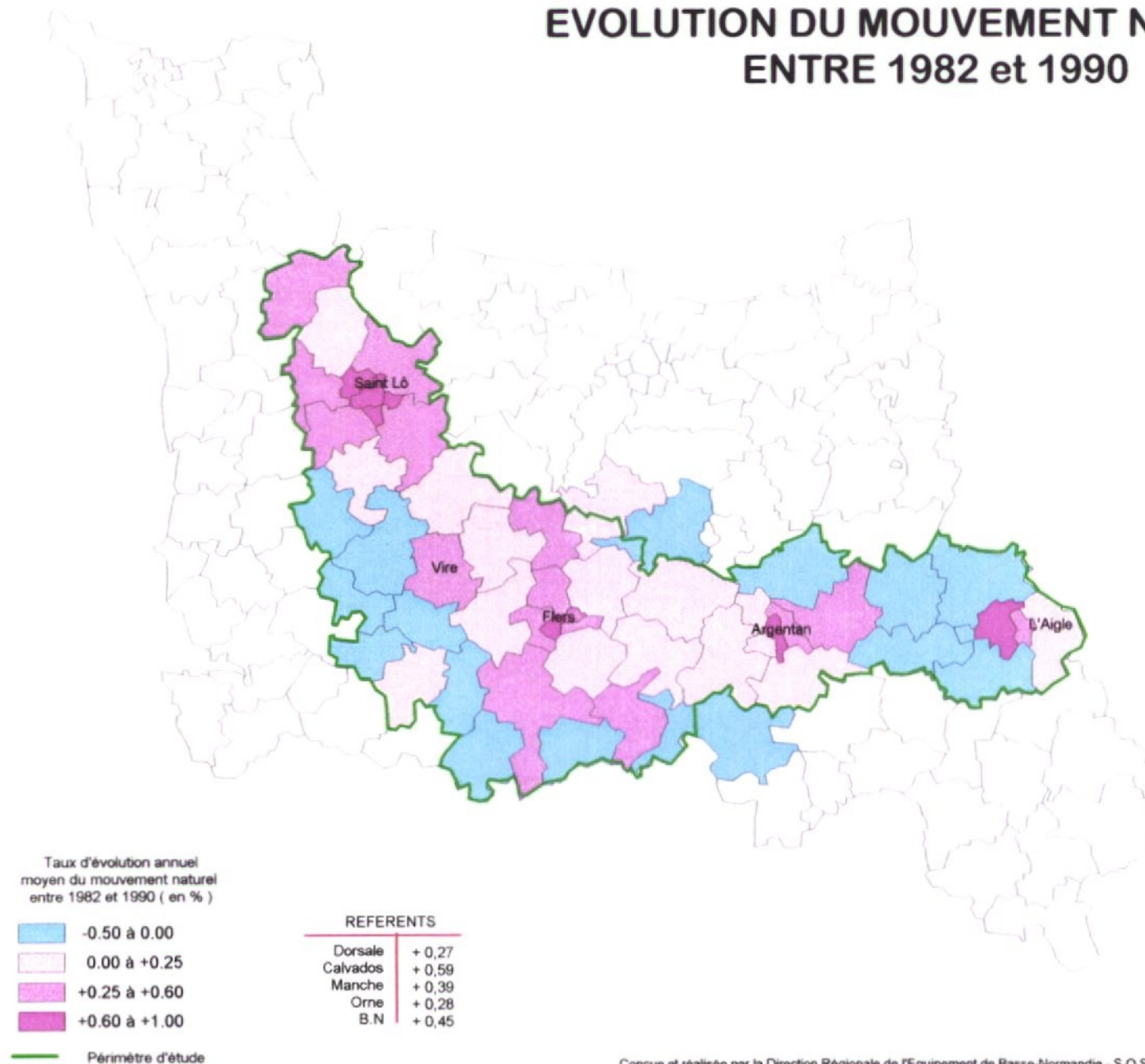


DEMOGRAPHIE

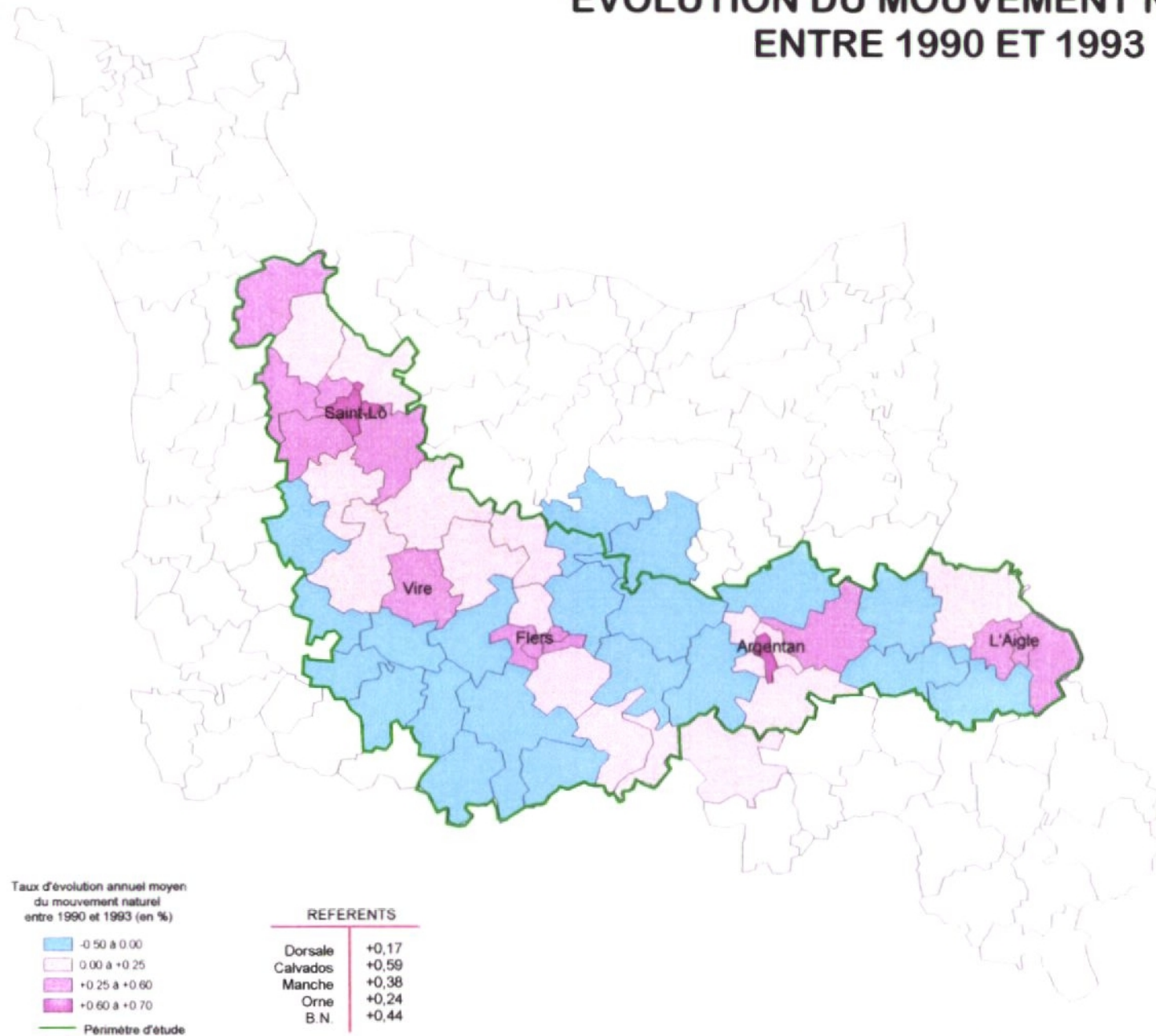
DORSALE BAS-NORMANDE POPULATION SANS DOUBLES COMPTES EN 1990



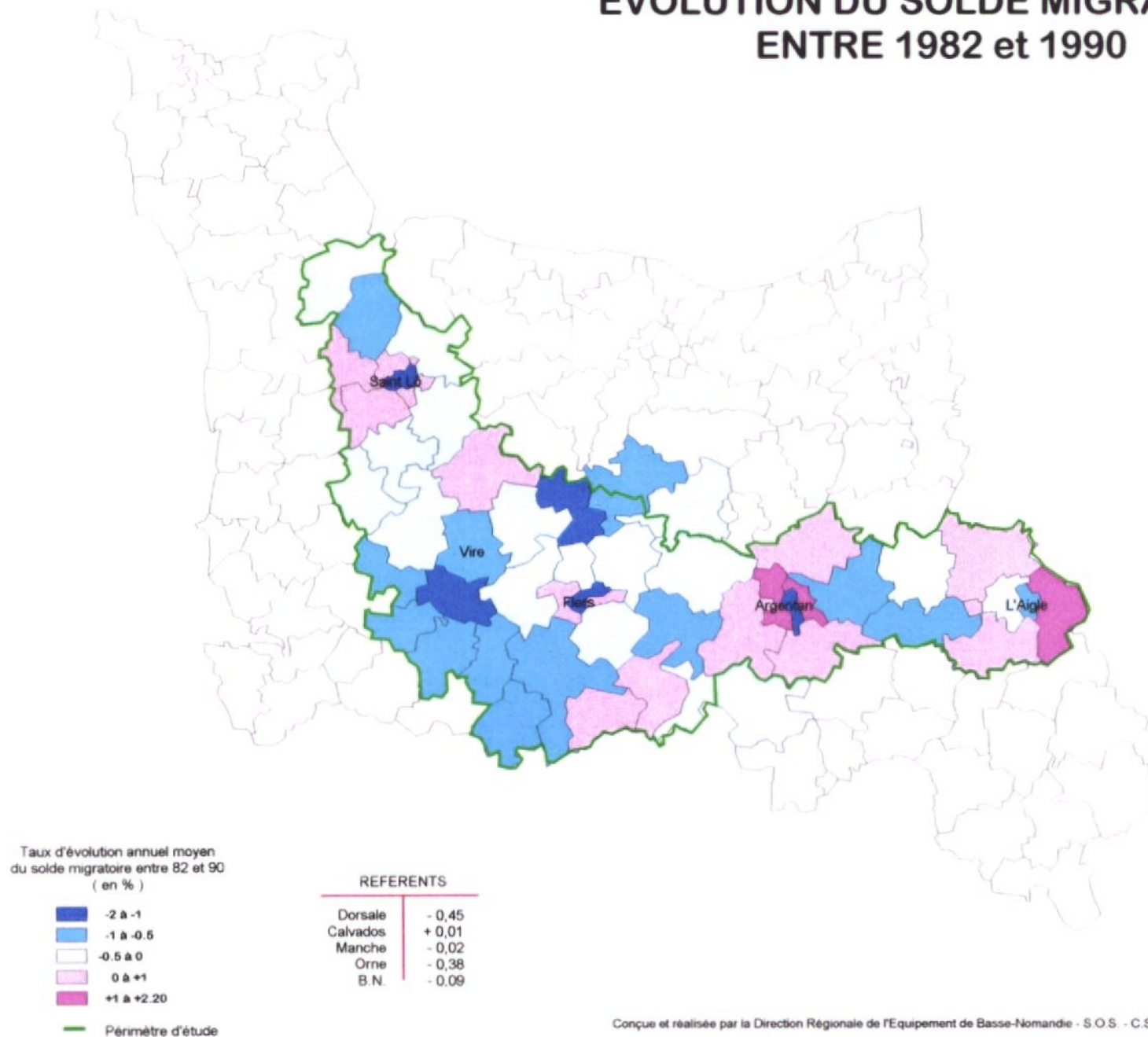
DORSALE BAS-NORMANDE EVOLUTION DU MOUVEMENT NATUREL ENTRE 1982 et 1990



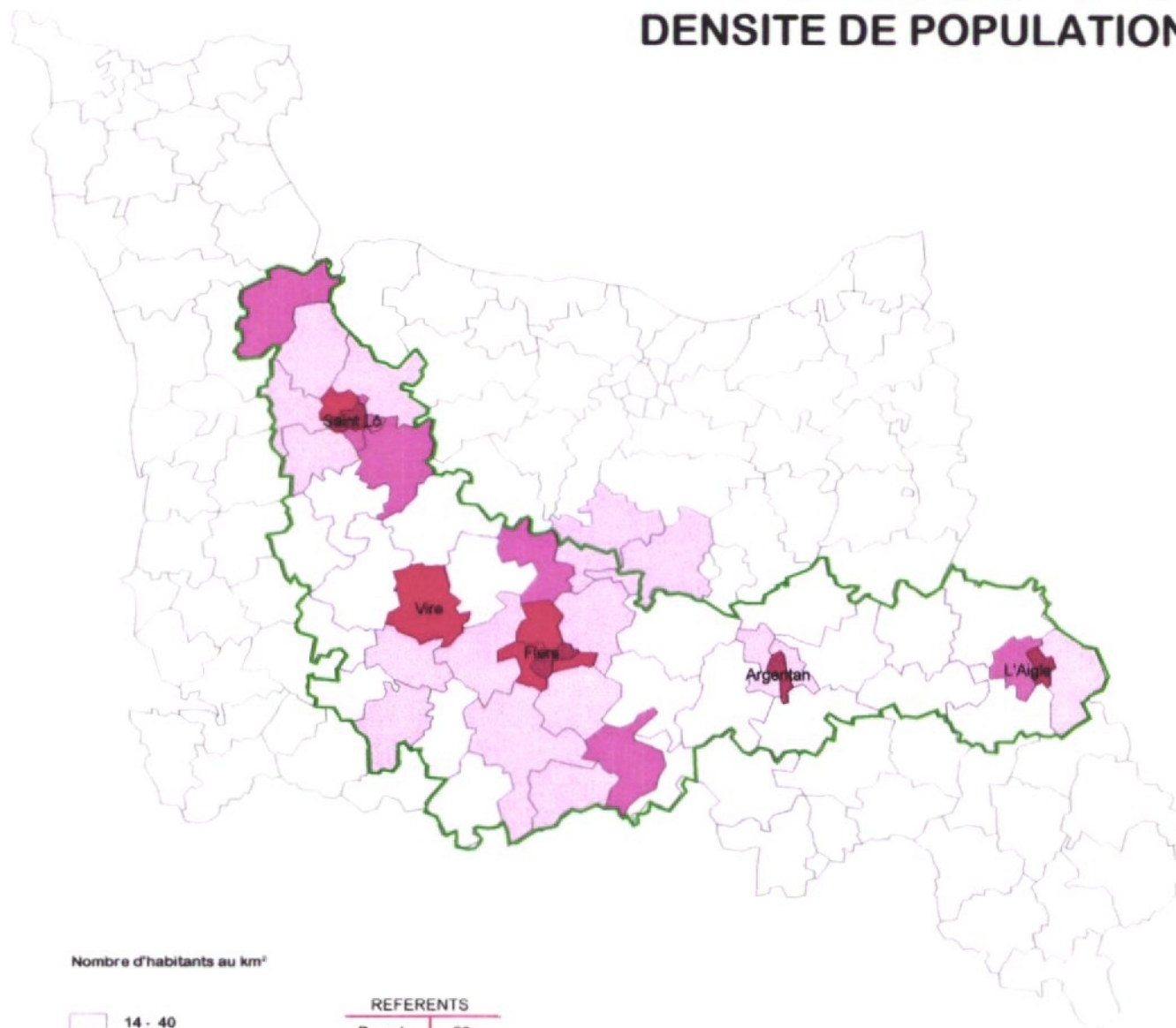
LA DORSALE NORMANDE EVOLUTION DU MOUVEMENT NATUREL ENTRE 1990 ET 1993



DORSALE BAS-NORMANDE EVOLUTION DU SOLDE MIGRATOIRE ENTRE 1982 et 1990



DORSALE BAS NORMANDE DENSITE DE POPULATION EN 1990



Nombre d'habitants au km²

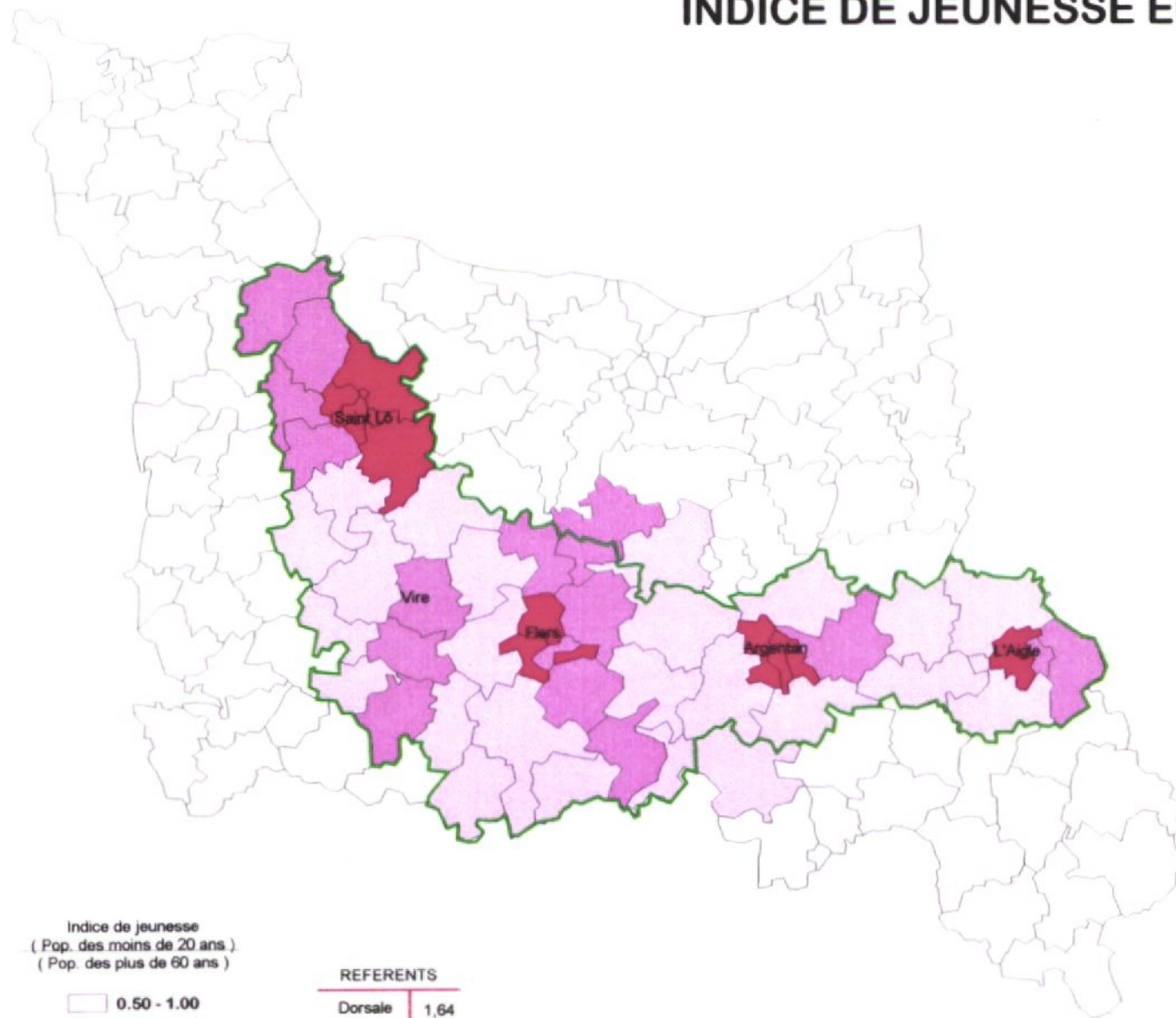


— Périètre d'étude

REFERENTS

Dorsale	56
Calvados	111
Manche	81
Orne	48
B-N	79

DORSALE BAS-NORMANDE INDICE DE JEUNESSE EN 1982



Indice de jeunesse
(Pop. des moins de 20 ans)
(Pop. des plus de 60 ans)

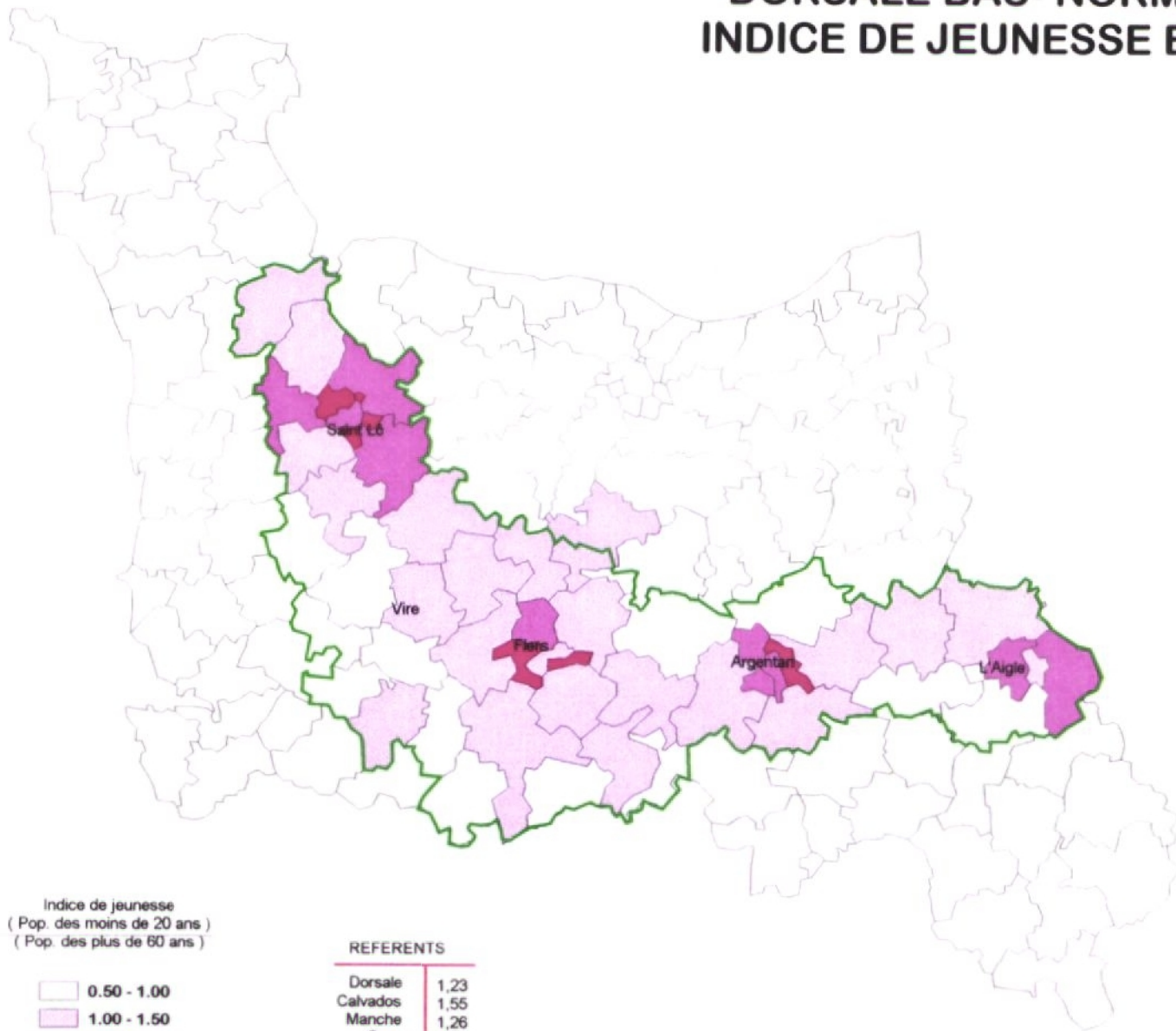
- 0.50 - 1.00
- 1.00 - 1.50
- 1.50 - 2.00
- 2.00 - 3.00

Périmètre d'étude

REFERENTS

Dorsale	1,64
Calvados	1,94
Manche	1,56
Orne	1,6
B-N	1,72

DORSALE BAS-NORMANDE INDICE DE JEUNESSE EN 1990



Indice de jeunesse
(Pop. des moins de 20 ans)
(Pop. des plus de 60 ans)

- 0.50 - 1.00
- 1.00 - 1.50
- 1.50 - 2.00
- 2.00 - 3.00
- Périmètre d'étude

REFERENTS

Dorsale	1,23
Calvados	1,55
Manche	1,26
Orne	1,23
B-N	1,37

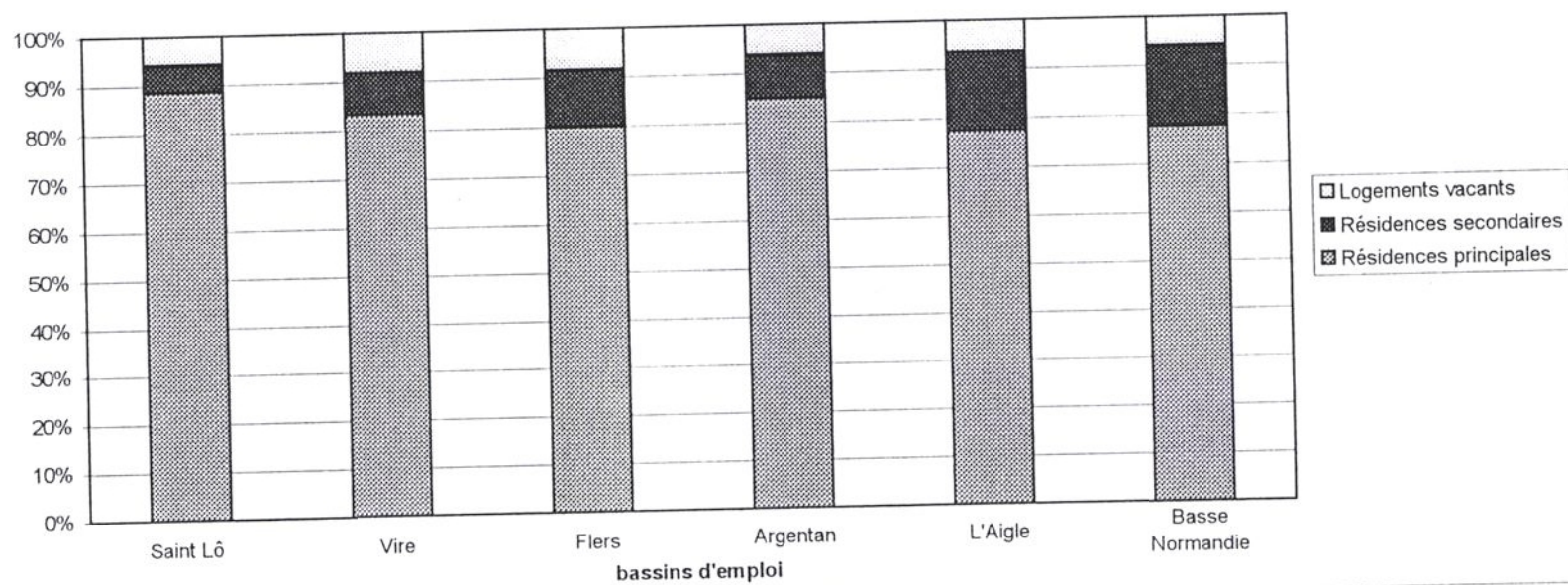
LOGEMENT

PARC DE LOGEMENTS PAR BASSINS D'EMPLOI EN 1990

Bassin d'emploi	Parc total	Résidences principales	Résidences secondaires	Logements vacants	% de logements vacants
Bassin de Saint Lô	37 138	32 842	2 079	2 217	5,97
Bassin de Vire	25 874	21 566	2 163	2 145	8,29
Bassin de Flers	53 245	42 535	6 126	4 584	8,61
Bassin d'Argentan	16 898	14 316	1 506	1 076	6,37
Bassin de L'Aigle	17 144	13 273	2 706	1 165	6,80
Basse Normandie	667 181	517 910	109 264	40 007	6,00

Source : INSEE - RGP 1990

REPARTITION DU PARC DE LOGEMENTS PAR BASSINS D'EMPLOI EN 1990

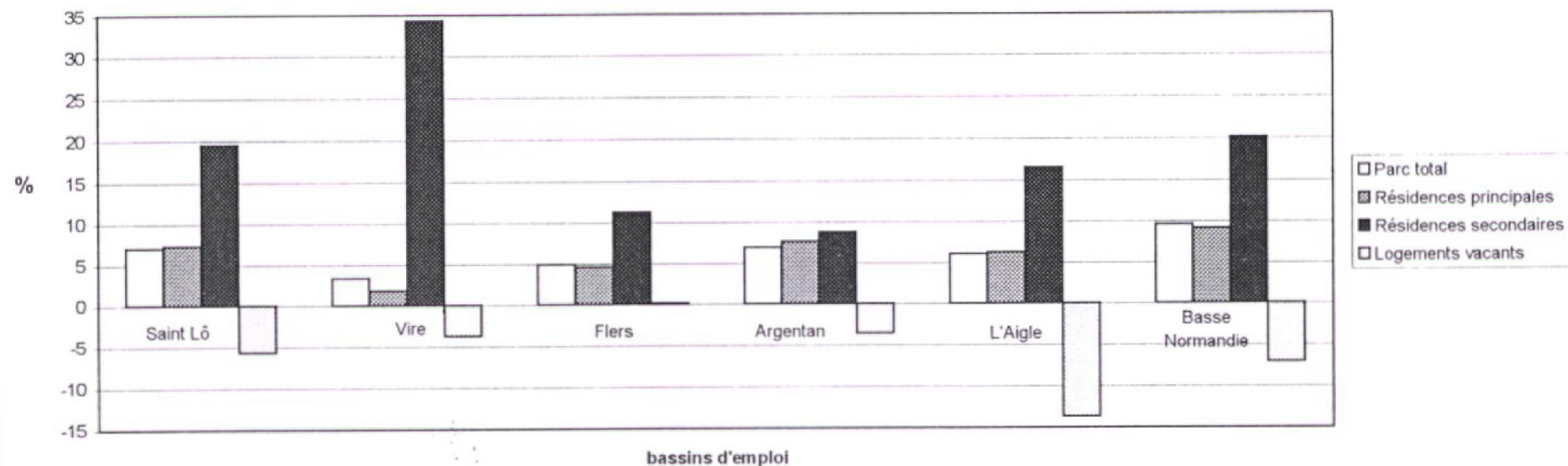


TAUX D'EVOLUTION GLOBAL DU PARC DE LOGEMENTS PAR BASSINS D'EMPLOI ENTRE 1982 ET 1990

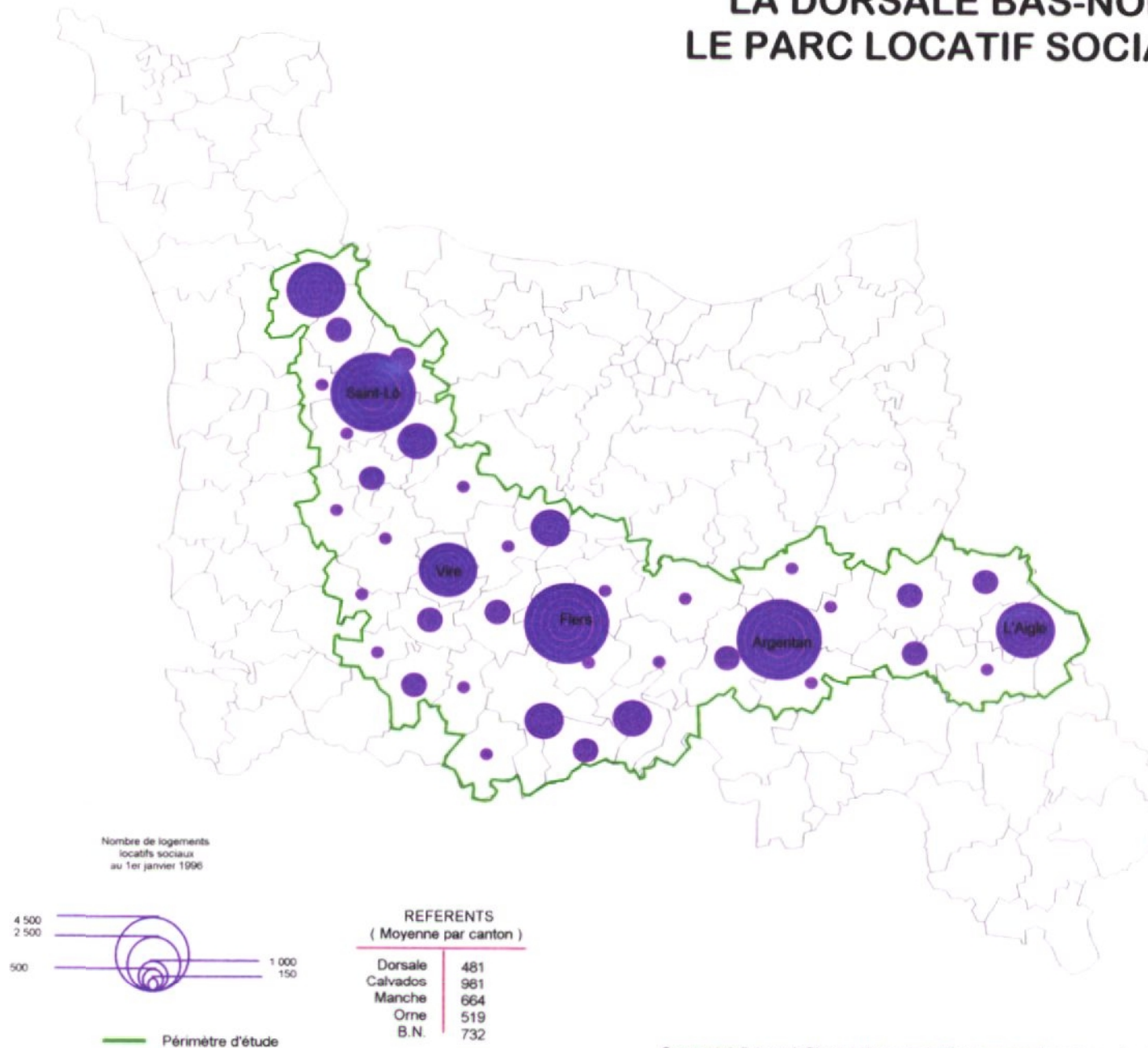
Bassin d'emploi	Parc total	Résidences principales	Résidences secondaires	Logements vacants
Bassin de Saint Lô	7,04	7,32	19,48	-5,70
Bassin de Vire	3,33	1,73	34,26	-3,81
Bassin de Flers	4,89	4,57	11,24	0,09
Bassin d'Argentan	6,93	7,62	8,74	-3,58
Bassin de L'Aigle	6,03	6,22	16,54	-13,77
Basse Normandie	9,61	9,12	20,07	-7,12

Source : INSEE - RGP 1982, RGP 1990

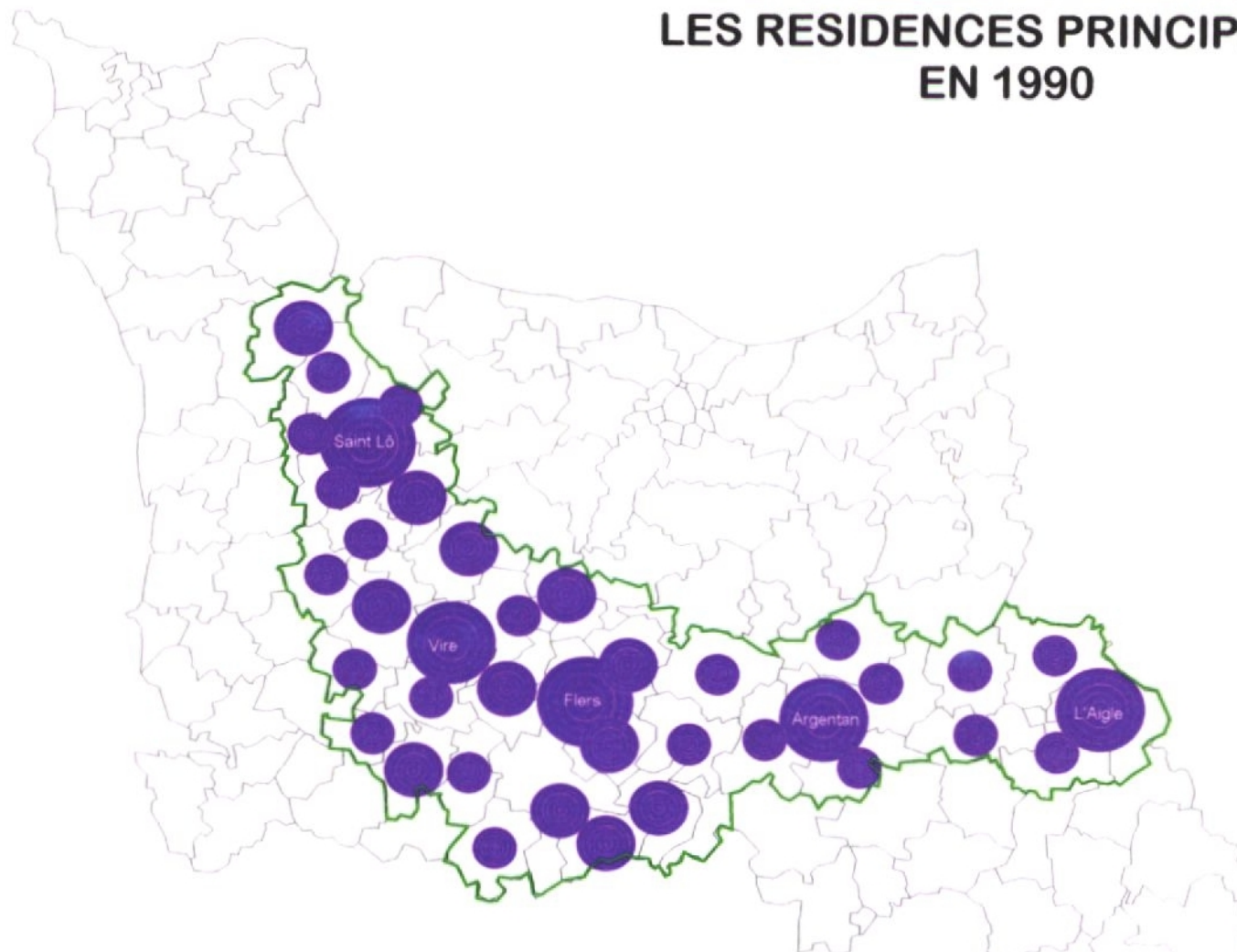
EVOLUTION GLOBALE DES LOGEMENTS PAR BASSINS D'EMPLOI ENTRE 1982 ET 1990



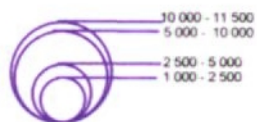
LA DORSALE BAS-NORMANDE LE PARC LOCATIF SOCIAL EN 1996



DORSALE BAS-NORMANDE LES RESIDENCES PRINCIPALES EN 1990



Nombre de résidences principales
en 1990



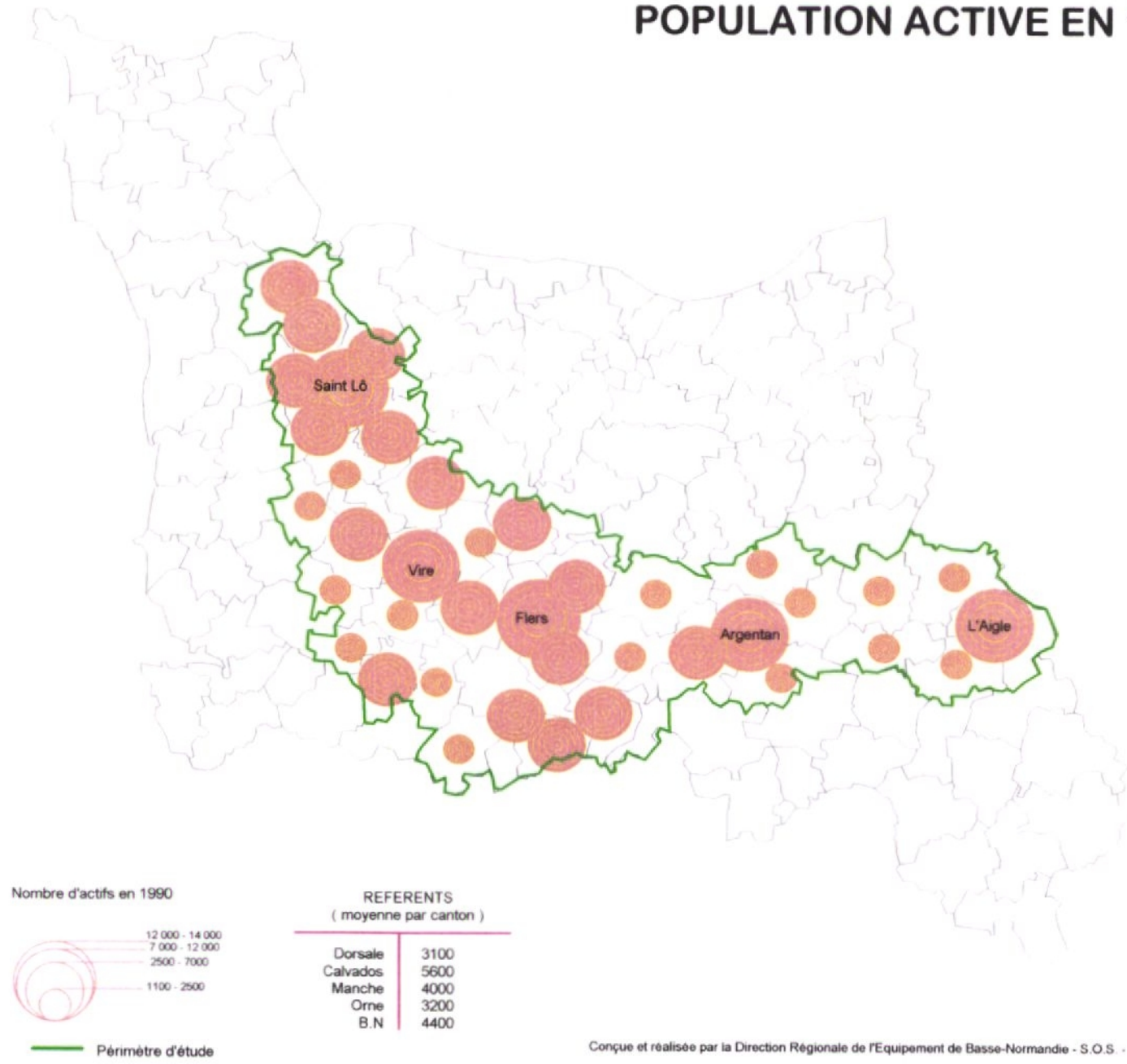
— Périètre d'étude

REFERENTS
(Moyenne par canton)

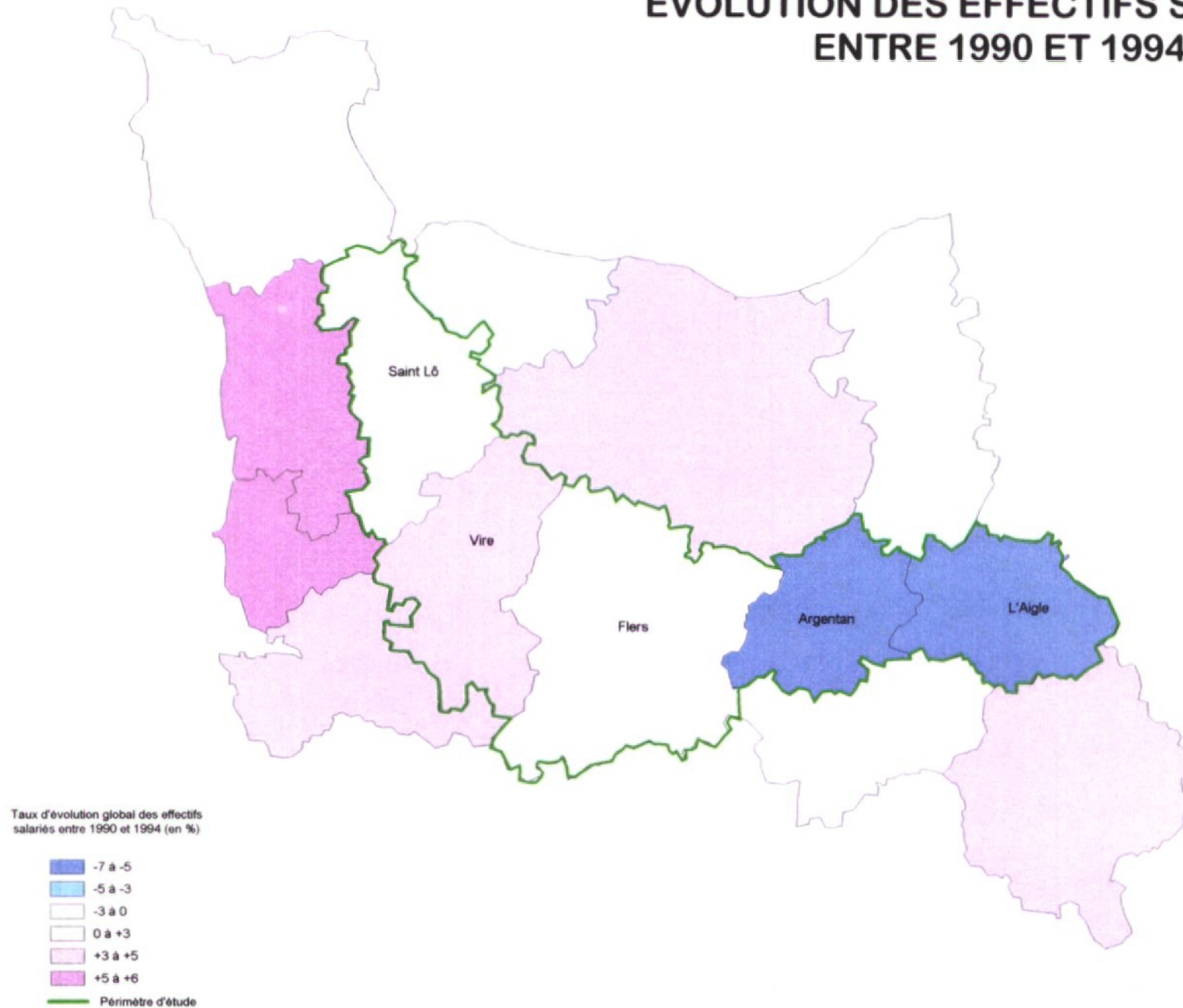
Dorsale	2 610
Calvados	4 650
Manche	3 500
Orne	2 800
B.N.	3 700

ACTIVITES

DORSALE BAS-NORMANDE POPULATION ACTIVE EN 1990

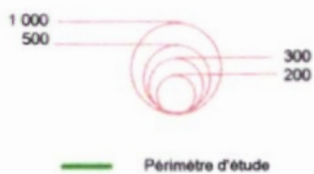
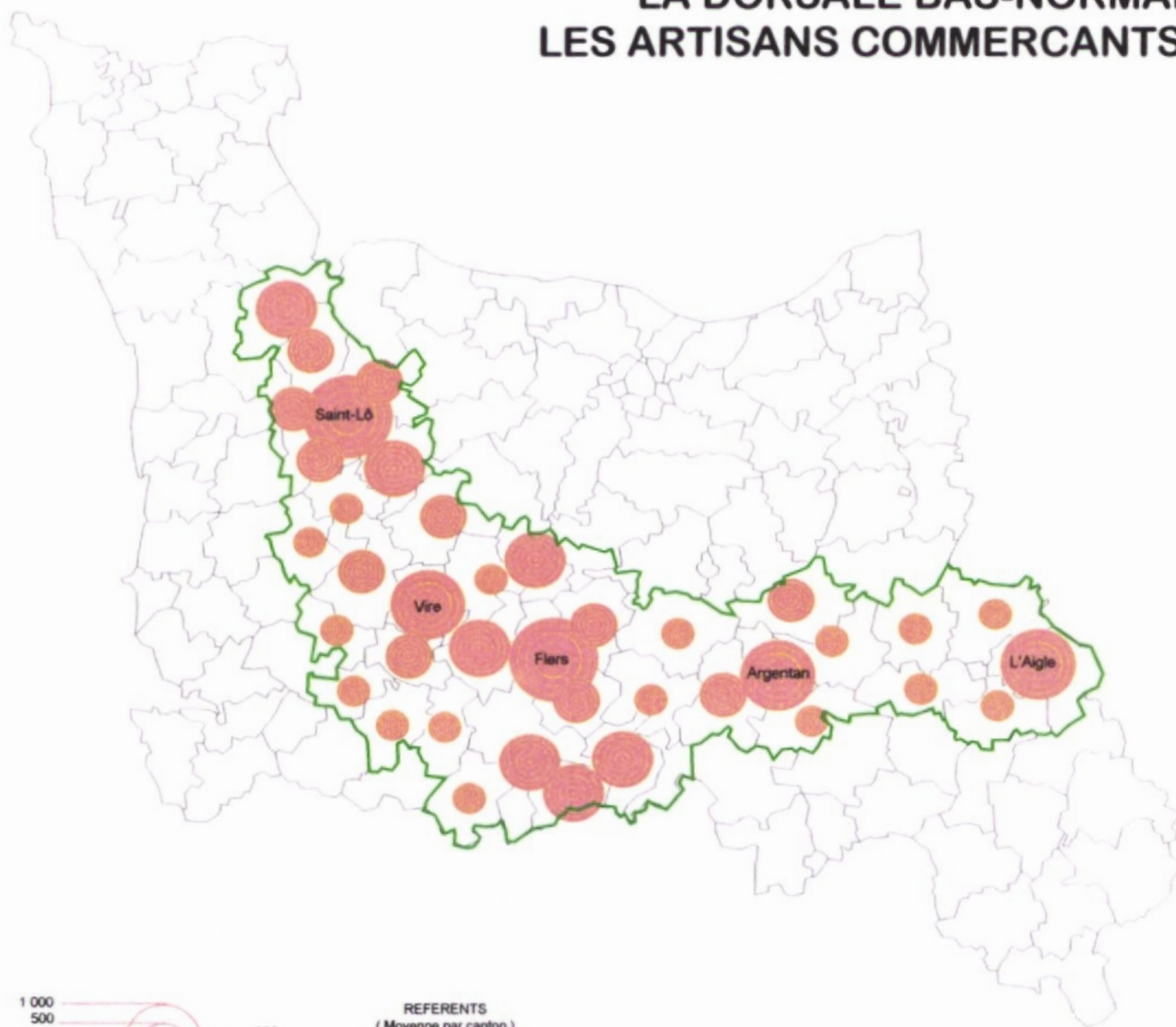


LA DORSALE BAS-NORMANDE EVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIES ENTRE 1990 ET 1994



Référent : BN +1,97 %

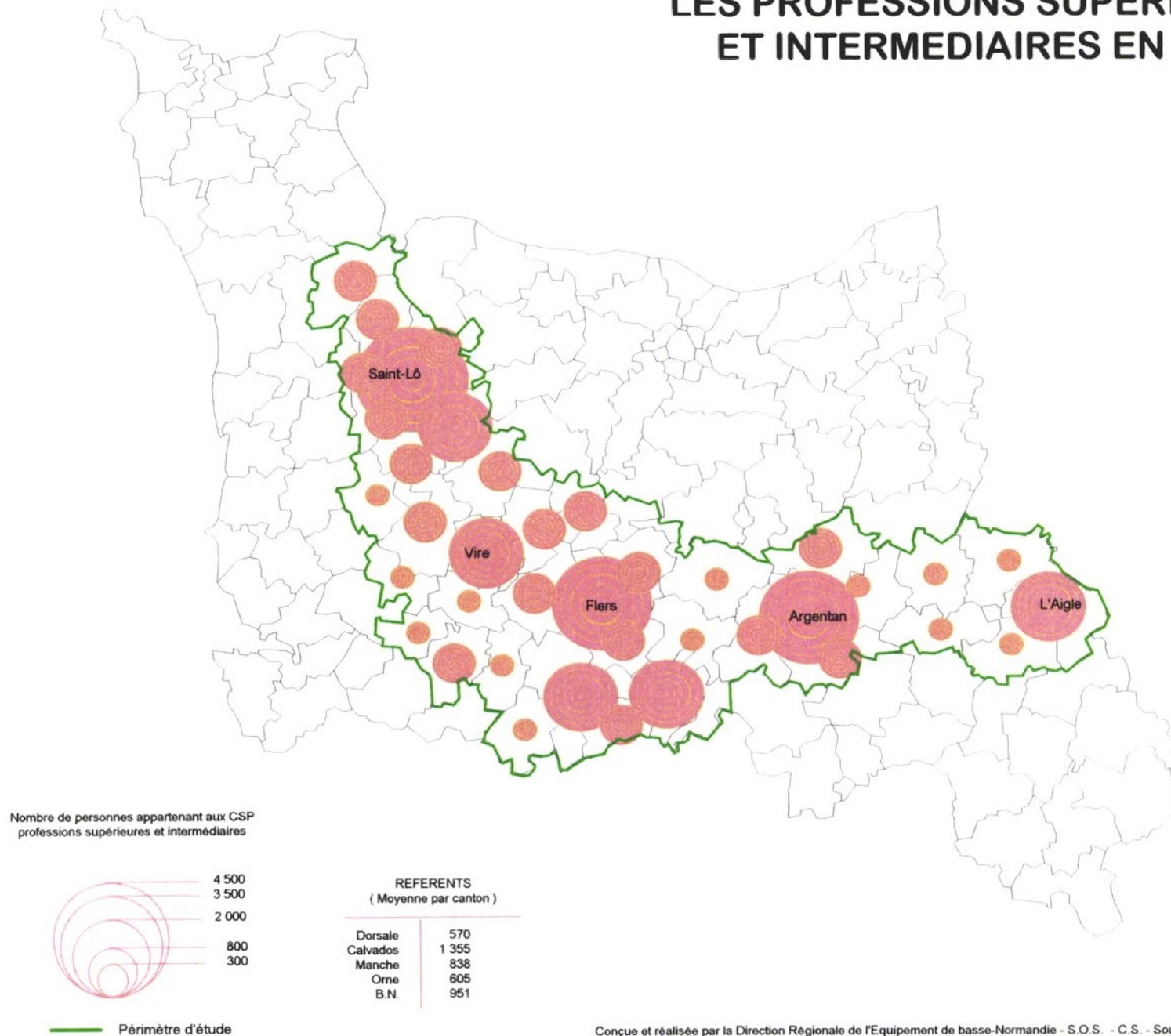
LA DORSALE BAS-NORMANDE LES ARTISANS COMMERCANTS EN 1990



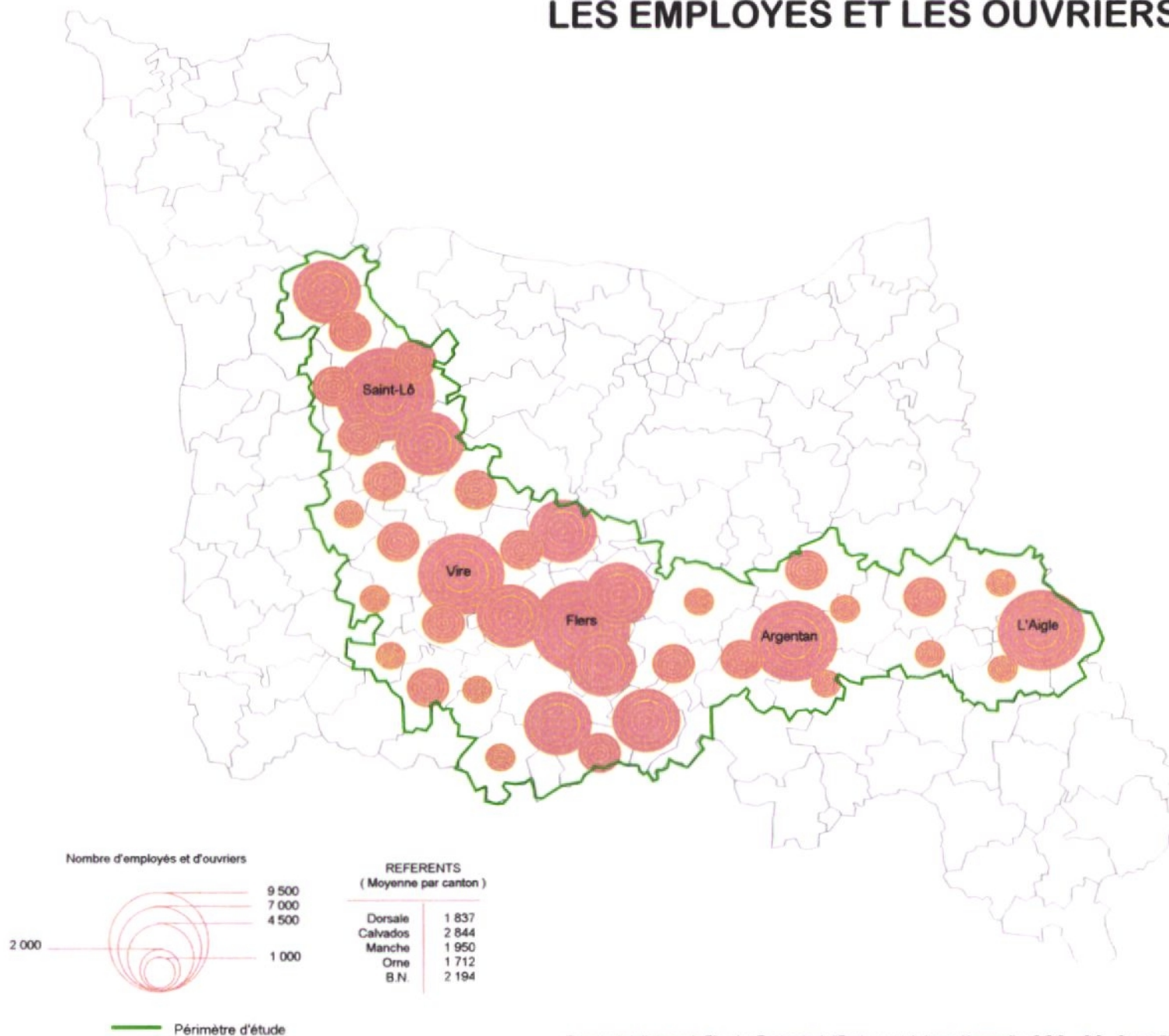
REFERENTS (Moyenne par canton)

Dorsale	241
Calvados	392
Manche	298
Orne	239
B.N.	314

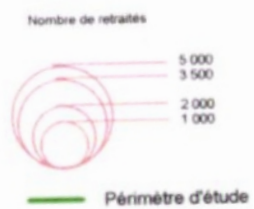
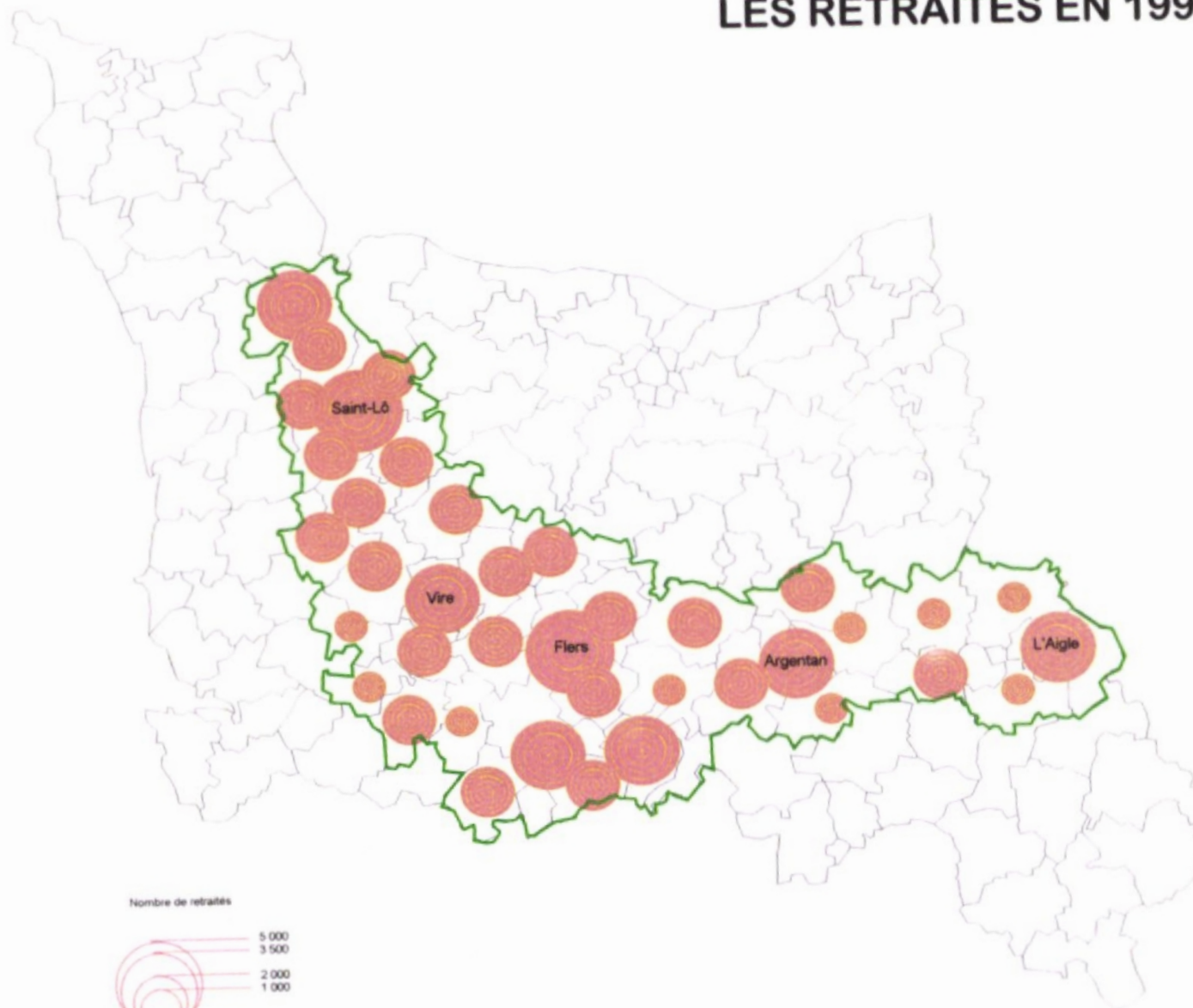
LA DORSALE BAS-NORMANDE LES PROFESSIONS SUPERIEURES ET INTERMEDIAIRES EN 1990



LA DORSALE BAS-NORMANDE LES EMPLOYES ET LES OUVRIERS EN 1990

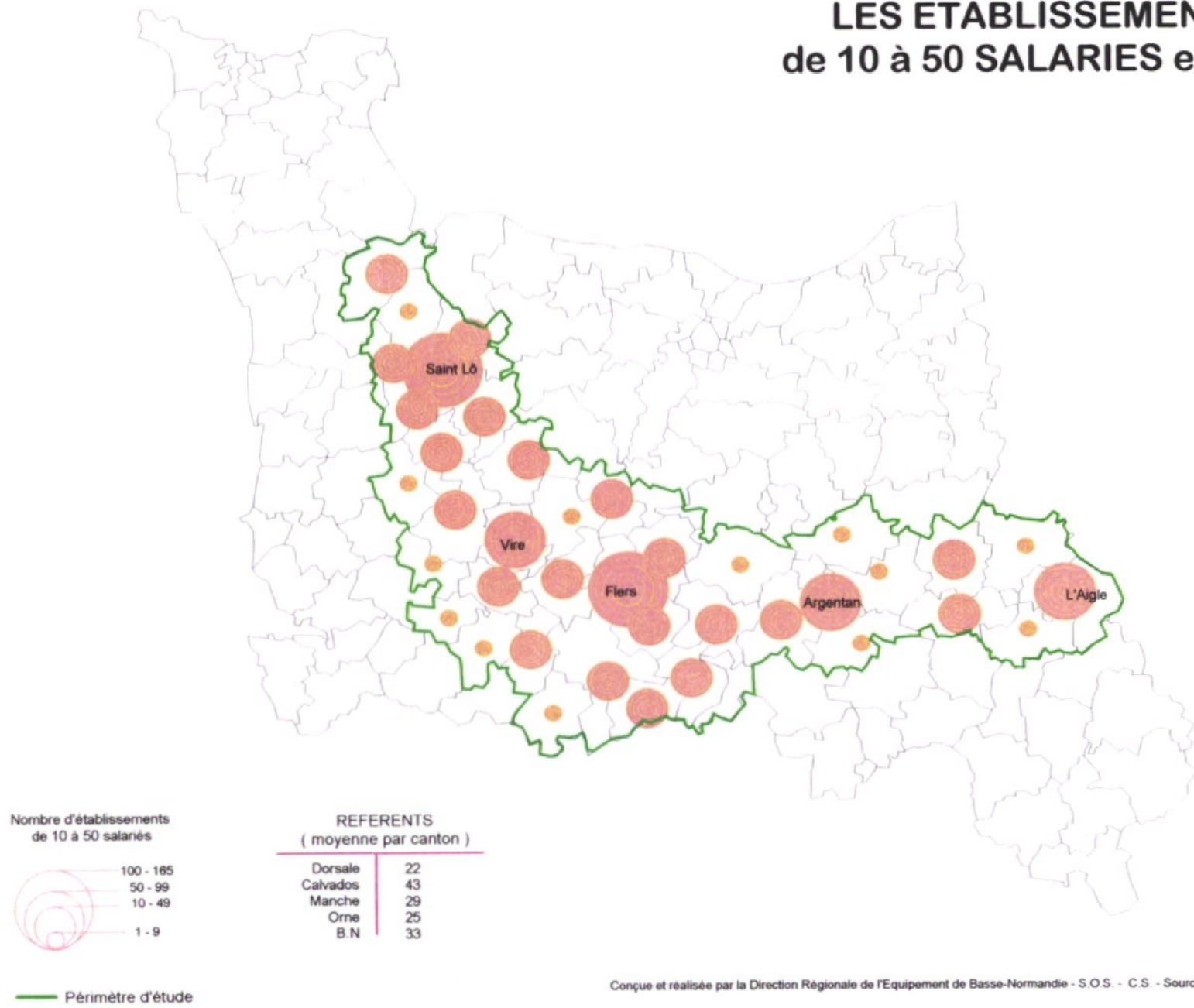


LA DORSALE BAS-NORMANDE LES RETRAITES EN 1990

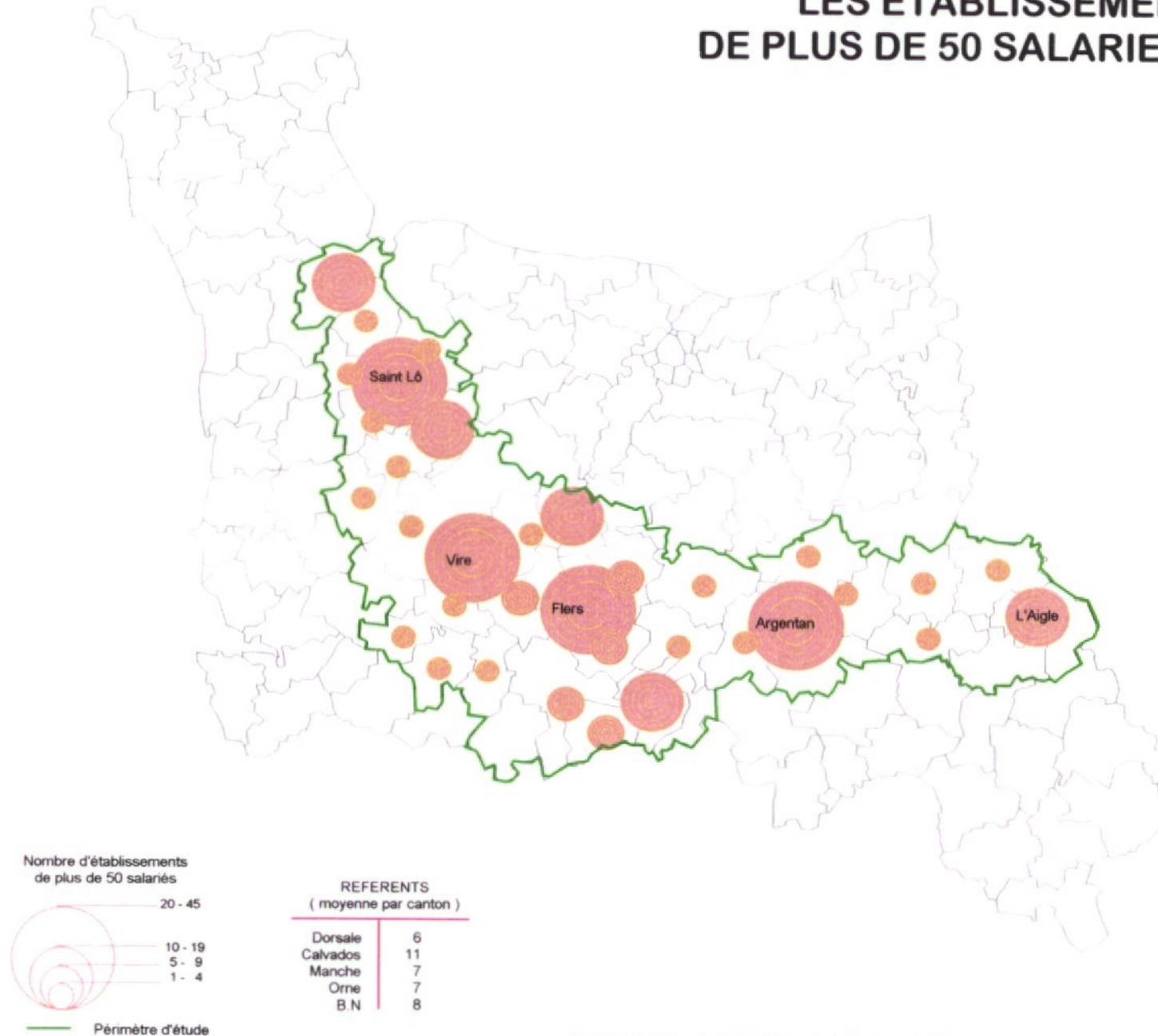


REFERENT
Moyenne par canton sur la dorsale : 1 327

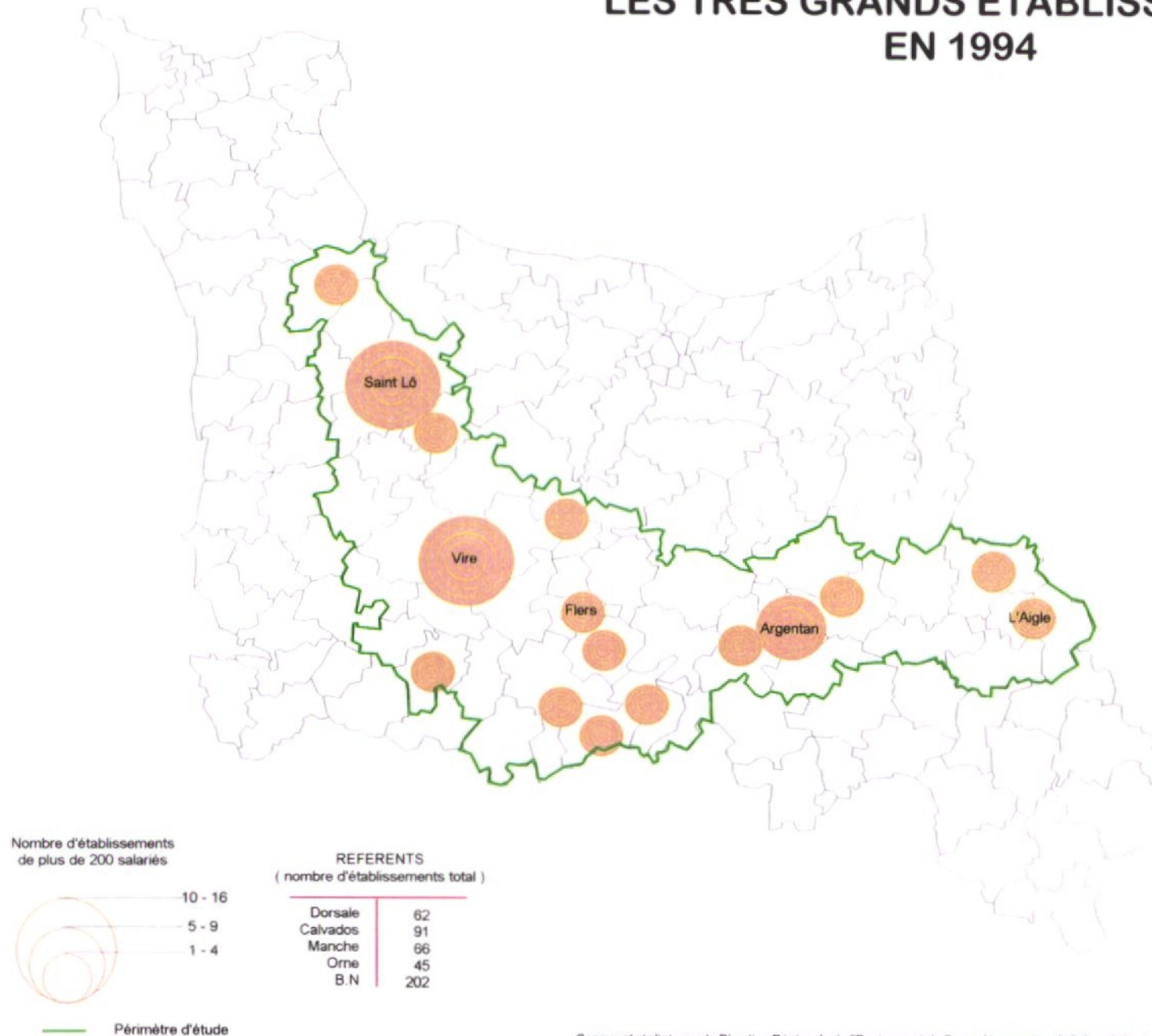
DORSALE BAS-NORMANDE LES ETABLISSEMENTS de 10 à 50 SALARIES en 1994



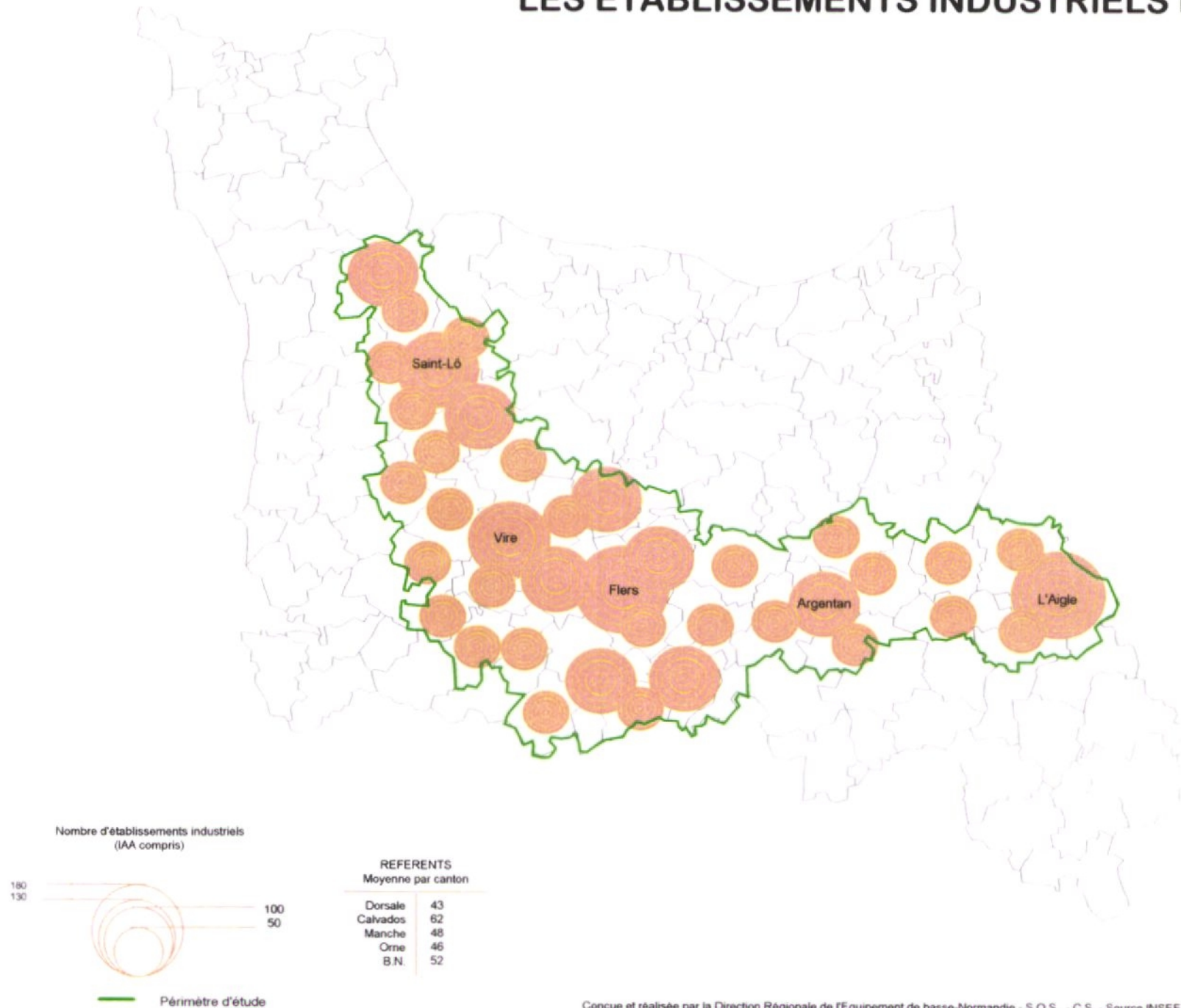
DORSALE BAS-NORMANDE LES ETABLISSEMENTS DE PLUS DE 50 SALARIES en 1994



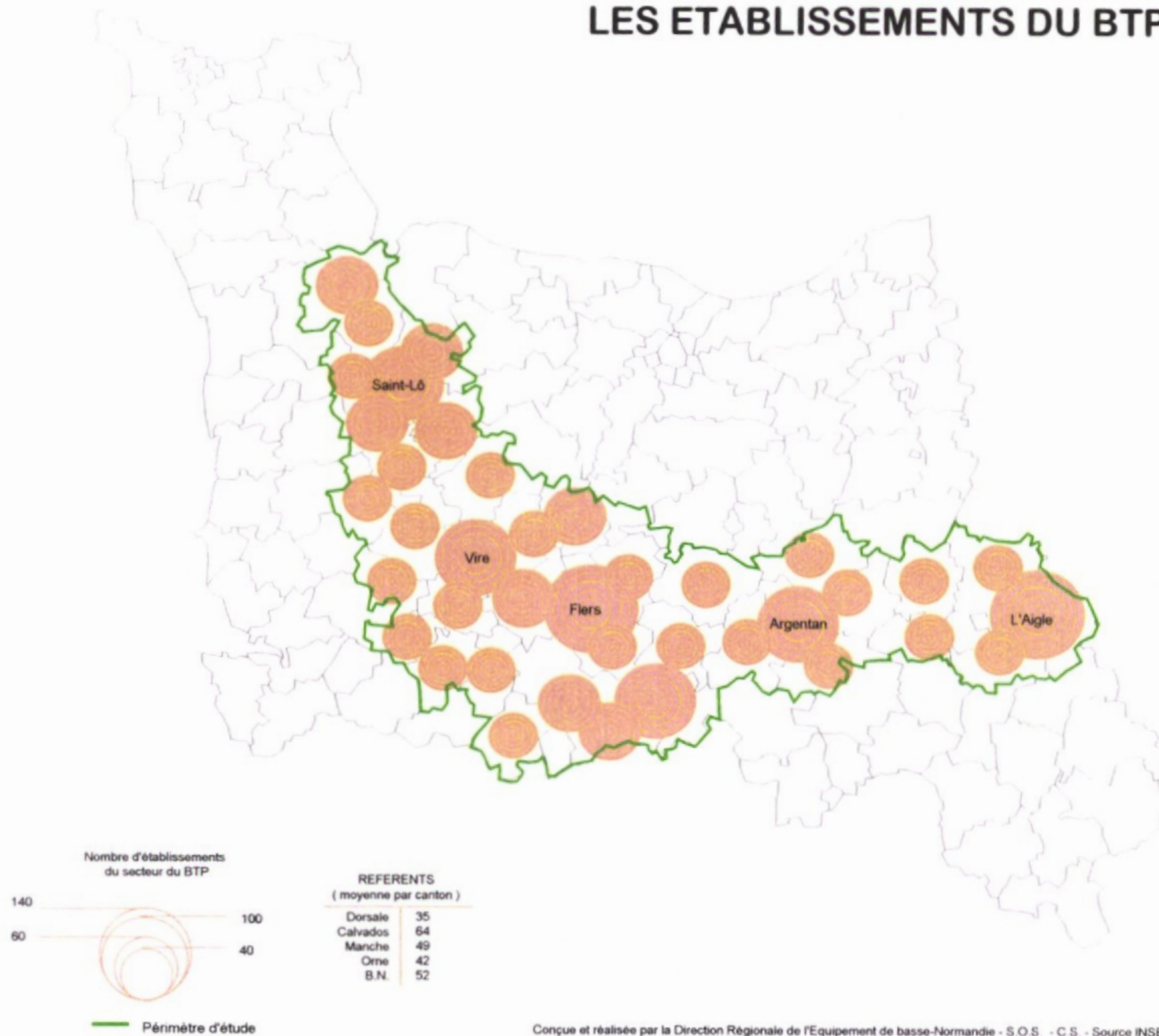
DORSALE BAS-NORMANDE LES TRES GRANDS ETABLISSEMENTS EN 1994



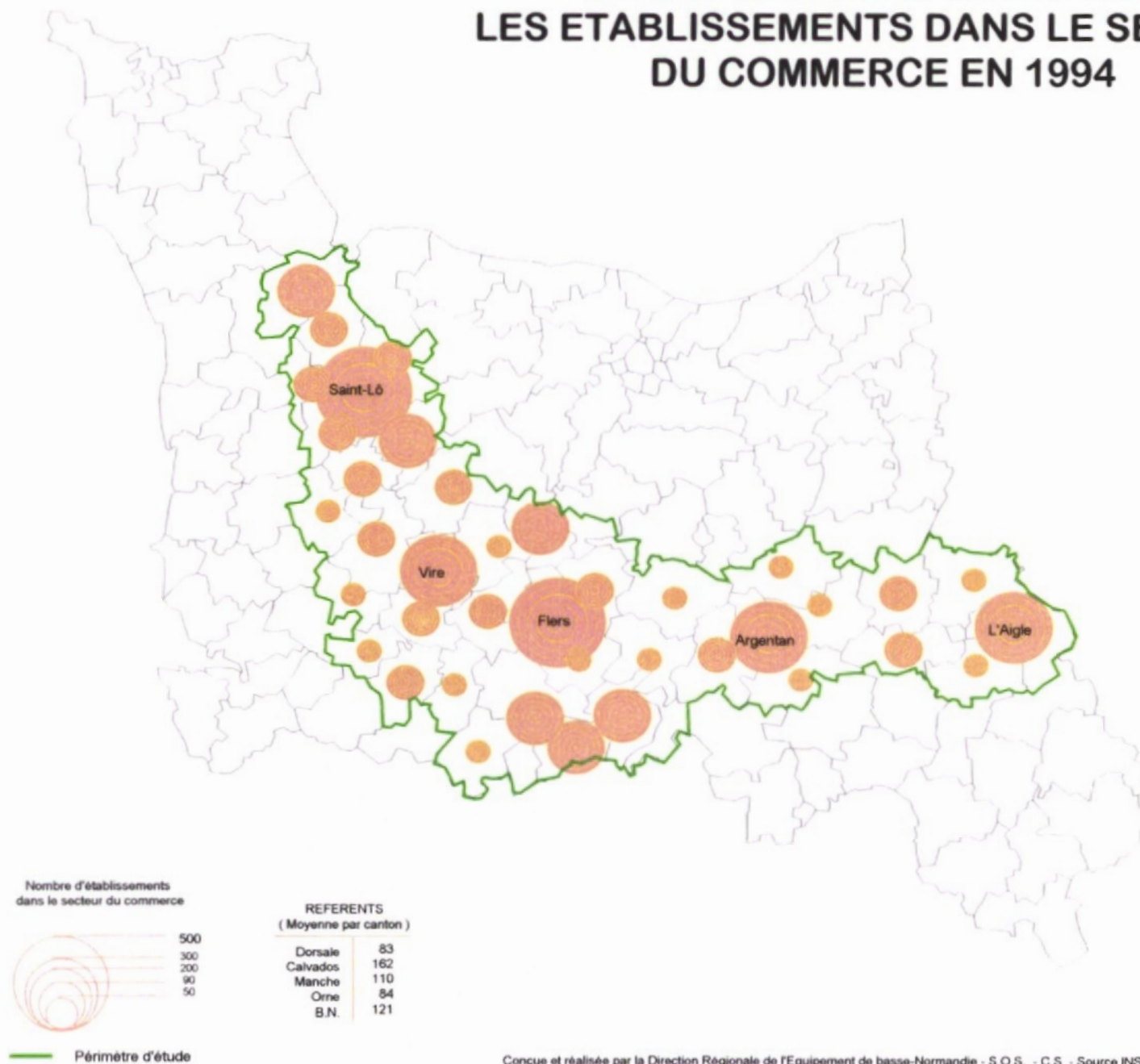
LA DORSALE BAS-NORMANDE LES ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS EN 1994



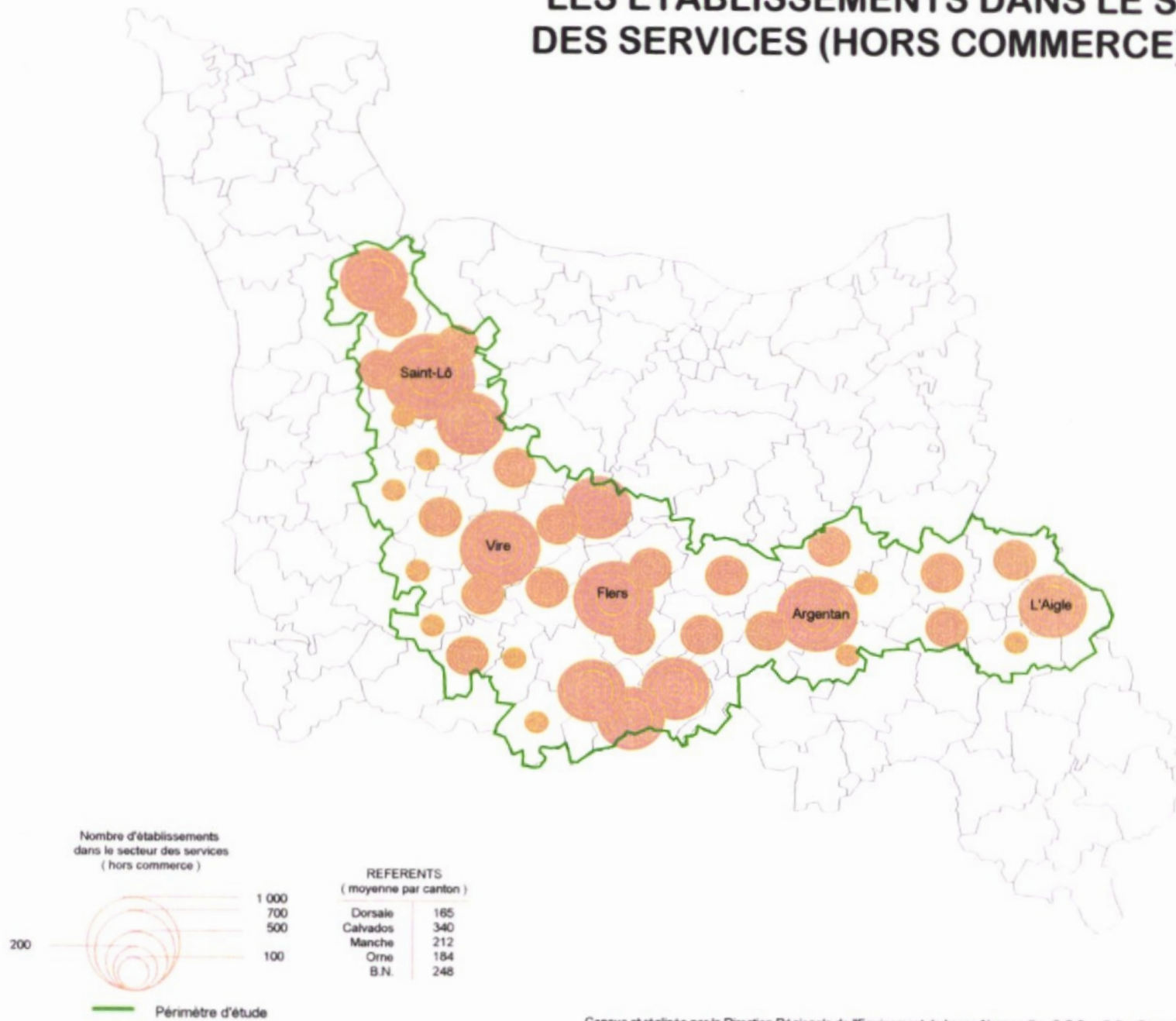
LA DORSALE BAS-NORMANDE LES ETABLISSEMENTS DU BTP EN 1994



LA DORSALE BAS-NORMANDE LES ETABLISSEMENTS DANS LE SECTEUR DU COMMERCE EN 1994



LA DORSALE BAS-NORMANDE LES ETABLISSEMENTS DANS LE SECTEUR DES SERVICES (HORS COMMERCE) EN 1994



LES CREATIONS D'ENTREPRISES PAR SECTEURS D'ACTIVITE ENTRE 1990 ET 1995

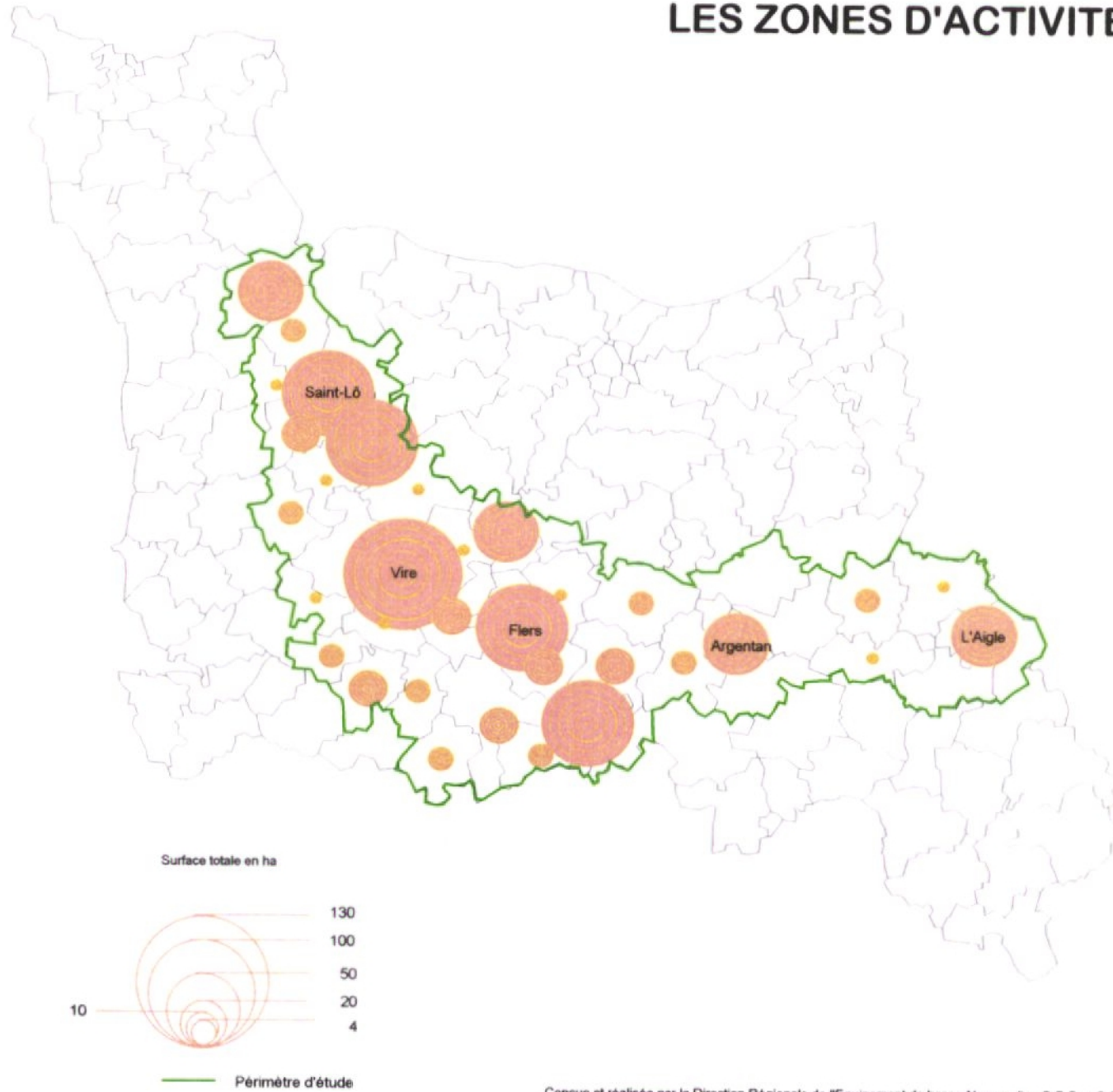
Zone d'emploi	Industrie					
	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Zone de Saint-Lô	35	33	32	33	37	33
Zone de Vire	22	29	19	17	26	21
Zone de Flers	46	28	35	55	47	52
Zone d'Alençon-Argentan	32	32	27	40	41	44
Zone de L'Aigle-Mortagne	27	32	32	33	44	45
Total	162	154	145	178	195	195

Zone d'emploi	Commerce - réparation					
	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Zone de Saint-Lô	27	24	22	25	49	40
Zone de Vire	16	12	17	13	17	22
Zone de Flers	25	29	30	26	33	49
Zone d'Alençon-Argentan	33	31	21	37	53	48
Zone de L'Aigle-Mortagne	28	28	37	25	43	58
Total	129	124	127	126	195	217

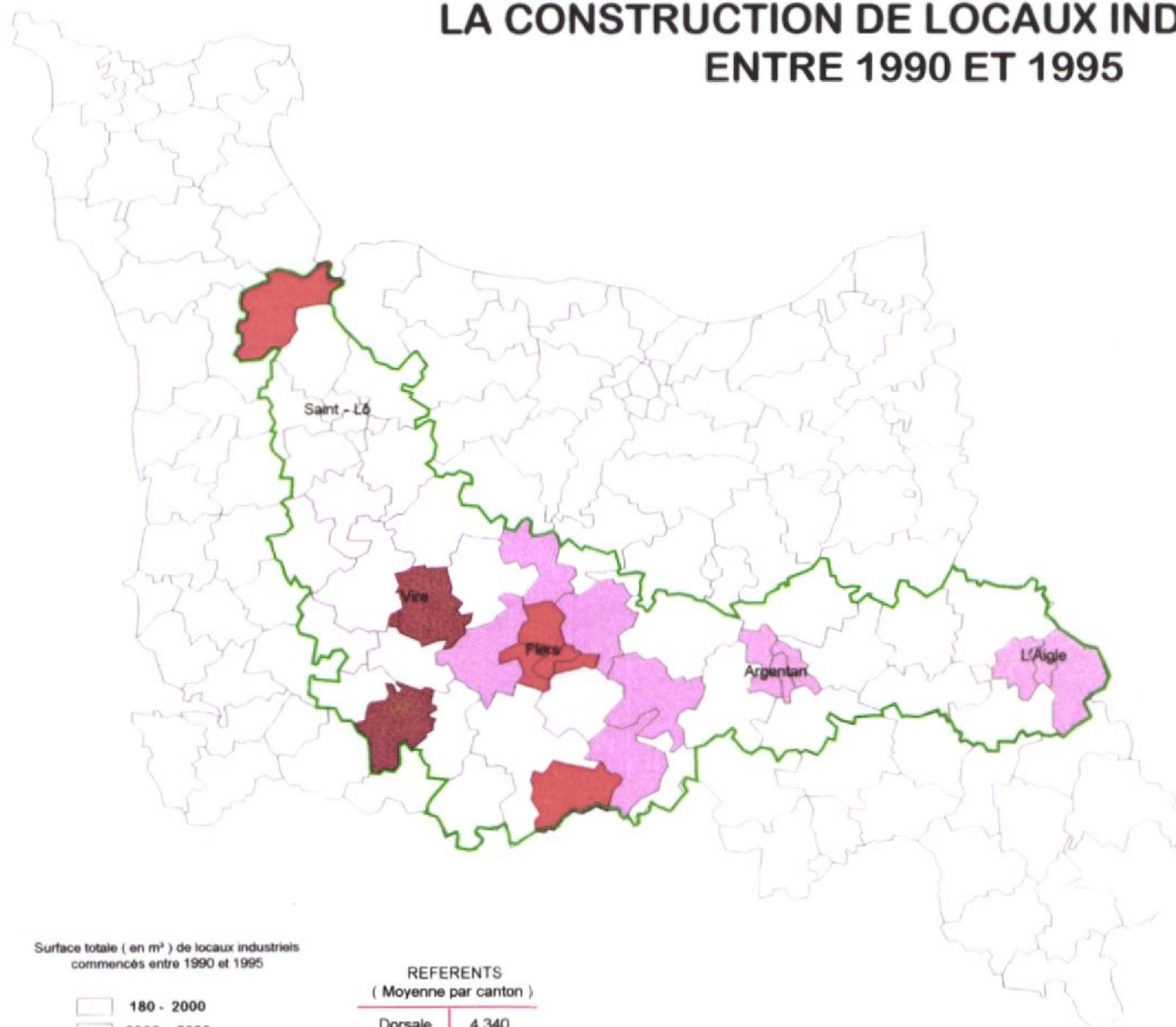
Zone d'emploi	Services (hors commerce)					
	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Zone de Saint-Lô	175	236	192	279	281	283
Zone de Vire	119	161	111	125	145	134
Zone de Flers	220	268	235	258	290	275
Zone d'Alençon-Argentan	235	304	264	305	330	366
Zone de L'Aigle-Mortagne	177	216	188	209	214	210
Total	926	1185	990	1176	1260	1268

Source : I.N.S.E.E. Fichier SIRENE 1996

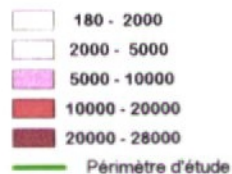
LA DORSALE BAS-NORMANDE LES ZONES D'ACTIVITE EN 1995



LA DORSALE BAS-NORMANDE LA CONSTRUCTION DE LOCAUX INDUSTRIELS ENTRE 1990 ET 1995



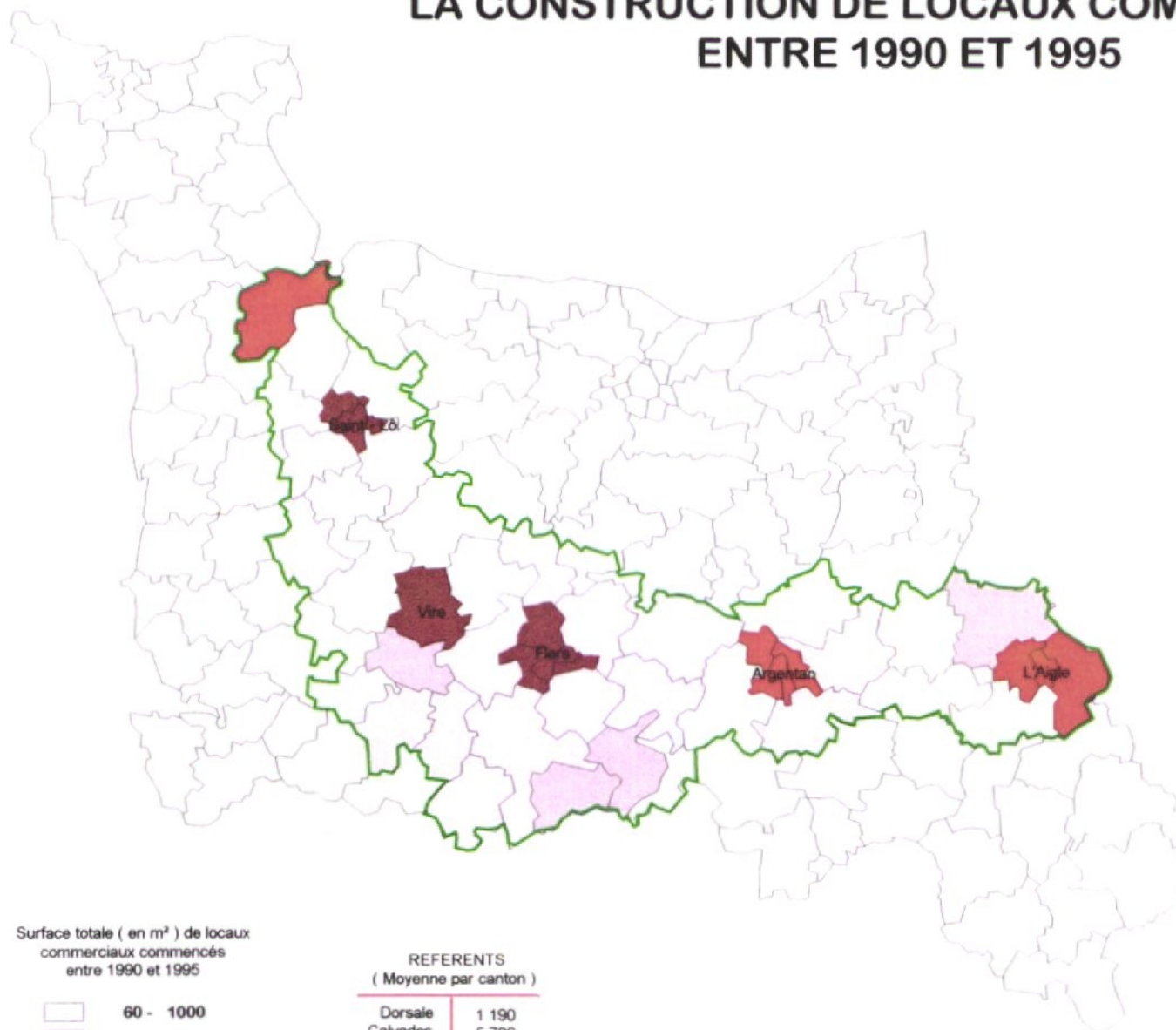
Surface totale (en m²) de locaux industriels
commencés entre 1990 et 1995



REFERENTS
(Moyenne par canton)

Dorsale	4 340
Calvados	7 600
Manche	7 090
Orne	4 430
B.N.	6 510

LA DORSALE BAS-NORMANDE LA CONSTRUCTION DE LOCAUX COMMERCIAUX ENTRE 1990 ET 1995



Surface totale (en m²) de locaux commerciaux commencés entre 1990 et 1995

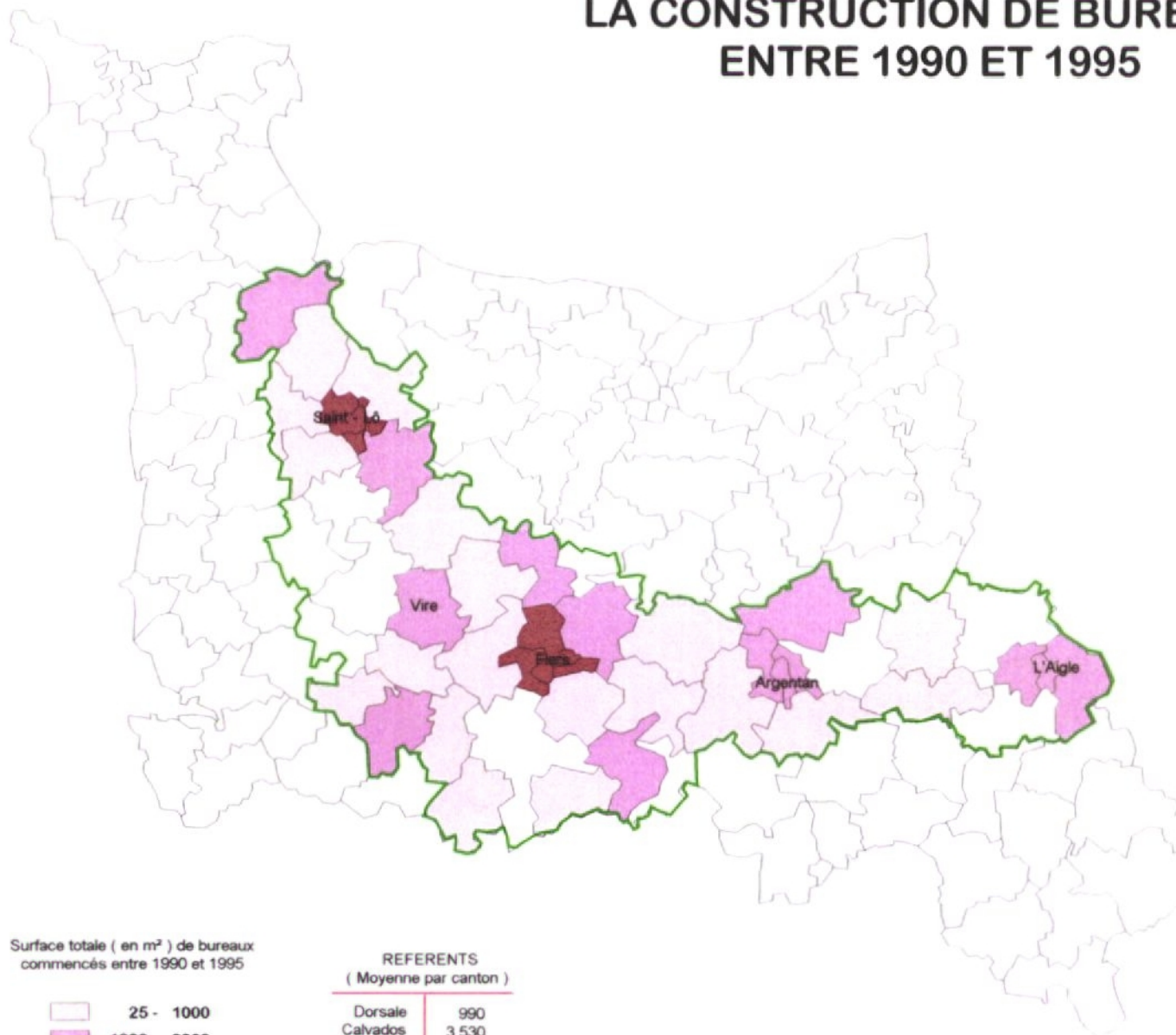


 Périmètre d'étude

REFERENTS
(Moyenne par canton)

Dorsale	1 190
Calvados	5 780
Manche	2 780
Orne	1 610
B.N.	3 490

LA DORSALE BAS-NORMANDE LA CONSTRUCTION DE BUREAUX ENTRE 1990 ET 1995



Surface totale (en m²) de bureaux
commencés entre 1990 et 1995



 Périmètre d'étude

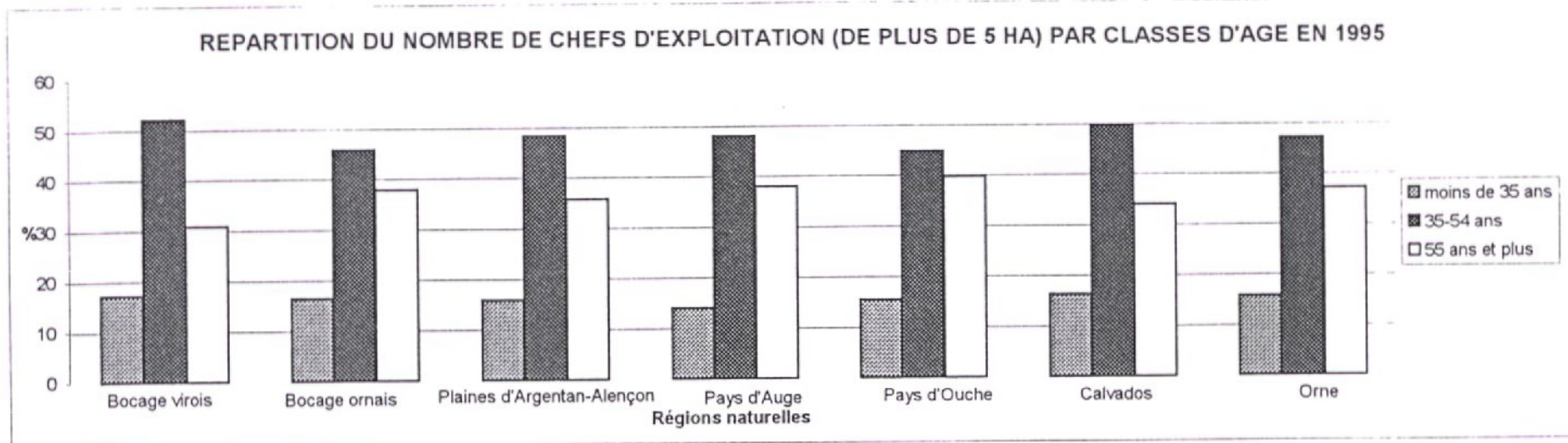
REFERENTS
(Moyenne par canton)

Dorsale	990
Calvados	3 530
Manche	1 830
Orne	1 070
B.N.	2 210

AGRICULTURE

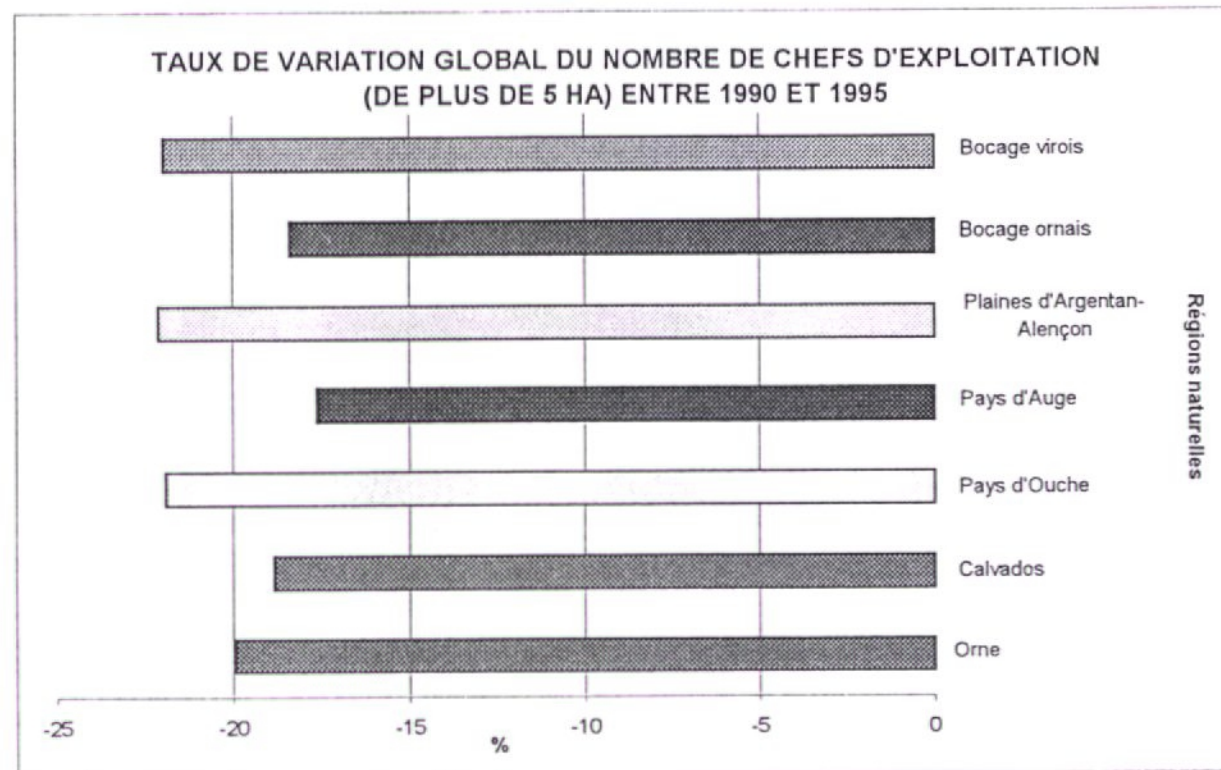
Répartition des chefs d'exploitation par classes d'âge en 1995

Régions naturelles	moins de 35 ans	35-54 ans	55 ans et plus
Bocage virois	17,16	52,03	30,81
Bocage ornais	16,40	45,83	37,77
Plaines d'Argentan-Alençon	15,87	48,37	35,76
Pays d'Auge	14,00	48,07	37,93
Pays d'Ouche	15,47	44,92	39,62
Calvados	16,32	49,72	33,96
Orne	15,83	47,11	37,06



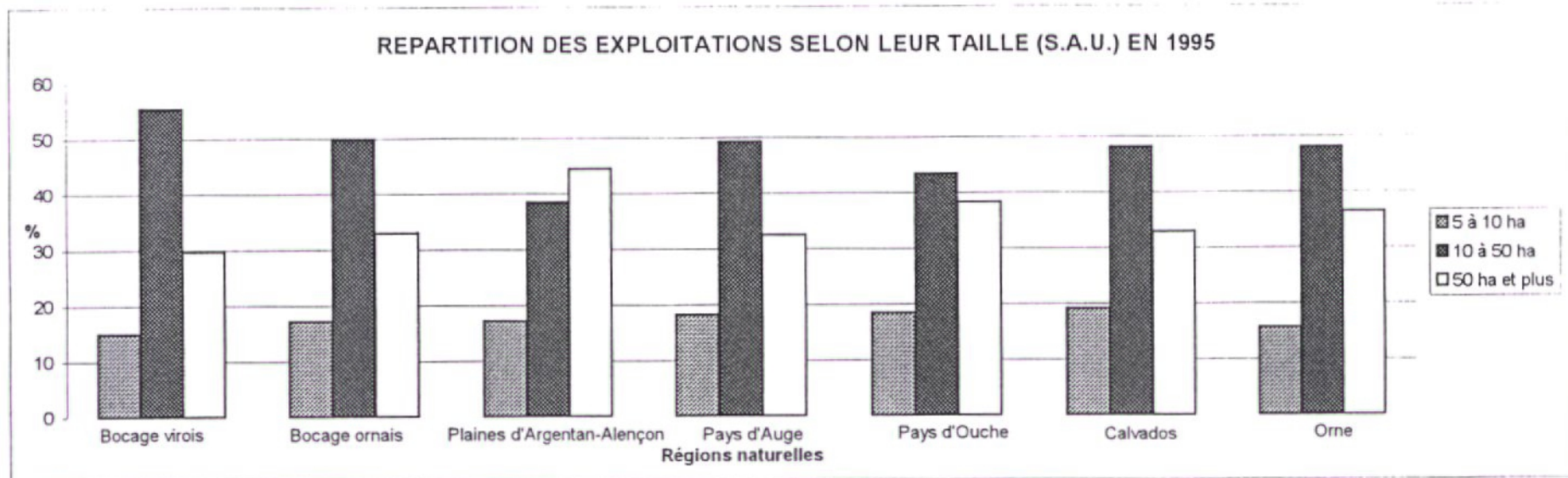
Taux d'évolution global du nombre de chefs d'exploitation
d'exploitation (exploitants au moins 5 ha) entre 1990 et 1995

Régions naturelles	Pourcentages
Bocage virois	-21,96
Bocage ornais	-18,39
Plaines d'Argentan-Alençon	-22,12
Pays d'Auge	-17,63
Pays d'Ouche	-21,92
Calvados	-18,85
Orne	-19,93



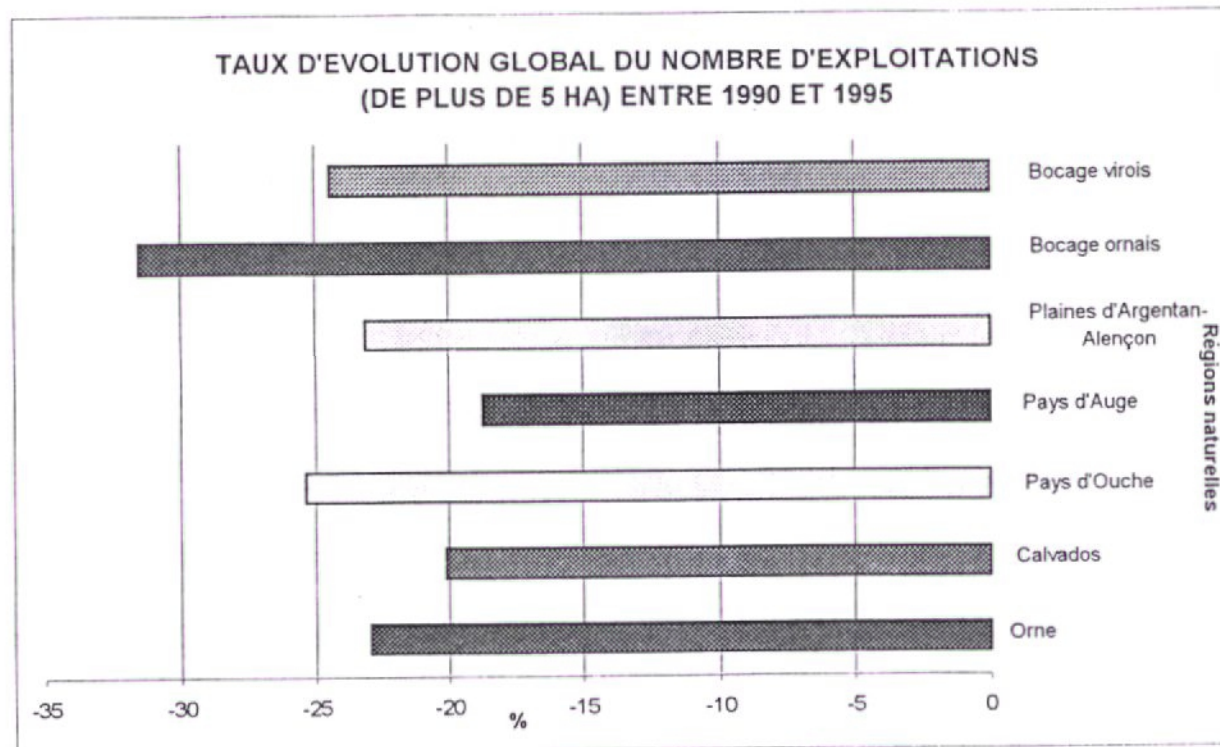
Répartition des exploitations selon leur taille

Régions naturelles	5 à 10 ha	10 à 50 ha	50 ha et plus
Bocage virois	14,93	55,33	29,73
Bocage ornais	17,13	49,91	32,96
Plaines d'Argentan-Alençon	17,17	38,38	44,44
Pays d'Auge	18,25	49,23	32,52
Pays d'Ouche	18,41	43,35	38,24
Calvados	19,06	48,10	32,84
Orne	15,68	48,02	36,31



Taux d'évolution global du nombre des exploitations
entre 1990 et 1995

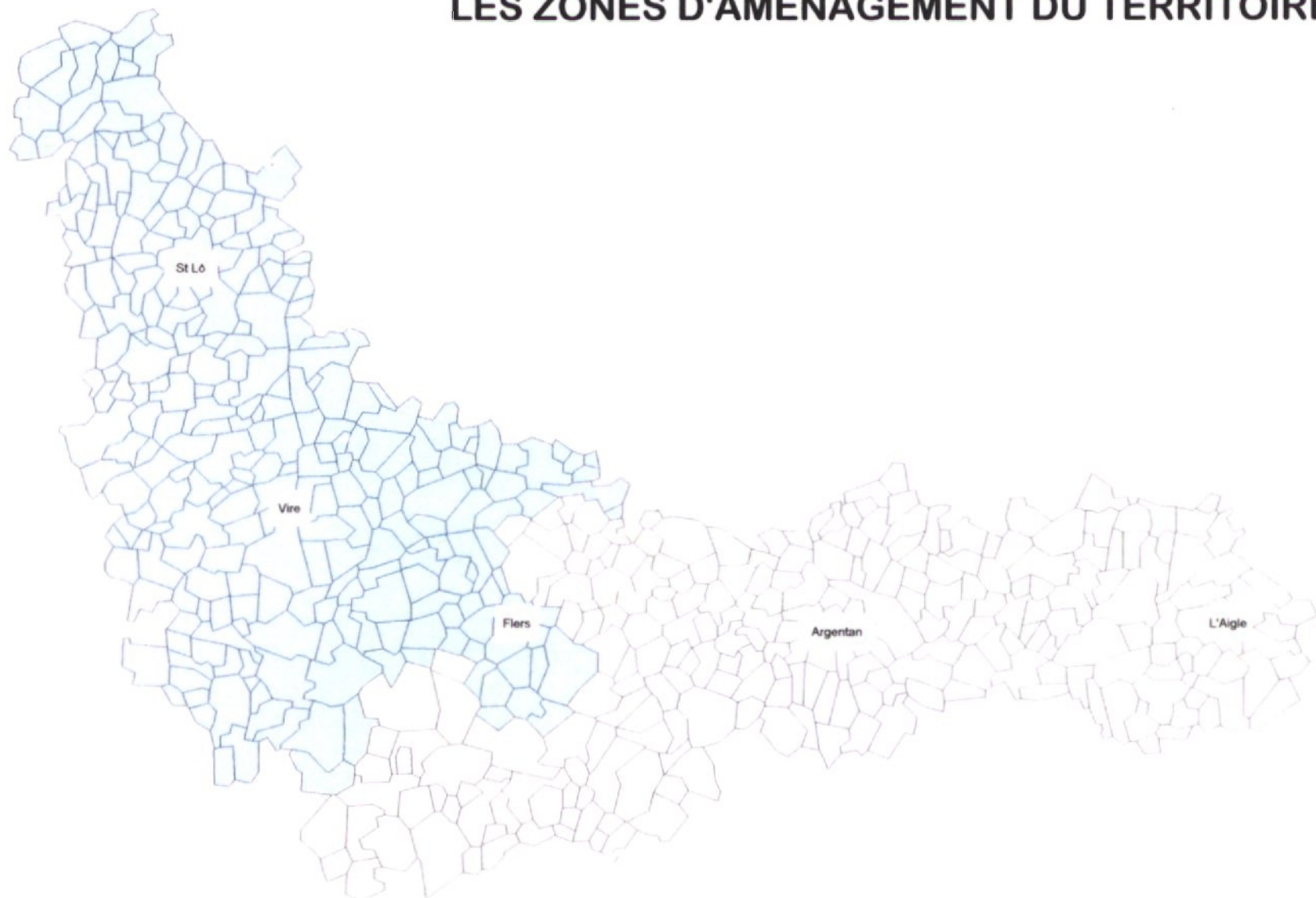
Régions naturelles	Pourcentages
Bocage virois	-24,40
Bocage ornais	-31,52
Plaines d'Argentan-Alençon	-23,09
Pays d'Auge	-18,71
Pays d'Ouche	-25,35
Calvados	-20,09
Orne	-22,90



**AIDES
A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

LA DORSALE BAS-NORMANDE

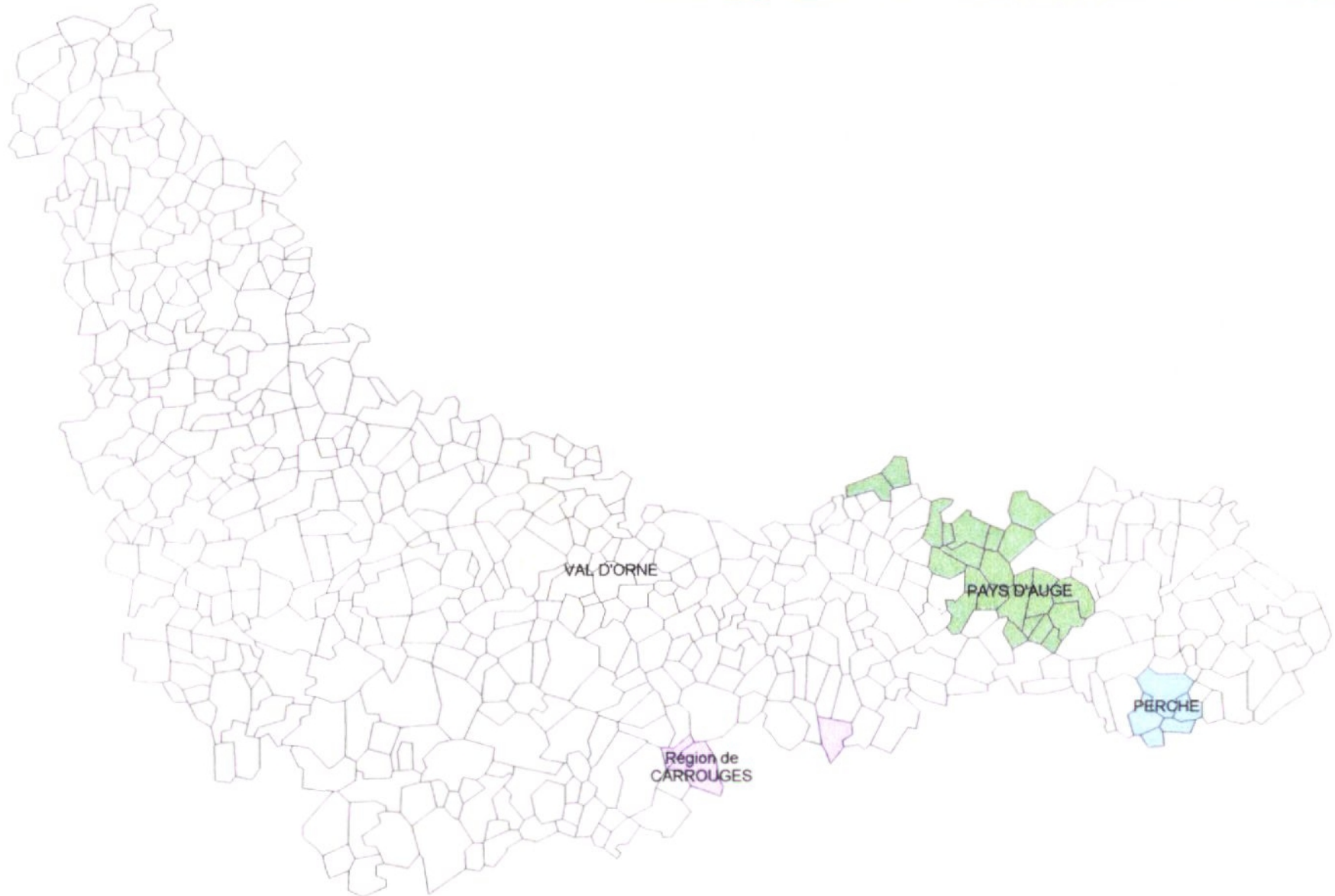
LES ZONES D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



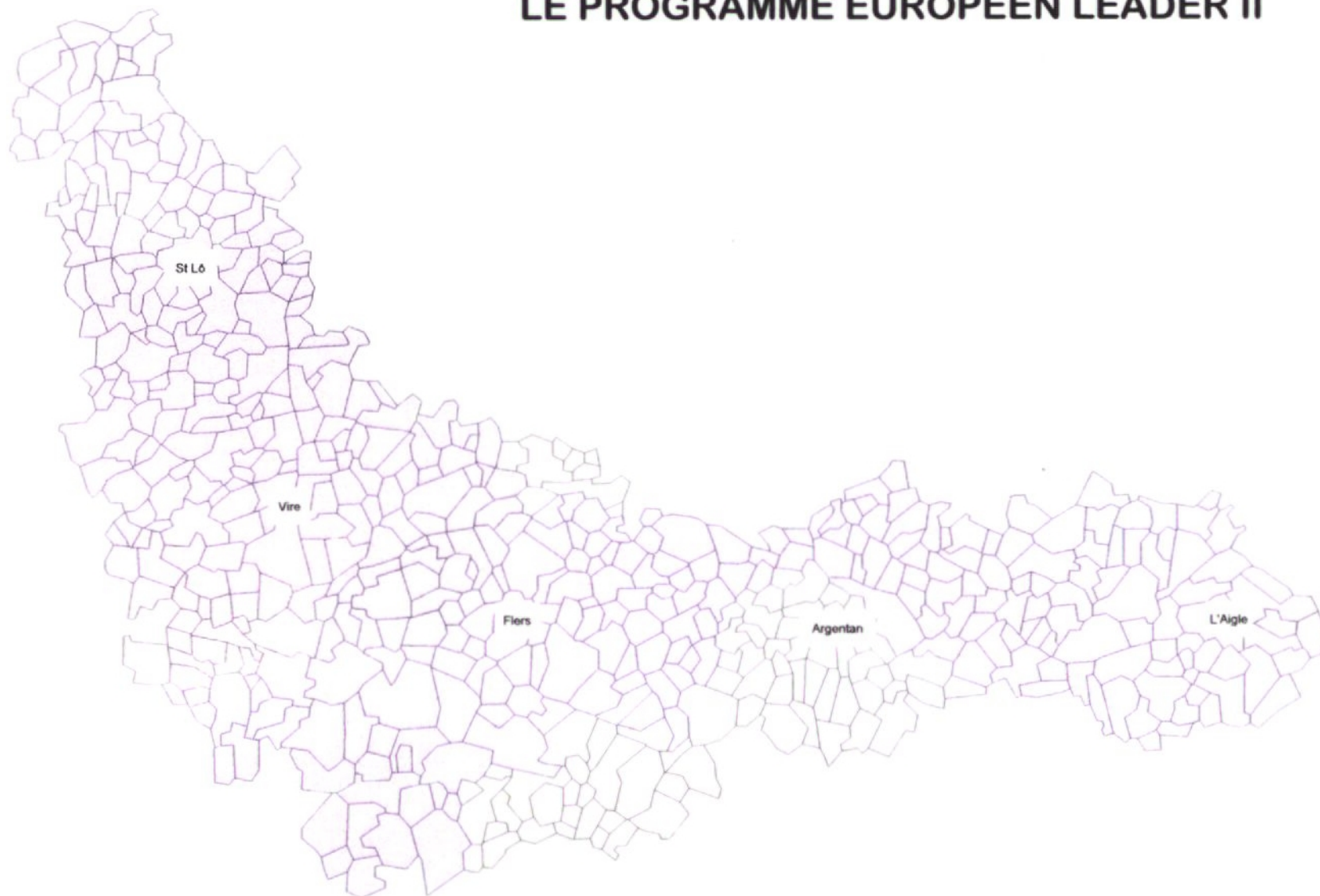
Zones classées pour les projets industriels
Toute la dorsale est classée pour les projets tertiaires et la recherche

Les zones d'aménagement du territoire sont des ensembles géographiques où l'Etat et les collectivités locales sont autorisés à favoriser financièrement l'implantation d'entreprises dans le respect des règles de concurrence édictée par l'Europe.

LA DORSALE BAS-NORMANDE LES ZONES AGRICOLES DEFAVORISEES



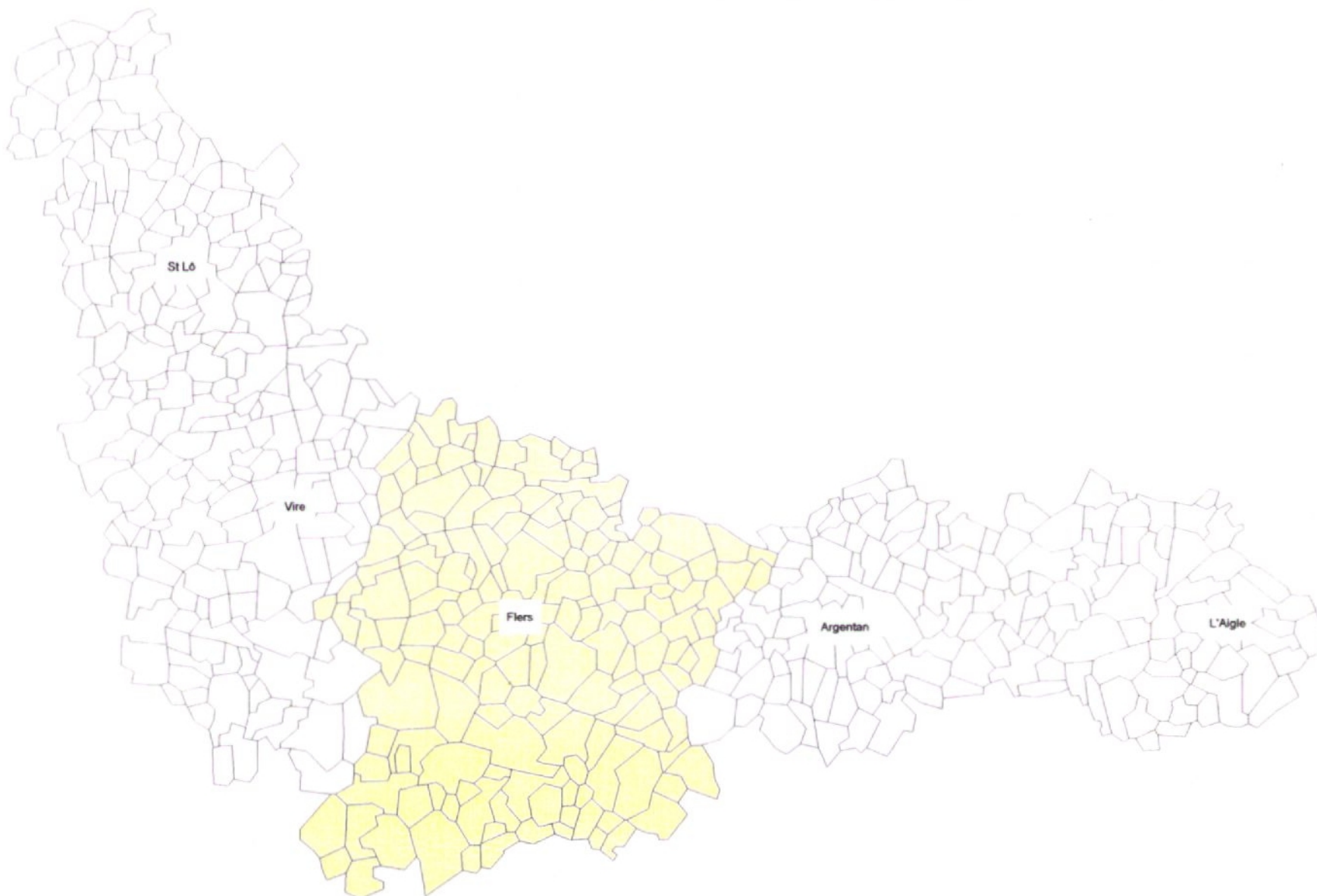
LA DORSALE BAS-NORMANDE LE PROGRAMME EUROPEEN LEADER II



Le programme européen LEADER II a
pour but le développement local

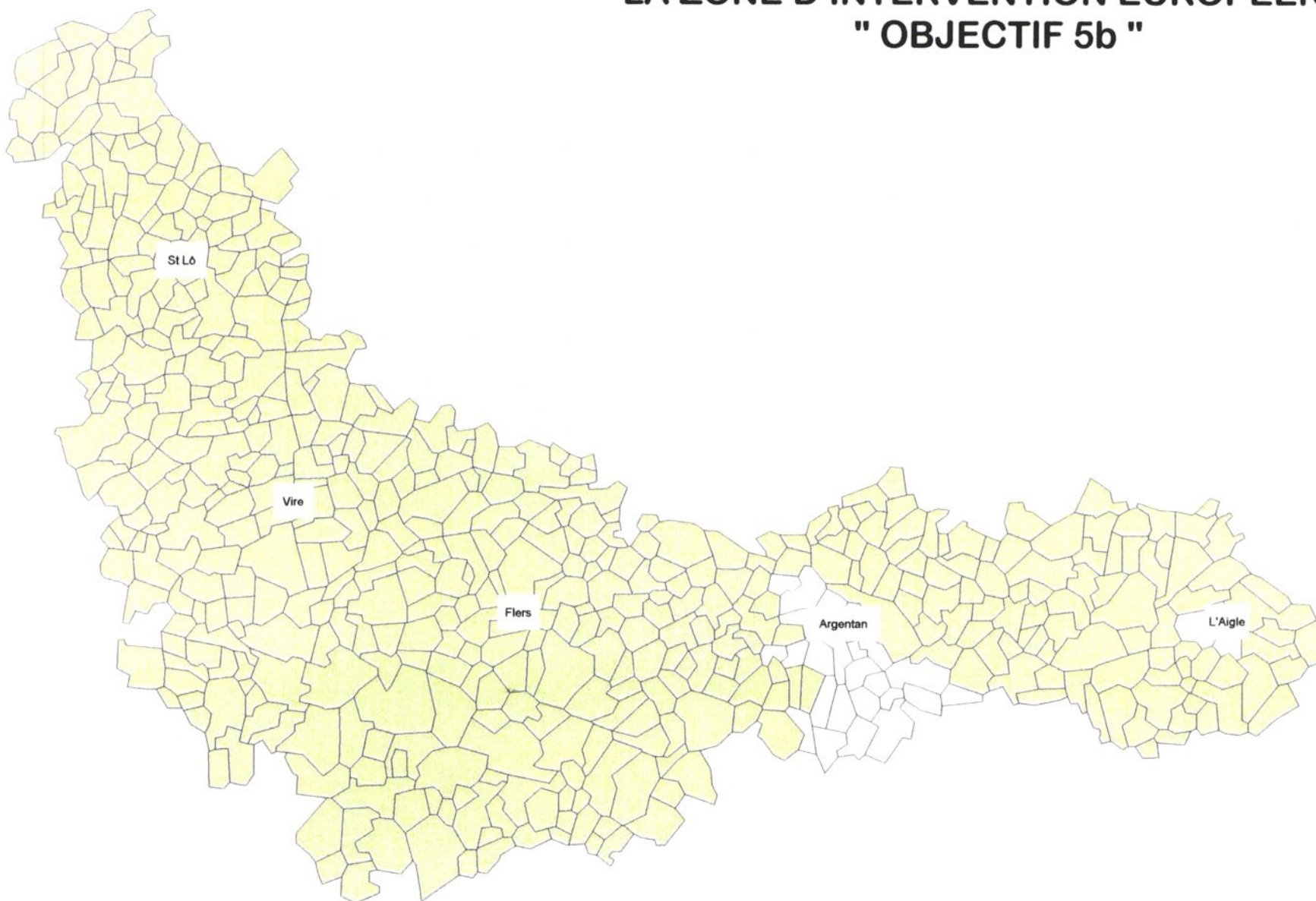
Conçue et réalisée par la Direction Régionale de l'Équipement de Basse-Normandie - S.O.S. - C.S.
Source : Préfecture de la Région de Basse-Normandie (SGAR)


LA DORSALE BAS-NORMANDE LA ZONE D'INTERVENTION EUROPEENNE " RETEX "



Le programme européen RETEX
(reconversion textile) = programme d'initiative communautaire
qui vient appuyer l'effort de développement des régions pour
la reconversion des bassins d'emploi fortement tributaires
du textile-habillement.

LA DORSALE BAS-NORMANDE LA ZONE D'INTERVENTION EUROPEENNE " OBJECTIF 5b "



 Les zones concernées par l' "Objectif 5b" sont les territoires ruraux bénéficiant de soutien financier des fonds structurels européens en vue de promouvoir leur diversification économique .

Conçue et réalisée par la Direction Régionale de l'Équipement de Basse-Normandie - S.O.S. - C.S.
Source : Préfecture de la Région de Basse-Normandie (SGAR)

INFRASTRUCTURES

DORSALE BAS-NORMANDE

Infrastructures - Situation Actuelle



MIGRATIONS ALTERNANTES

LIEU DE TRAVAIL (DESTINATION)	LIEU DE RESIDENCE (ORIGINE)	
	BASSIN DE SAINT LO	%
BASSIN DE SAINT LO	33046	89,4
BASSIN DE CHERBOURG	506	1,4
BASSIN DE COUTANCES	1115	3,0
BASSIN DE GRANVILLE	400	1,1
BASSIN DE BAYEUX	470	1,3
BASSIN DE CAEN	507	1,4
HORS BASSE NORMANDIE	545	1,5
TOTAL	36960	100

LIEU DE RESIDENCE (ORIGINE)	LIEU DE TRAVAIL (DESTINATION)	
	BASSIN DE SAINT LO	%
BASSIN DE SAINT LO	33046	88,6
BASSIN DE CHERBOURG	770	2,1
BASSIN DE COUTANCES	1224	3,3
BASSIN DE GRANVILLE	319	0,9
BASSIN DE BAYEUX	515	1,4
BASSIN DE CAEN	454	1,2
HORS BASSE NORMANDIE	531	1,4
TOTAL	37291	100

LIEU DE TRAVAIL (DESTINATION)	LIEU DE RESIDENCE (ORIGINE)	
	BASSIN DE VIRE	%
BASSIN DE SAINT LO	255	1,1
BASSIN DE VIRE	20751	88,4
BASSIN DE FLERS	586	2,5
BASSIN D'AVRANCHES	557	2,4
BASSIN DE GRANVILLE	241	1,0
BASSIN DE CAEN	475	2,0
HORS BASSE NORMANDIE	473	2,0
TOTAL	23469	100

LIEU DE RESIDENCE (ORIGINE)	LIEU DE TRAVAIL (DESTINATION)	
	BASSIN DE VIRE	%
BASSIN DE SAINT LO	233	1,0
BASSIN DE VIRE	20751	90,3
BASSIN DE FLERS	584	2,5
BASSIN D'AVRANCHES	544	2,4
BASSIN DE GRANVILLE	126	0,5
BASSIN DE CAEN	403	1,8
HORS BASSE NORMANDIE	206	0,9
TOTAL	22971	100

LIEU DE TRAVAIL (DESTINATION)	LIEU DE RESIDENCE (ORIGINE)	
	BASSIN DE FLERS	%
BASSIN DE VIRE	584	1,3
BASSIN DE FLERS	41275	92,1
BASSIN D'ARGENTAN	450	1,0
BASSIN DE CAEN	894	2,0
HORS BASSE NORMANDIE	1158	2,6
TOTAL	44829	100

LIEU DE RESIDENCE (ORIGINE)	LIEU DE TRAVAIL (DESTINATION)	
	BASSIN DE FLERS	%
BASSIN DE VIRE	586	1,3
BASSIN DE FLERS	41275	93,3
BASSIN D'ARGENTAN	287	0,6
BASSIN DE CAEN	843	1,9
HORS BASSE NORMANDIE	825	1,9
TOTAL	44247	100

Source : I.N.S.E.E. Fichier MIRABELLE / C.E.T.E. Normandie Centre

LIEU DE TRAVAIL (DESTINATION)	LIEU DE RESIDENCE (ORIGINE)	
	BASSIN D'ARGENTAN	%
BASSIN DE FLERS	287	1,9
BASSIN D'ARGENTAN	13649	88,4
BASSIN DE CAEN	341	2,2
BASSIN D'ALENCON	426	2,8
HORS BASSE NORMANDIE	434	2,8
TOTAL	15446	100

LIEU DE RESIDENCE (ORIGINE)	LIEU DE TRAVAIL (DESTINATION)	
	BASSIN D'ARGENTAN	%
BASSIN DE FLERS	450	2,9
BASSIN D'ARGENTAN	13649	87,4
BASSIN DE CAEN	424	2,7
BASSIN D'ALENCON	376	2,4
HORS BASSE NORMANDIE	388	2,5
TOTAL	15621	100

LIEU DE TRAVAIL (DESTINATION)	LIEU DE RESIDENCE (ORIGINE)	
	BASSIN DE L'AIGLE	%
BASSIN D'ARGENTAN	139	1,0
BASSIN DE L'AIGLE	11224	83,4
BASSIN DE LISIEUX	140	1,0
BASSIN D'ALENCON	182	1,4
BASSIN DE MORTAGNE	306	2,3
HORS BASSE NORMANDIE	1427	10,6
TOTAL	13465	100

LIEU DE RESIDENCE (ORIGINE)	LIEU DE TRAVAIL (DESTINATION)	
	BASSIN DE L'AIGLE	%
BASSIN D'ARGENTAN	123	1,0
BASSIN DE L'AIGLE	11224	88,5
BASSIN DE LISIEUX	43	0,3
BASSIN D'ALENCON	199	1,6
BASSIN DE MORTAGNE	418	3,3
HORS BASSE NORMANDIE	499	3,9
TOTAL	12684	100

LA DORSALE BAS NORMANDE

Les migrations alternantes en 1990

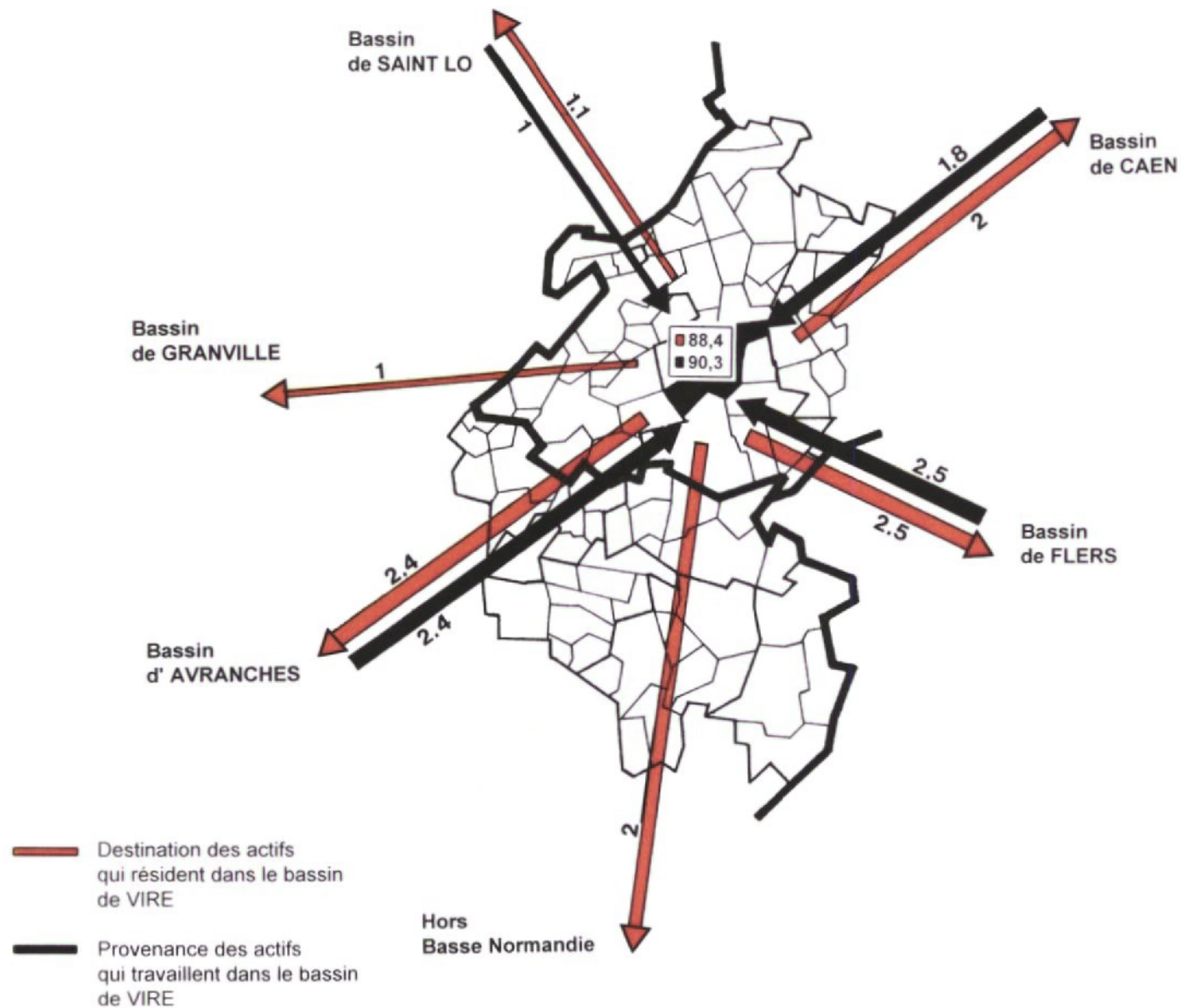
Bassin de SAINT LO



LA DORSALE BAS NORMANDE

Les migrations alternantes en 1990

Bassin de VIRE



LA DORSALE BAS NORMANDE

Les migrations alternantes en 1990

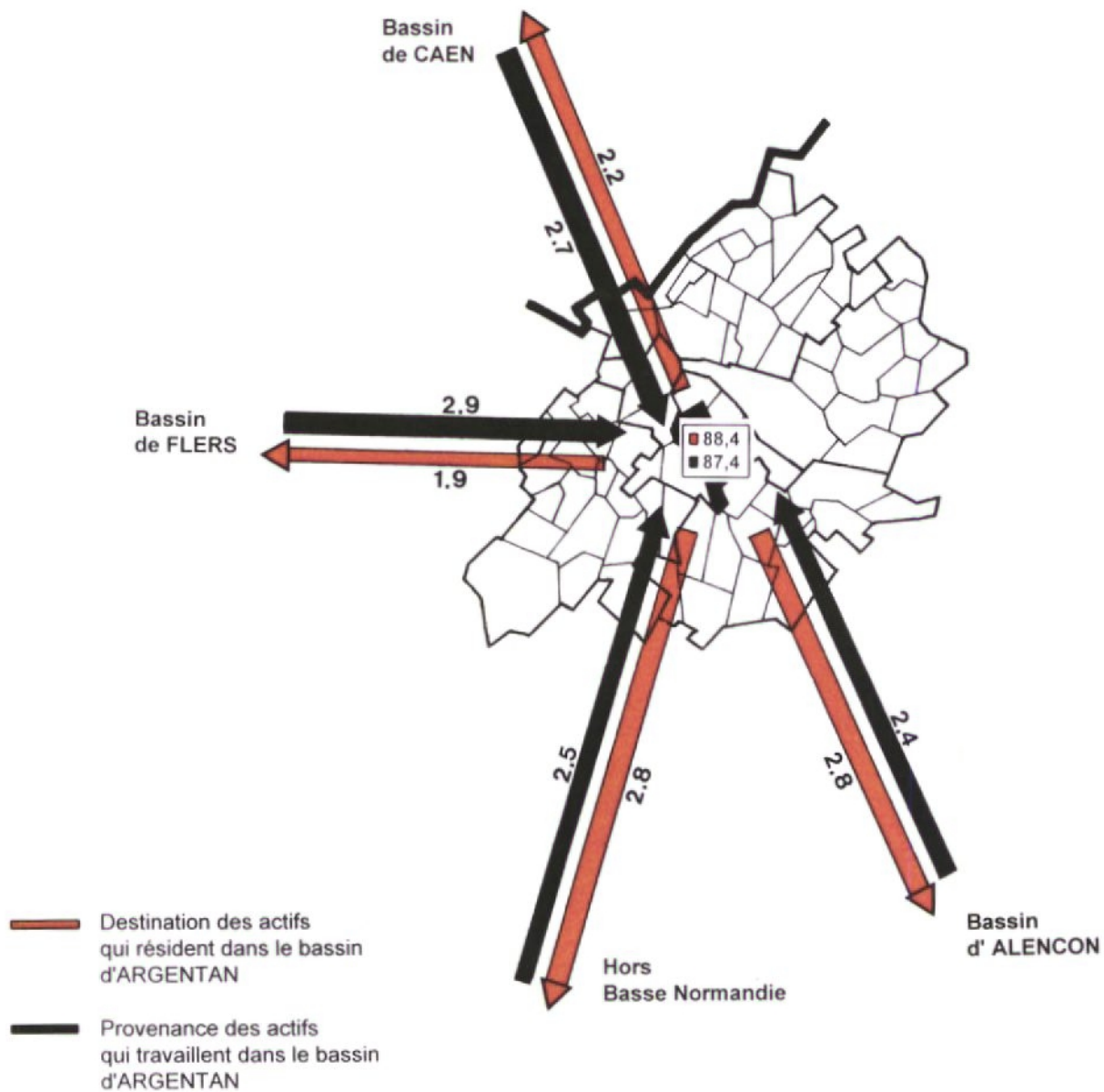
Bassin de FLERS



LA DORSALE BAS NORMANDE

Les migrations alternantes en 1990

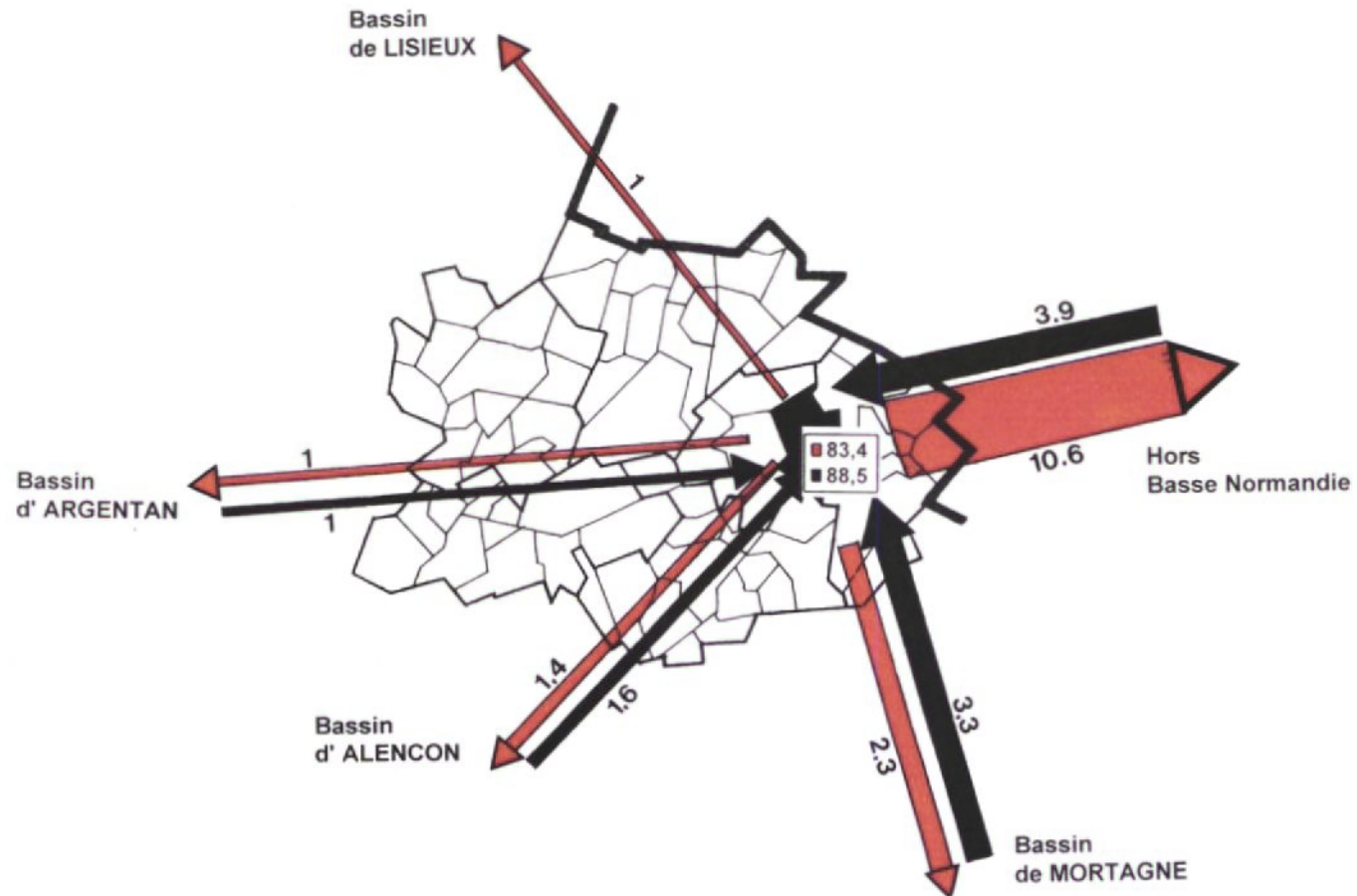
Bassin d'ARGENTAN



LA DORSALE BAS NORMANDE

Les migrations alternantes en 1990

Bassin de L'AIGLE



- Destination des actifs qui résident dans le bassin de L'AIGLE
- Provenance des actifs qui travaillent dans le bassin de L'AIGLE

LIEU DE TRAVAIL (DESTINATION) : UNITE URBAINE DE :	LIEU DE RESIDENCE (ORIGINE)	
	UNITE URBAINE DE SAINT LO	%
SAINT LO	9590	83,73%
CARENTAN	46	0,40%
TORIGNI SUR VIRE	114	1,00%
CHERBOURG	31	0,27%
COUTANCES	144	1,26%
BAYEUX	52	0,45%
CAEN	88	0,77%
HORS BASSE NORMANDIE	192	1,68%
TOTAL BASSE NORMANDIE	11261	98,32%
TOTAL	11453	100%

LIEU DE TRAVAIL (DESTINATION) : UNITE URBAINE DE :	LIEU DE RESIDENCE (ORIGINE)	
	UNITE URBAINE DE VIRE	%
VIRE	5957	88,32%
FLERS	36	0,53%
CONDE SUR NOIREAU	51	0,76%
CAEN	67	0,99%
HORS BASSE NORMANDIE	95	1,41%
TOTAL BASSE NORMANDIE	6650	98,59%
TOTAL	6745	100%

LIEU DE TRAVAIL (DESTINATION) : UNITE URBAINE DE :	LIEU DE RESIDENCE (ORIGINE)	
	UNITE URBAINE DE FLERS	%
VIRE	52	0,56%
FLERS	7368	79,40%
ARGENTAN	38	0,41%
CONDE SUR NOIREAU	313	3,37%
CAEN	71	0,77%
TINCHEBRAY	69	0,74%
DOMFRONT	59	0,64%
LA FERTE MACE	85	0,92%
HORS BASSE NORMANDIE	176	1,90%
TOTAL BASSE NORMANDIE	9104	98,10%
TOTAL	9280	100%

LIEU DE RESIDENCE (ORIGINE) : UNITE URBAINE DE :	LIEU DE TRAVAIL (DESTINATION)	
	UNITE URBAINE DE SAINT LO	%
SAINT LO	9590	56,88%
CARENTAN	95	0,56%
TORIGNI SUR VIRE	233	1,38%
CHERBOURG	72	0,43%
COUTANCES	107	0,63%
BAYEUX	39	0,23%
CAEN	141	0,84%
TOTAL BASSE NORMANDIE	16860	100%

LIEU DE RESIDENCE (ORIGINE) UNITE URBAINE DE :	LIEU DE TRAVAIL (DESTINATION)	
	UNITE URBAINE DE VIRE	%
VIRE	5957	60,39%
FLERS	52	0,53%
CONDE SUR NOIREAU	44	0,45%
CAEN	121	1,23%
TOTAL BASSE NORMANDIE	9865	100%

LIEU DE RESIDENCE (ORIGINE) UNITE URBAINE DE :	LIEU DE TRAVAIL (DESTINATION)	
	UNITE URBAINE DE FLERS	%
VIRE	36	0,30%
FLERS	7368	61,13%
ARGENTAN	18	0,15%
CONDE SUR NOIREAU	149	1,24%
CAEN	113	0,94%
TINCHEBRAY	100	0,83%
DOMFRONT	63	0,52%
LA FERTE MACE	75	0,62%
TOTAL BASSE NORMANDIE	12053	100%

Source : I.N.S.E.E. Fichier MIRABELLE / C.E.T.E. Normandie Centre

LIEU DE TRAVAIL (DESTINATION) : UNITE URBAINE DE :	LIEU DE RESIDENCE (ORIGINE)	
	UNITE URBAINE D'ARGENTAN	%
FLERS	18	0,26%
ARGENTAN	5793	83,94%
FALAISE	36	0,52%
CAEN	63	0,91%
SEES	40	0,58%
ALENCON	83	1,20%
HORS BASSE NORMANDIE	140	2,03%
TOTAL BASSE NORMANDIE	6761	97,97%
TOTAL	6901	100%

LIEU DE RESIDENCE (ORIGINE) UNITE URBAINE DE :	LIEU DE TRAVAIL (DESTINATION)	
	UNITE URBAINE D'ARGENTAN	%
FLERS	38	0,40%
ARGENTAN	5793	61,48%
FALAISE	59	0,63%
CAEN	86	0,91%
SEES	41	0,44%
ALENCON	71	0,75%
TOTAL BASSE NORMANDIE	9423	100%

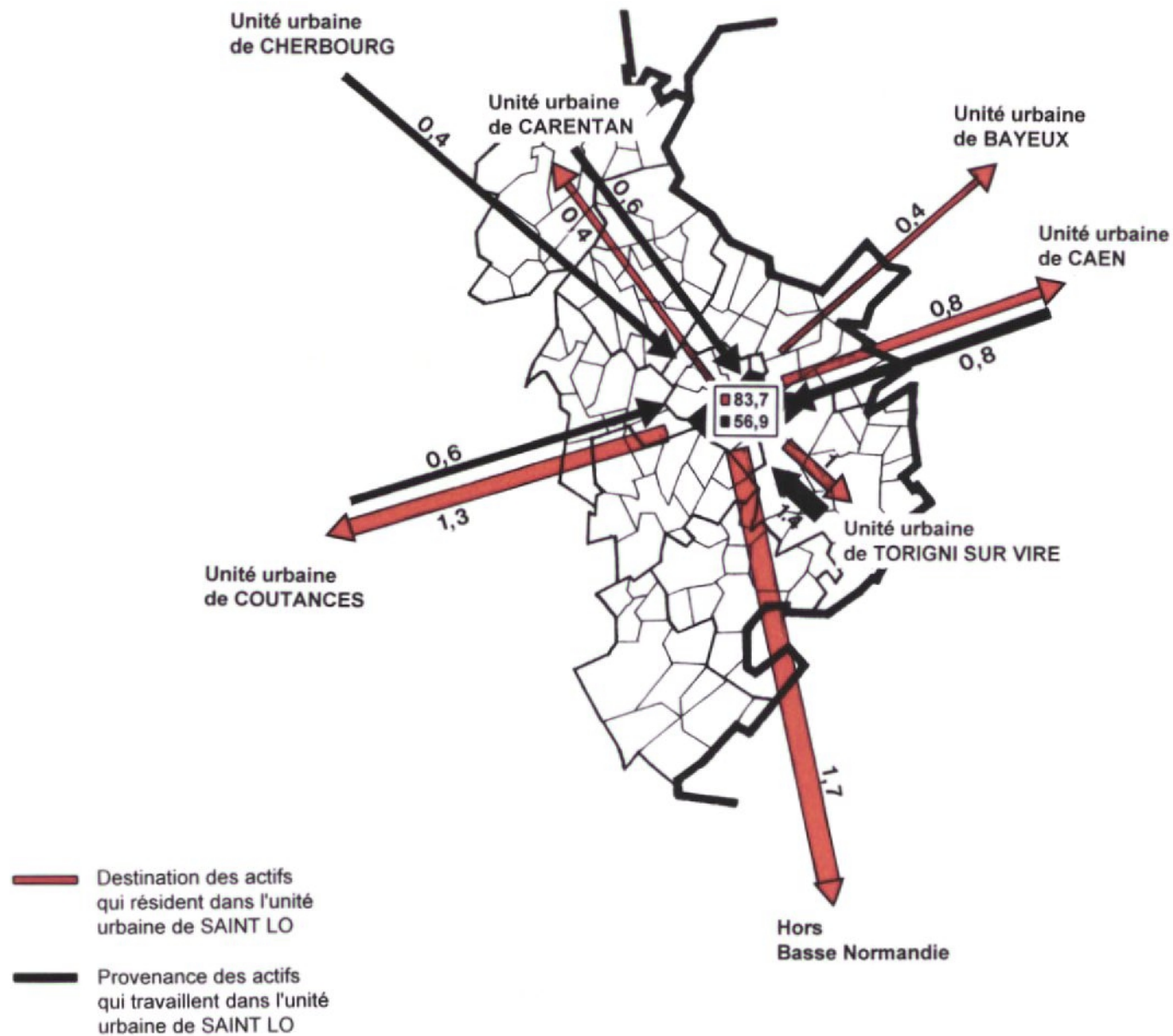
LIEU DE TRAVAIL (DESTINATION) : UNITE URBAINE DE :	LIEU DE RESIDENCE (ORIGINE)	
	UNITE URBAINE DE L'AIGLE	%
L'AIGLE	3763	77,21%
CAEN	3	0,06%
ALENCON	29	0,59%
MORTAGNE	25	0,51%
HORS BASSE NORMANDIE	578	11,86%
TOTAL BASSE NORMANDIE	4296	88,14%
TOTAL	4874	100%

LIEU DE RESIDENCE (ORIGINE) UNITE URBAINE DE :	LIEU DE TRAVAIL (DESTINATION)	
	UNITE URBAINE DE L'AIGLE	%
L'AIGLE	3763	63,40%
CAEN	33	0,56%
ALENCON	25	0,42%
MORTAGNE	21	0,35%
TOTAL BASSE NORMANDIE	5935	100%

LA DORSALE BAS NORMANDE

Les migrations alternantes en 1990

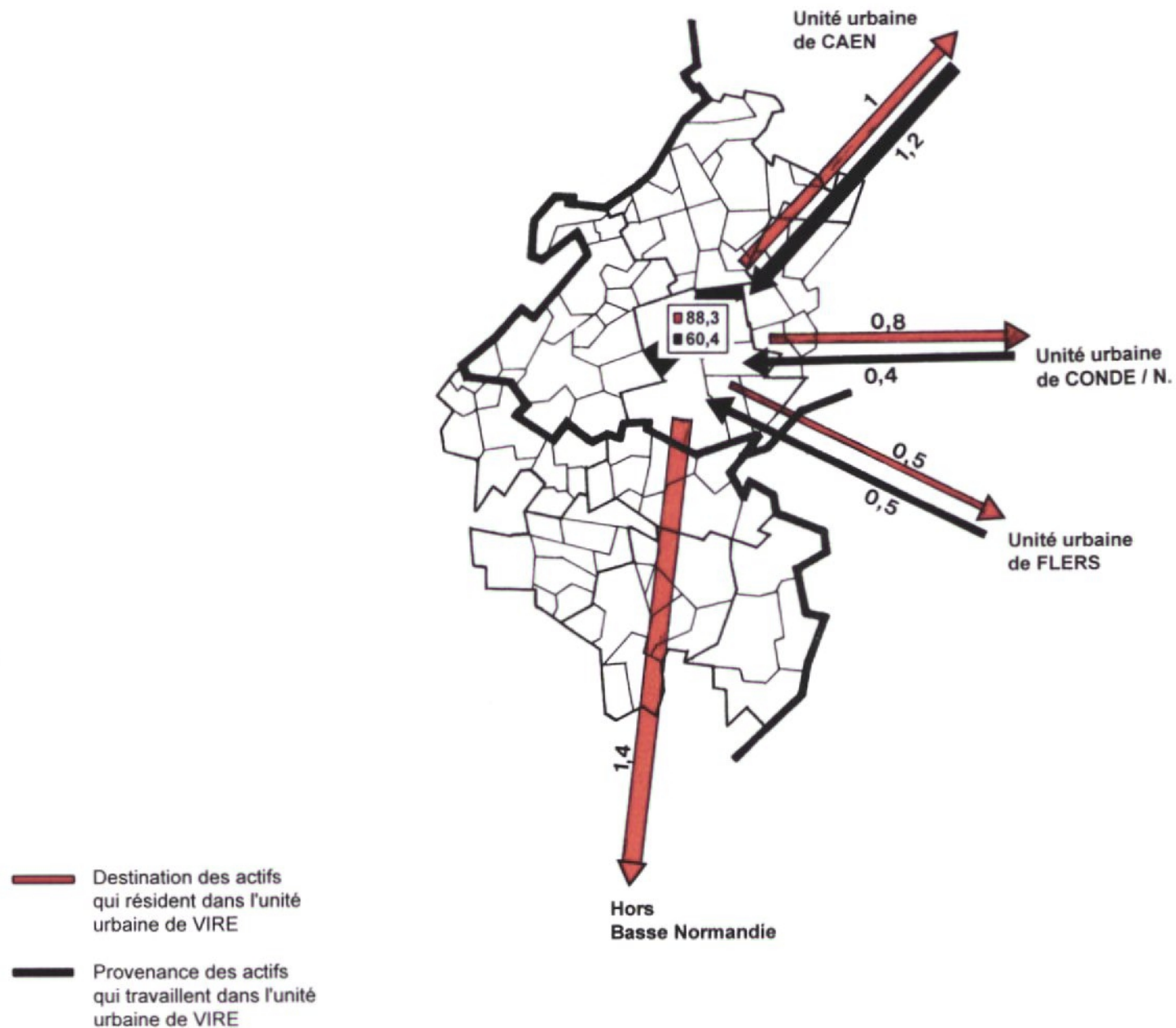
Unité urbaine de SAINT LO



LA DORSALE BAS NORMANDE

Les migrations alternantes en 1990

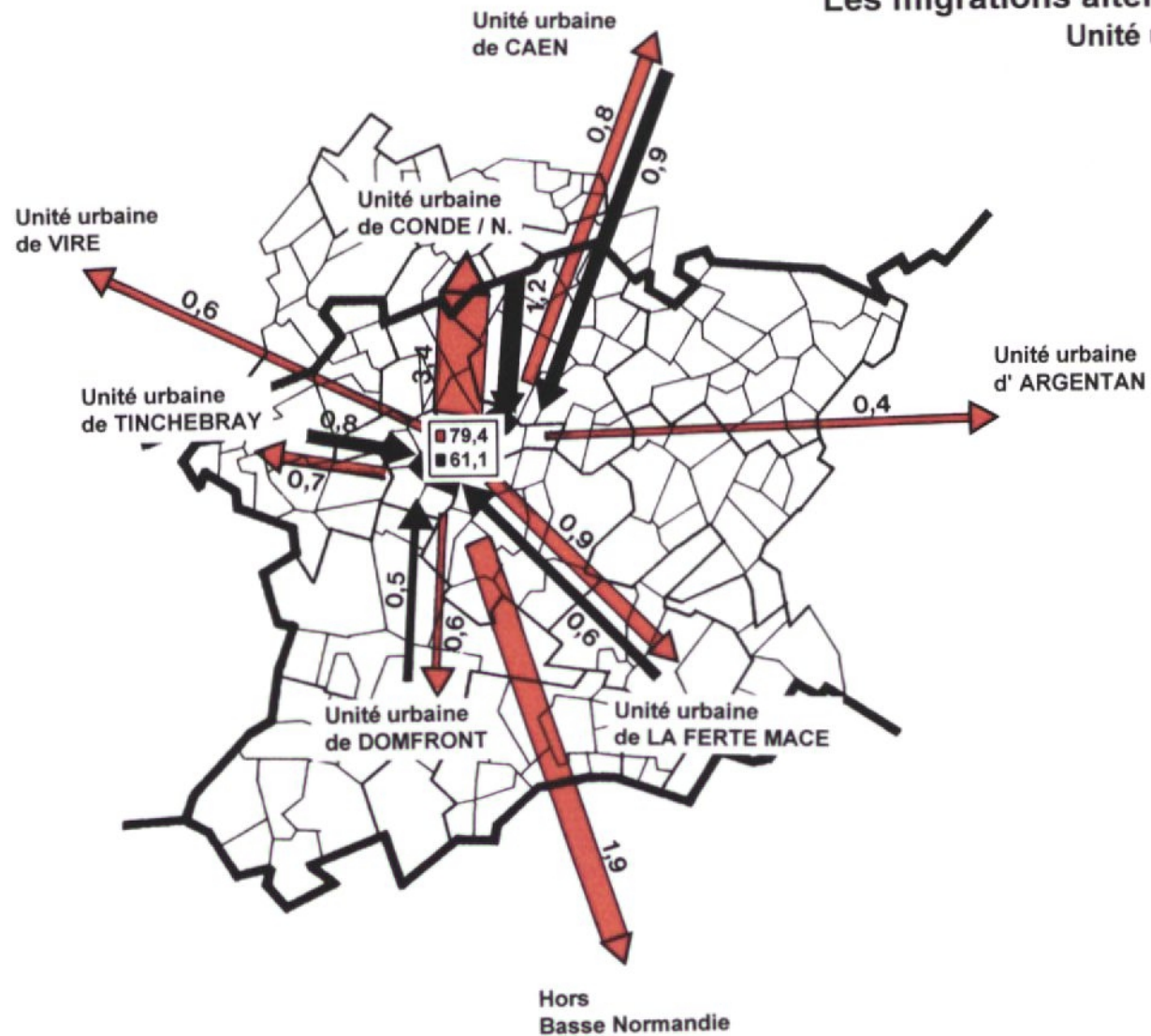
Unité urbaine de VIRE



LA DORSALE BAS NORMANDE

Les migrations alternantes en 1990

Unité urbaine de FLERS

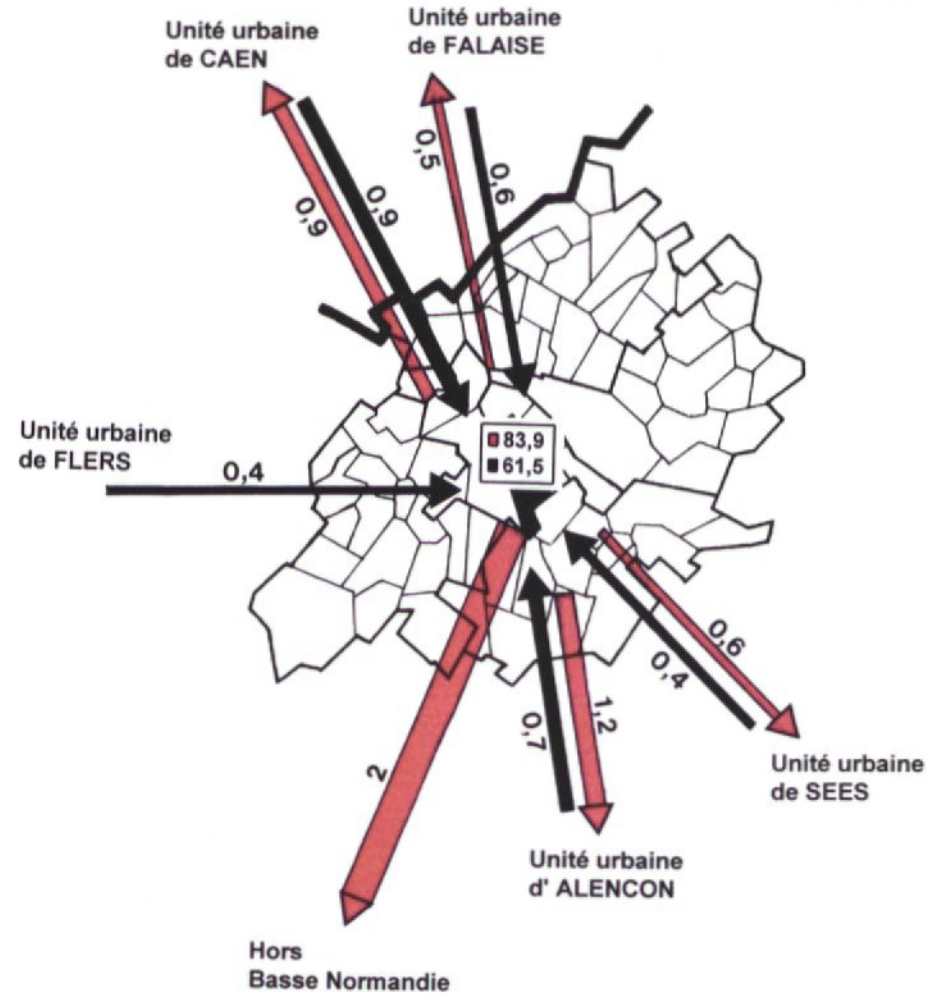


- Destination des actifs qui résident dans l'unité urbaine de FLERS
- Provenance des actifs qui travaillent dans l'unité urbaine de FLERS

LA DORSALE BAS NORMANDE

Les migrations alternantes en 1990

Unité urbaine d'ARGENTAN

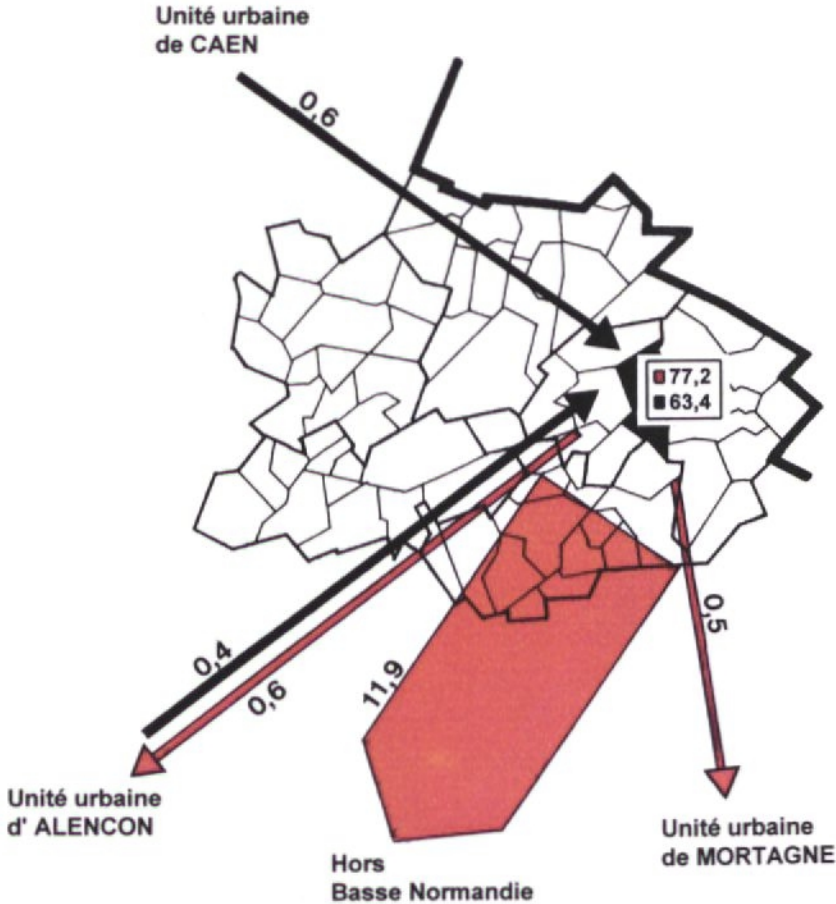


- Destination des actifs qui résident dans l'unité urbaine d'ARGENTAN
- Provenance des actifs qui travaillent dans l'unité urbaine d'ARGENTAN

LA DORSALE BAS NORMANDE

Les migrations alternantes en 1990

Unité urbaine de L'AIGLE

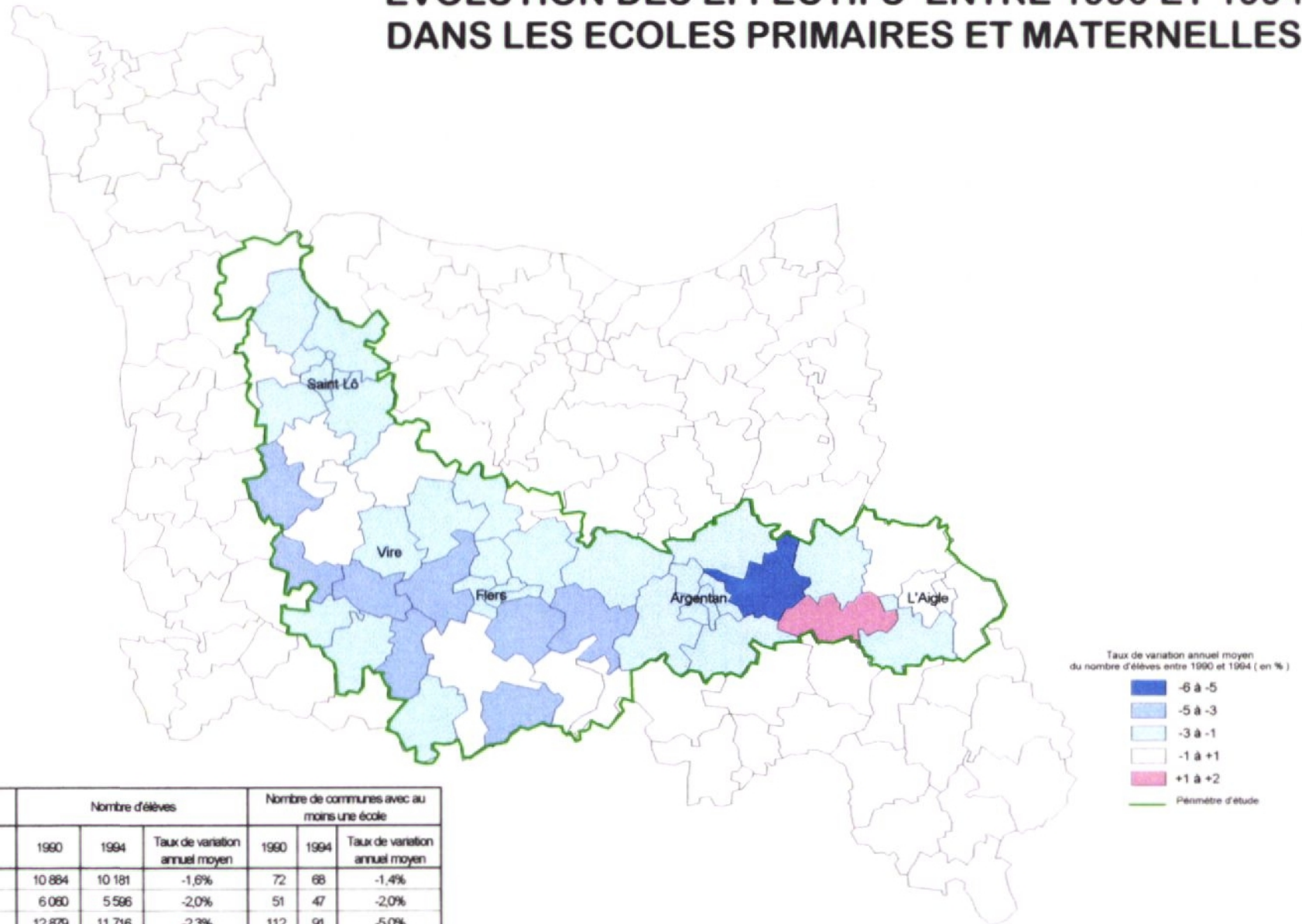


- Destination des actifs qui résident dans l'unité urbaine de L'AIGLE
- Provenance des actifs qui travaillent dans l'unité urbaine de L'AIGLE

EQUIPEMENTS

DORSALE BAS NORMANDE

EVOLUTION DES EFFECTIFS ENTRE 1990 ET 1994 DANS LES ECOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES



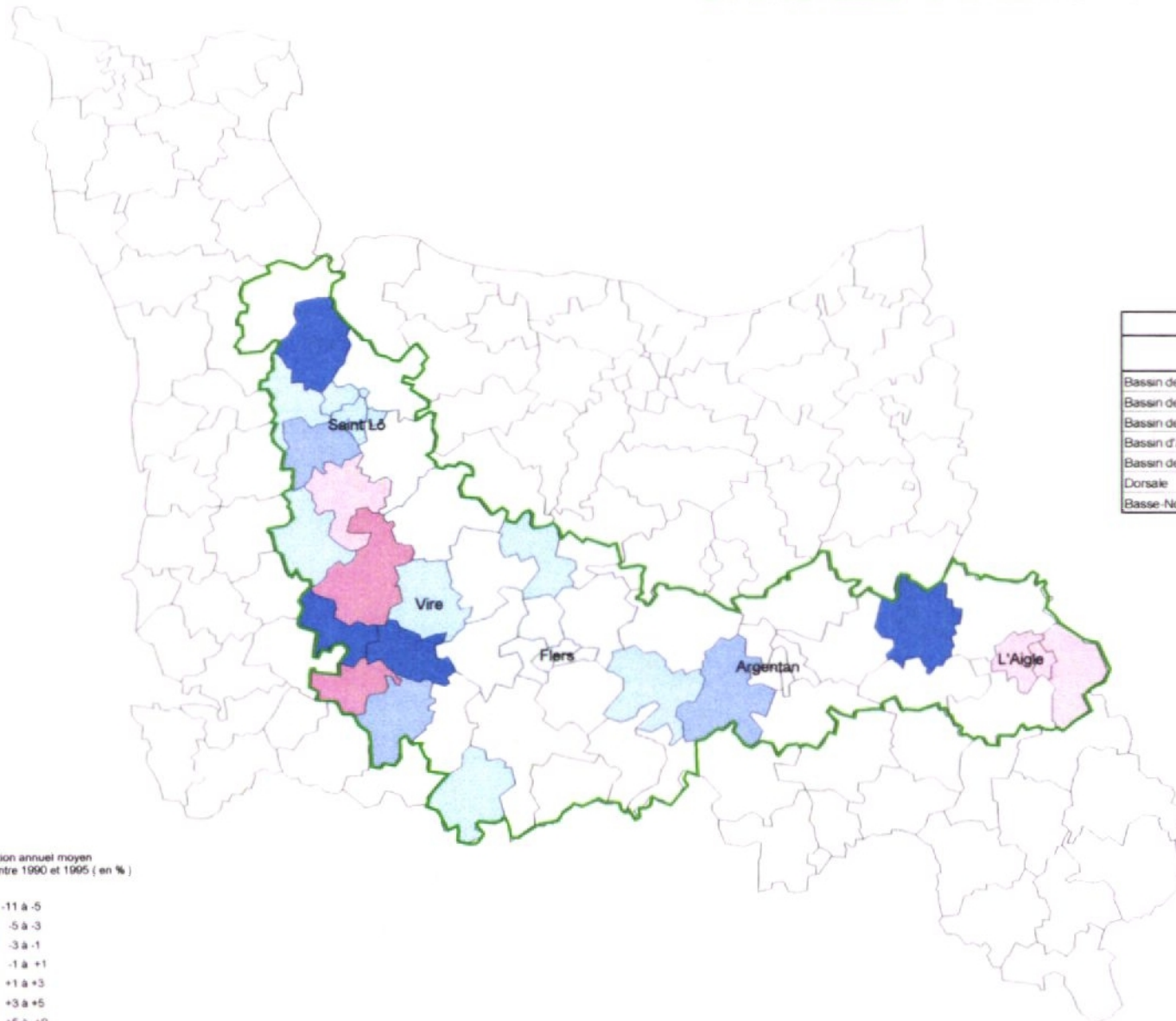
	Nombre d'élèves			Nombre de communes avec au moins une école		
	1990	1994	Taux de variation annuel moyen	1990	1994	Taux de variation annuel moyen
Bassin de St Lô	10 884	10 181	-1,6%	72	68	-1,4%
Bassin de Vire	6 060	5 566	-2,0%	51	47	-2,0%
Bassin de Flers	12 879	11 716	-2,3%	112	91	-5,0%
Bassin d'Argentan	4 809	4 462	-1,8%	38	31	-5,0%
Bassin de L'Aigle	4 026	3 896	-0,8%	36	33	-2,1%
Dorsale	38 658	36 851	-1,9%	309	270	-3,3%
Basse-Normandie	164 343	155 926	-1,3%	1 036	938	-2,4%

Conçue et réalisée par la Direction Régionale de l'Équipement de Basse-Normandie - S.O.S. - C.S.
Source : Inspections Académiques du Calvados, de la Manche et de l'Orne

DORSALE BAS NORMANDE

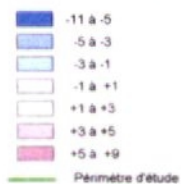
EVOLUTION DES EFFECTIFS ENTRE 1990 ET 1995

DANS LES COLLEGES



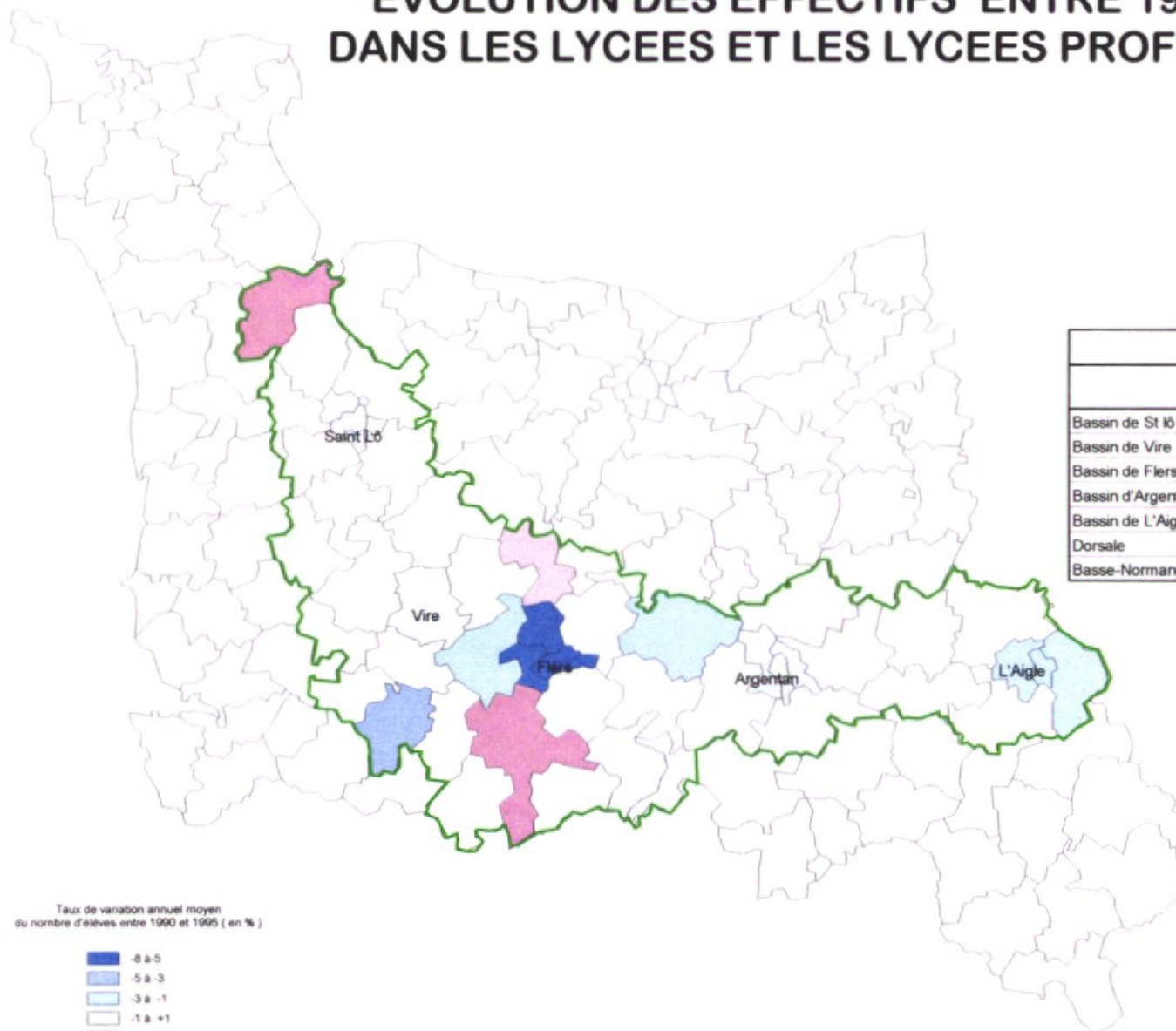
	Nombre d'élèves		Taux de variation annuel moyen (%)
	1990	1995	
Basin de St Lô	5 941	5 699	-0,8%
Basin de Vire	3 049	2 774	-1,9%
Basin de Fiers	6 466	6 563	0,3%
Basin d'Argentan	2 241	2 297	0,5%
Basin de L'Aigle	401	377	-1,2%
Dorsale	18 098	17 710	-0,4%
Basse-Normandie	82 710	84 234	0,4%

Taux de variation annuel moyen du nombre d'élèves entre 1990 et 1995 (en %)



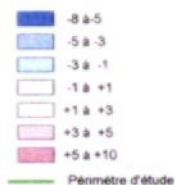
DORSALE BAS NORMANDE

EVOLUTION DES EFFECTIFS ENTRE 1990 ET 1995 DANS LES LYCEES ET LES LYCEES PROFESSIONNELS

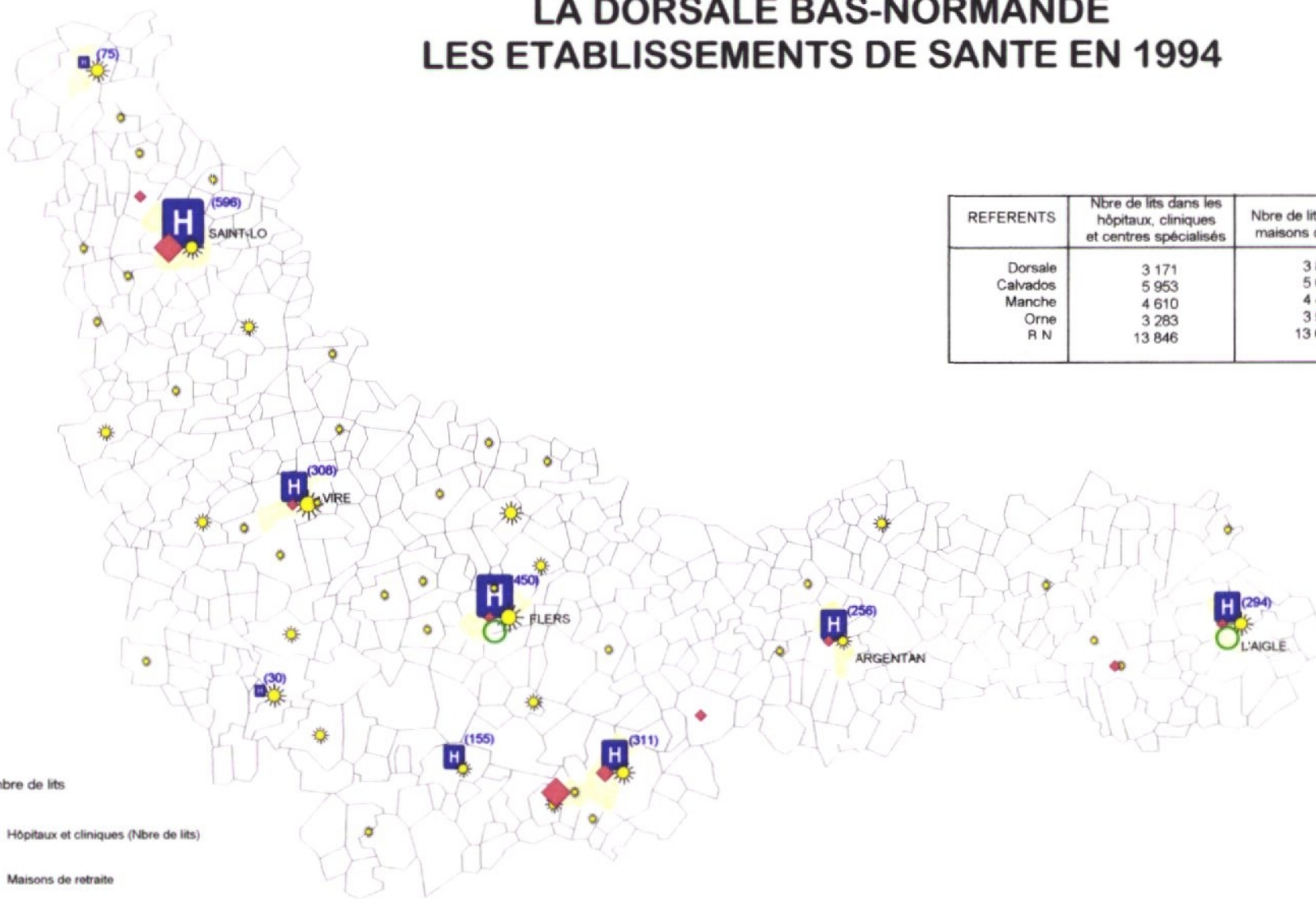


	Nombre d'élèves		
	1990	1995	Taux de variation annuel moyen
Bassin de St Lô	3 903	4 252	1,7%
Bassin de Vire	2 644	2 529	-0,9%
Bassin de Fiers	5 709	4 837	-3,3%
Bassin d'Argentan	1 989	1 969	-0,2%
Bassin de L'Aigle	1 462	1 275	-2,7%
Dorsale	15 707	14 862	-1,1%
Basse-Normandie	64 009	63 027	-0,3%

Taux de variation annuel moyen
du nombre d'élèves entre 1990 et 1995 (en %)



LA DORSALE BAS-NORMANDE LES ETABLISSEMENTS DE SANTE EN 1994

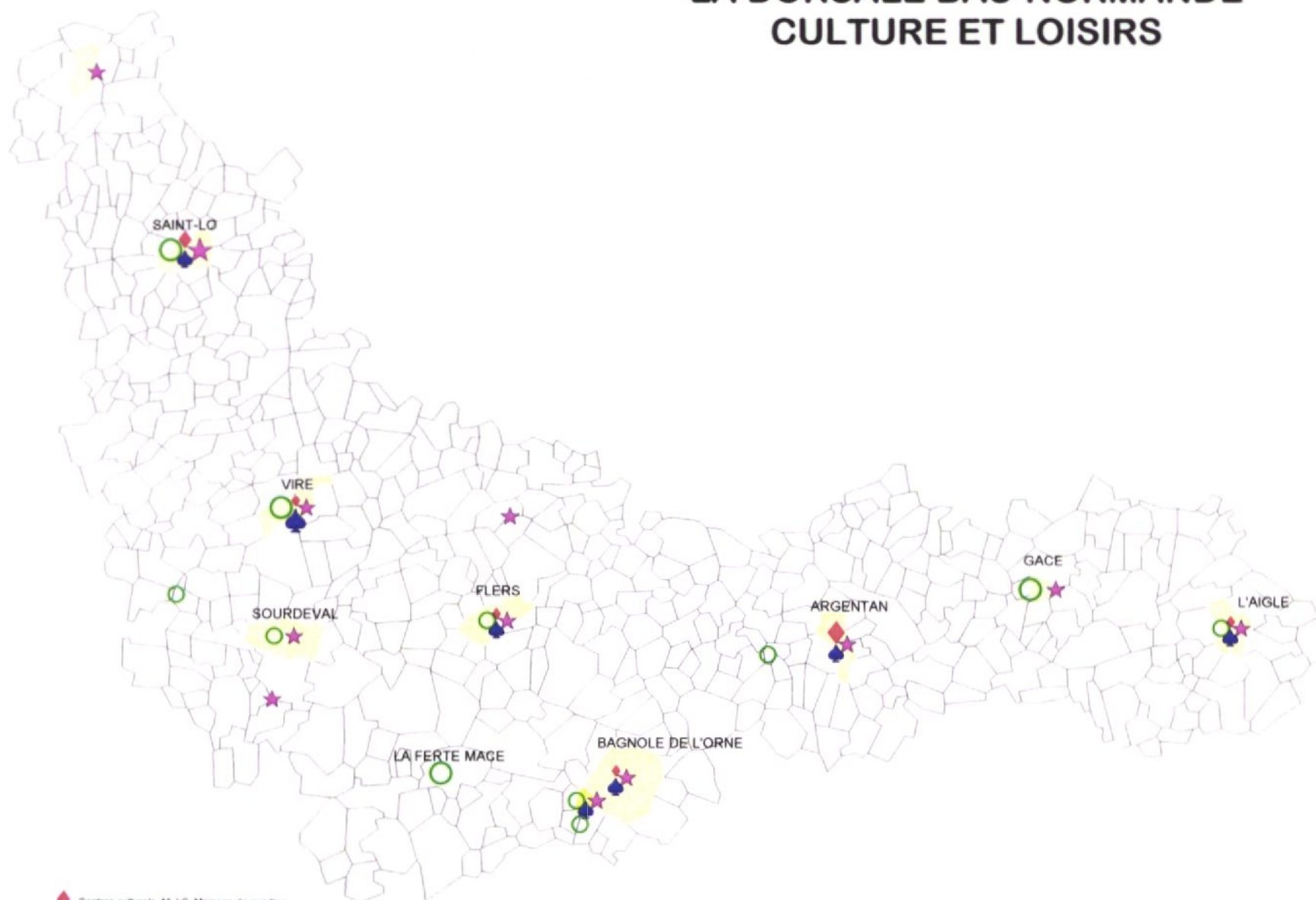


REFERENTS	Nbre de lits dans les hôpitaux, cliniques et centres spécialisés	Nbre de lits dans les maisons de retraite
Dorsale	3 171	3 800
Calvados	5 953	5 681
Manche	4 610	4 484
Orne	3 283	3 502
R N	13 846	13 667

Nombre de lits

- Hôpitaux et cliniques (Nbre de lits)
- Maisons de retraite
- Centres spécialisés
- Scanner

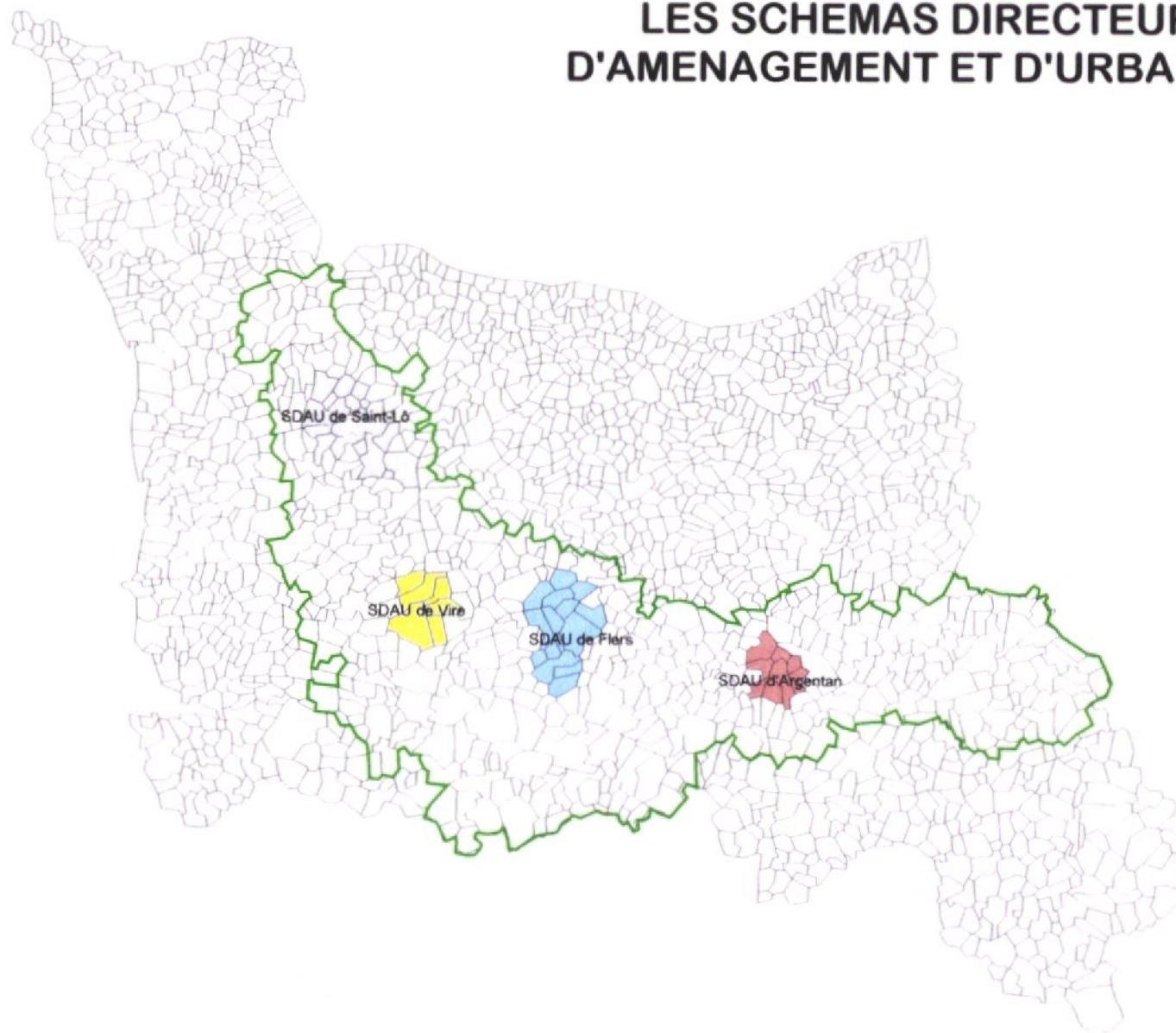
LA DORSALE BAS-NORMANDE CULTURE ET LOISIRS



- ◆ Centres culturels, M.J.C, Maisons de quartier
- ◆ Salles de spectacle, théâtres
- ★ Cinémas
- Festivals

INTERCOMMUNALITE

LA DORSALE BAS NORMANDE LES SCHEMAS DIRECTEURS D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME



ANNEXES

COMPOSITION DES BASSINS D'EMPLOI

BASSIN D'EMPLOI DE SAINT LO

- . commune de Saint Lô
- . canton de Canisy
- . canton de Carentan
- . canton de Marigny
- . canton de Percy
- . canton de Saint Clair sur l'Elle
- . canton de Saint Jean de Daye
- . canton de Saint Lô Est
- . canton de Saint Lô Ouest
- . canton de Tessy sur Vire
- . canton de Torigni sur Vire

BASSIN D'EMPLOI DE VIRE

- . canton du Bény-Bocage
- . canton de Saint Sever
- . dans le canton de Vassy, les cantons de :
 - . Burcy
 - . Chênedollé
 - . Le Désert
 - . Montchamp
 - . Presles
 - . Saint Charles de Percy
 - . Viessoix
- . canton de Vire
- . canton de Barenton
- . canton de Juvigny le Tertre
- . canton de Mortain
- . canton de Saint Pois
- . canton de Sourdeval

BASSIN D'EMPLOI DE FLERS

- . commune de Flers
- . canton de Condé sur Noireau
- . dans le canton de Falaise Nord, les communes de :
 - . Le Mesnil Villement
 - . Pont d'Ouille
- . dans le canton de Thury-Harcourt, les communes de :
 - . Le Bô
 - . Clécy
 - . Cossesseville
 - . La Pommeraye
 - . Saint Denis de Méré
 - . Le Vey
 - . La Villette
- . dans le canton de Vassy, les communes de :
 - . Bernières le Patry
 - . Estry
 - . Pierres
 - . La Rocque
 - . Rully
 - . Le Theil Bocage
 - . Vassy
- . canton d'Athis de l'Orne
- . canton de Briouze
- . dans le canton de Carrouges, les communes de :
 - . Beauvain
 - . La Chaux
 - . Joué du Bois
 - . La Motte Fouquet
 - . Saint Ouen le Brisoult
 - . Saint Patrice du Désert
- . canton de Domfront
- . canton de Flers Nord
- . canton de Flers Sud
- . canton de La Ferté Macé
- . canton de Juvigny sous Andaine
- . canton de Messei
- . canton de Passais la Conception
- . canton de Putanges Pont Ecrepin
- . canton de Tinchebray

BASSIN D'EMPLOI D'ARGENTAN

- . commune d'Argentan
- . canton d'Argentan Est
- . canton d'Argentan Ouest
- . canton d'Ecouché
- . canton d'Exmes
- . canton de Mortrée
- . canton de Trun

BASSIN D'EMPLOI DE L'AIGLE

- . commune de L'Aigle
- . canton de L'Aigle Est
- . canton de L'Aigle Ouest
- . canton de La Ferté Fresnel
- . canton de Gacé
- . canton du Merlerault
- . canton de Moulins la Marche

LISTE DES CARTES, TABLEAUX ET GRAPHIQUES

PRESENTATION

- . *carte : présentation de la dorsale bas normande*
- . *carte : typologie des cantons*
- . *carte : typologie des communes*

DEMOGRAPHIE

- . *carte : population sans doubles comptes en 1990*
- . *carte : évolution de la population sans doubles comptes entre 1982 et 1990*
- . *carte : évolution du mouvement naturel entre 1982 et 1990*
- . *carte : évolution du mouvement naturel entre 1990 et 1993*
- . *carte : évolution du solde migratoire entre 1982 et 1990*
- . *carte : densité de population en 1990*
- . *carte : indice de jeunesse en 1982*
- . *carte : indice de jeunesse en 1990*
- . *carte : projection de population entre 1990 et 2005*

LOGEMENT

- . *tableau et graphique : parc de logements par bassin d'emploi en 1990*
- . *tableau et graphique : évolution du parc de logements entre 1982 et 1990*
- . *carte : évolution du parc total de logement entre 1982 et 1990*
- . *carte : les résidences principales en 1990*
- . *carte : le parc locatif social en 1996*
- . *carte : les logements commencés entre 1990 et 1995*

ACTIVITES

L'emploi

- . *tableau : estimations d'emploi entre 1990 et 1994*
- . *tableau : population active par catégories socio-professionnelles en 1990*
- . *tableau : taux de chômage entre décembre 1990 et mars 1996*
- . *carte : population active en 1990*
- . *carte : évolution de la population active entre 1982 et 1990*
- . *carte : évolution des effectifs salariés entre 1990 et 1994*
- . *carte : les artisans commerçants en 1990*
- . *carte : les professions supérieures et intermédiaires en 1990*
- . *carte : les employés et les ouvriers en 1990*
- . *carte : les retraités en 1990*
- . *carte : taux de chômage en juin 1996*

Les entreprises

- . *tableau : établissements par secteurs d'activité en 1994*
- . *carte : les établissements toutes activités confondues en 1994*
- . *carte : les établissements de 10 à 50 salariés en 1994*
- . *carte : les établissements de plus de 50 salariés en 1994*
- . *carte : les très grands établissements en 1994*
- . *carte : les établissements industriels en 1994*
- . *carte : les établissements du B.T.P. en 1994*
- . *carte : les établissements dans le secteur du commerce en 1994*
- . *carte : les établissements dans le secteur des services (hors commerce) en 1994*
- . *tableaux : les créations d'entreprises par secteur d'activité entre 1990 et 1995*
- . *carte : les zones d'activités en 1995*
- . *carte : la construction de locaux industriels entre 1990 et 1995*
- . *carte : la construction de locaux commerciaux entre 1990 et 1995*
- . *carte : la construction de bureaux entre 1990 et 1995*

LISTE DES CARTES, TABLEAUX ET GRAPHIQUES

AGRICULTURE

- . *carte : les régions naturelles*
- . tableau et graphique : les chefs d'exploitation par classes d'âge en 1995
- . tableau et graphique : évolution du nombre de chefs d'exploitation entre 1990 et 1995
- . tableau et graphique : répartition des exploitations selon leur taille en 1995
- . tableau et graphique : évolution du nombre des exploitations entre 1990 et 1995

AIDES A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- . *carte : les territoires ruraux de développement prioritaire*
- . *carte : les zones d'aménagement du territoire*
- . *carte : les zones agricoles défavorisées*
- . *carte : le programme européen LEADER II*
- . *carte : la zone d'intervention européenne RETEX*
- . *carte : la zone d'intervention européenne OBJECTIF 5b*

INFRASTRUCTURES

- . *carte : infrastructures - situation actuelle*
- . *carte : infrastructures - situation future*
- . *carte : recensement de la circulation en 1995*

MIGRATIONS ALTERNANTES

- . cartes et tableaux : origines et destinations par bassin d'emploi
- . *carte : récapitulatif des migrations alternantes en 1990 (origine : bassins d'emploi)*
- . *carte : récapitulatif des migrations alternantes en 1990 (destination : bassins d'emploi)*
- . cartes et tableaux : origines et destinations par unité urbaine
- . *carte : récapitulatif des migrations alternantes en 1990 (origine : unités urbaines)*
- . *carte : récapitulatif des migrations alternantes en 1990 (destination : unités urbaines)*

EQUIPEMENTS

- . *carte : évolution des effectifs entre 1990 et 1994 dans les écoles primaires et maternelles*
- . *carte : évolution des effectifs entre 1990 et 1995 dans les collèges*
- . *carte : évolution des effectifs entre 1990 et 1995 dans les lycées et les lycées professionnels*
- . *carte : l'enseignement supérieur en 1995 et les principaux centres de recherche*
- . *carte : les établissements de santé en 1994*
- . *carte : culture et loisirs*

INTERCOMMUNALITE

- . *carte : les Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme*
- . *carte : les structures intercommunales à fiscalité propre en 1996*

SYNTHESE

- . *carte : enjeux de développement*

